



# Les événements À VENIR

la transformation de l'économie de l'Ouest du Canada

Todd HIRSCH  
économiste en chef

Le projet L'Ouest À VENIR

CANADA WEST FOUNDATION

# À propos de la Canada West Foundation

## **Notre vision**

Un Ouest dynamique et prospère dans un Canada fort.

## **Notre mission**

Être un chef de file en informations stratégiques, mener des recherches économiques ainsi que des recherches sur des politiques publiques objectives de grande importance pour les provinces de l'Ouest, les territoires et tous les Canadiens.

La Canada West Foundation est un organisme de bienfaisance enregistré canadien, constitué en vertu d'une loi fédérale (#11882 8698 RR 0001).

En 1970, la conférence One Prairie Province s'est tenue à Lethbridge, en Alberta. Parrainée par l'Université de Lethbridge et le Lethbridge Herald, la conférence a suscité une attention considérable de la part des citoyens et des leaders concernés de la communauté. Le consensus qui s'est alors dégagé était que la recherche sur l'Ouest (y compris la C.-B. et le Nord canadien) devrait être augmentée par une nouvelle organisation. Pour combler ce besoin, la Canada West Foundation a été constituée par lettres patentes, le 31 décembre 1970. Depuis ce temps, la Canada West Fondation s'est établie en qualité d'institut de recherche de premier plan au Canada. La Canada West Foundation s'est distinguée dans le passé et le présent par ses recherches objectives et accessibles et par la participation des citoyens, et continuera sur cette lancée dans l'avenir. Ses efforts trouvent leur source dans la croyance qu'un Ouest fort fait un Canada fort.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations en visitant le [www.cwf.ca](http://www.cwf.ca).

CANADA WEST FOUNDATION  
#900, 1202 Centre Street SE  
Calgary (Alberta), Canada T2G 5A5  
Tél.: 403.264.9535

# Les événements À VENIR

la transformation de l'économie de l'Ouest du Canada

**TODD HIRSCH**

économiste en chef à la Canada West Foundation



Cette publication a été préparée par Todd Hirsch, économiste en chef de la Canada West Foundation, et s'inscrit sous l'égide du projet L'Ouest À VENIR de la Canada West Foundation. Le projet L'Ouest À VENIR explore trois thèmes clés : 1) les transformations économiques ; 2) les transformations générationnelles ; et 3) les transformations communautaires. Pour de plus amples informations sur le projet L'Ouest À VENIR, veuillez communiquer avec le directeur de la recherche de la Canada West Foundation, Robert Roach (roach@cwf.ca).

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas forcément celles des donateurs, des conseillers ou du conseil d'administration de la Canada West Foundation. Il est permis d'utiliser ou de reproduire ce rapport à des fins personnelles ou pédagogiques de façon gratuite, sans faire de demande officielle, en autant que les sources sont correctement citées. Il est par contre interdit d'en faire des copies pour les vendre ou les diffuser à des fins commerciales. Il est possible de télécharger une version électronique gratuite de ce document à partir du site Web de la CWF ([www.cwf.ca](http://www.cwf.ca)).

ISBN 1-894825-86-1

Imprimé et relié au Canada.

Conception et mise en page de Robert Roach.

La traduction française a été effectuée par :

Guillaume Labbé

Les traductions Fous-Aliés

Gatineau (Québec)

© Canada West Foundation 2006

## Contents

	Figures	v
	Remerciements	vi
	Avant-propos by Dr. Roger Gibbins	vii
	Préface	ix
Chapitre 1	Commerce international	1
Chapitre 2	Le commerce interprovincial	17
Chapitre 3	La main-d'œuvre	27
Chapitre 4	L'éducation postsecondaire et le développement des compétences	38
Chapitre 5	Ressources énergétiques	45
Chapitre 6	Ressources non énergétiques	55
Chapitre 7	L'économie du savoir	65
Chapitre 8	L'industrie des services	77
Chapitre 9	Activité manufacturière	85
Chapitre 10	Capital de risque	95
Chapitre 11	Conclusion	106
Chapitre 12	Sommaire des transformations clés	110



## Figures

Exportations internationales de marchandises de l'Ouest du Canada, 1983 et 2004	3
Exportations internationales de marchandises de l'Ouest du Canada, 1995-2004	4
25 principales exportations internationales de marchandises de la Colombie-Britannique	6
25 principales exportations internationales de marchandises de l'Alberta	7
25 principales exportations internationales de marchandises de la Saskatchewan	8
25 principales exportations internationales de marchandises de Manitoba	9
Pays de destination des exportations de marchandises de l'Ouest du Canada par province, 2004	10
Exportations de marchandises de l'Ouest du Canada vers la Chine, 1995-2004	11
Importations de marchandises vers l'Ouest du Canada, en provenance des principaux pays exportateurs, pour l'année 2004	12
Liste des vingt principaux produits importés en C.-B., pour l'année 2004	13
Commerce interprovincial de la C.-B., biens et services, 2001	20
Commerce interprovincial de l'Alberta., biens et services, 2001	21
Commerce interprovincial de la Saskatchewan, biens et services, 2001	22
Commerce interprovincial du Manitoba, biens et services, 2001	22
Emploi par profession dans l'Ouest du Canada, 2005	29
Taux de chômage dans l'Ouest du Canada	30
Taux d'activité pour l'Ouest du Canada	31
Employés et salaires horaires moyens, provinces de l'Ouest	32
Moyenne des frais de scolarité des étudiants du premier cycle par province, par année	41
Activités liées au pétrole brut et au gaz naturel dans l'Ouest du Canada	49
Production d'électricité par province, 20011	50
Balance commerciale avec les États-Unis pour la production d'électricité	50
Prix mondiaux de l'uranium, 2000-2006	51
Volume de bois d'oeuvre, Canada, C.-B. et Alberta	57
Prix et prévisions pour les produits forestiers	58
Principales productions céréalières, provinces des Prairies	59
Production minière non énergétique	61
PIB aux prix de base, Industries productrices de biens et de services, 2004	79
Emploi par industrie dans l'Ouest du Canada, 2004	82
Livraisons pour les industries manufacturières par Province, 2004	87
Principales livraisons manufacturières, 2004	88
Activité manufacturière en C.-B.	90
Activité manufacturière en Alberta	90
Activité manufacturière en Saskatchewan	91
Activité manufacturière au Manitoba	91
Total des capitaux de risque au Canada	98
Valeur monétaire des investissements en capital de risque au Canada	99
Financement en capital de risque au Canada	100
Comparaison entre le capital de risque national, le PIB et la population	100

## Remerciements

Je voudrais remercier les membres du comité consultatif du projet L'Ouest À VENIR pour les nombreuses heures qu'ils ont passé à lire ces chapitres et pour les commentaires et suggestions de très grande valeur qu'ils ont bien voulu me fournir :

- Stuart Duncan, Destination Winnipeg (Winnipeg, MAN.)
- Jock Finlayson, Business Council of British Columbia (Vancouver, C.-B.)
- Stephen Janzen, Western Centre for Economic Research (Edmonton, ALB.)
- Roslyn Kunin, Roslyn Kunin & Associates (Vancouver, C.-B.)
- Adam Legge, Calgary Economic Development (Calgary, ALB.)
- Jim Marshall, Saskatchewan Institute of Public Policy (Régina, SASK.)

J'aimerais remercier tout spécialement le stagiaire d'été de la Canada West Foundation, Daniel Huff, dont l'aide pour la collecte de données et la préparation du texte de ces chapitres a été inestimable.

Je voudrais également remercier le directeur de la recherche de la Canada West Foundation, Robert Roach, la conseillère principale en recherche Loleen Berdahl, et le Président et chef de la direction Roger Gibbins pour leurs commentaires et les orientations qu'ils ont partagés avec moi lors de la préparation de ces chapitres.

« Les événements À VENIR » fait partie du projet L'Ouest À VENIR, qui a été rendu possible grâce au généreux soutien financier des bailleurs de fonds suivants :

- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- La Kahanoff Foundation
- Une fondation anonyme
- Petro-Canada Inc.
- Teck Cominco Limited
- Banque Canadienne de l'Ouest
- Le fonds de dotation des fondateurs de la Canada West Foundation





## Avant-propos

### Qu'est-ce que l'avenir nous réserve ?

**Dr. Roger Gibbins**

**Président et chef de la direction**

**Prévoir** l'avenir n'est jamais facile. De plus, la plupart des prévisions au sujet de l'avenir sont spectaculairement erronées.

Pensez un instant aux « futurologues » dans les années 1950. Lorsqu'ils imaginaient l'avenir qui est le nôtre aujourd'hui, ils pensaient que les gens voleraient dans des vaisseaux spatiaux et visiteraient régulièrement la lune et les planètes. Leur vision était celle des modes de transport physique supersoniques qui révolutionneraient la planète.

Bien sûr, leur vision ne s'est pas matérialisée. Les avions, les locomotives de nos chemins de fer et nos automobiles personnelles sont toujours en grande partie comme ils étaient en 1950, sauf qu'ils sont plus sécuritaires et qu'il y a davantage de porte-gobelets.

Leur vision s'était concentrée sur les transports, mais ce qu'ils n'avaient pas prévu était la révolution majeure dans les communications. Ce n'est pas les vaisseaux spatiaux qui ont changé notre monde au cours des cinquante dernières années, mais plutôt l'ordinateur, l'Internet, les téléphones cellulaires et les satellites.

La seule certitude est que le changement *se produira*, mais comment et sous quelle forme, ça, nous ne le savons pas.

Pensez à cette citation maintenant célèbre de Thomas Watson, P.D.G. d'IBM, formulée en 1943 : « Je pense qu'il existe un marché mondial pour environ cinq ordinateurs ». Nous la trouvons bien bonne aujourd'hui, tant elle s'est révélée incroyablement fautive.

Mais avant d'avoir mal au ventre d'avoir trop ri, pensez que pour prévoir l'avenir, vous devez vous baser sur l'histoire. L'ordinateur, sous une forme qui pourrait ressembler un tant soit peu à ce que nous connaissons aujourd'hui, n'avait même pas encore été inventé. Et sa propre compagnie ne devait produire son premier ordinateur, le *IBM 701 EDPM Computer*, qu'en 1953.

Étant donné le fait qu'il ne possédait aucune information liée à l'histoire ou même de point de référence sur lequel baser sa prévision, l'affirmation de M. Watson ne semble pas si ridicule après tout. Sa prévision a tenu le cap pendant une décennie !

On peut se poser une question plus fondamentale : pourquoi faisons-nous des prévisions ? Qu'en est-il de cette tendance et de ce désir humain de voir dans l'avenir ?

La motivation financière y est certainement pour quelque chose. Étant donné les mécanismes de notre économie et de nos marchés boursiers, il est possible de faire beaucoup d'argent si on peut prévoir raisonnablement bien ce qui arrivera à une compagnie ou à une industrie particulière.

Il y a également une incitation personnelle à prévoir l'avenir et à pouvoir être la première personne à dire « je l'avais vu venir ! » Nous voulons savoir ce que l'avenir nous réserve pour calmer nos craintes. Il y a peu de choses aussi terrifiantes que de ne pas savoir ce qui va se produire dans l'avenir, particulièrement quand les prévisions sont apocalyptiques, dans le genre famine, maladie, ou guerre.

Mais il y a également une motivation moins avide et plus pratique d'essayer de voir dans l'avenir, car cela facilite énormément notre capacité de planifier. Les fermiers essaient d'obtenir les meilleures informations à propos du temps qu'il fera afin de planifier leurs récoltes et leurs périodes de moisson. Les fabricants de voitures consultent des « futurologues » afin d'avoir une idée de ce que seront les goûts des consommateurs dans quelques années, afin de pouvoir planifier et concevoir leurs modèles en conséquence. Les gouvernements et les banques centrales estiment l'inflation future et les conditions économiques dans le pays afin de prendre de bonnes décisions en matière de politiques monétaires et fiscales aujourd'hui même.

La Canada West Foundation offre depuis 35 ans des conseils et des recommandations à nos dirigeants politiques et aux responsables des orientations politiques, mais les bonnes décisions en terme de politiques publiques peuvent seulement être prises si nous avons une idée raisonnablement bonne ce que l'avenir nous réserve.

Les événements À VENIR est notre occasion de présenter quelques hypothèses bien fondées quant à la façon dont l'économie de l'Ouest du Canada évoluera au cours des cinq à dix années à venir. Quels défis aurons-nous à relever ? Quels obstacles et avantages se trouvent sur notre chemin ? Quels sont les événements les plus susceptibles de façonner notre économie et le paysage de nos politiques publiques ?

Nous offrons ces prévisions avec l'espoir qu'elles puissent contribuer à la planification des politiques publiques pour l'Ouest du Canada et pour le pays dans son ensemble. Nous nous attendons à ce que la plupart d'entre elles s'avèrent exactes, mais nous n'ignorons pas que d'autres seront fausses. Nous espérons que ceux qui jeteront un coup d'œil sur ces prévisions au printemps de l'an 2016 seront pardonnés s'ils éclatent de rire. Souvenez-vous de M. Watson !





## Préface

Todd Hirsch

**On** dit qu'il n'y a en ce monde que deux choses que nous ne pouvons éviter, soit la mort et les impôts. Cependant, nous pouvons ajouter un autre item à cette liste de certitudes, et c'est le changement.

Au cours du siècle dernier et un peu plus avant, plusieurs événements importants comme l'achèvement du chemin de fer du Canadien Pacifique ou la découverte du pétrole ont eu des répercussions immédiates et manifestes sur l'économie de l'Ouest canadien. D'autres changements, tels que les difficultés reliées à l'agriculture sous sa forme traditionnelle et le dépeuplement incessant de l'Ouest rural, ont quant à eux eu des incidences plus subtiles et graduelles, mais tout de même significatives.

Certains changements à l'économie ont été provoqués par des événements totalement extérieurs à l'Ouest, comme le développement de l'ordinateur, des communications sans fil, et des technologies de l'Internet. Ceux-ci ont radicalement changé la manière dont nous communiquons et faisons des affaires. D'autres changements sont davantage dus à nos propres décisions en matière de politiques, telles que l'ALENA.

En regardant vers l'avenir, nous pouvons nous poser les questions suivantes : quel sera le prochain événement à venir ? Quelles seront les forces susceptibles de déterminer ce que sera l'économie de l'Ouest canadien au cours des cinq, dix ou vingt prochaines années ? Comment ces changements surviendront-ils, et quelles en sont les incidences probables ?

Bien sûr, il arrive que les plus grandes surprises qui nous attendent soient les choses qui, finalement, ne changent pas du tout. Par exemple, les responsables des orientations politiques des années 1920 auraient probablement été bien étonnées d'apprendre qu'en dépit de tout l'optimisme et des prévisions de croissance du temps, la province de la Saskatchewan est à peu près de la même taille aujourd'hui qu'elle l'était à l'époque.

D'autres choses sont plus spectaculaires et causent des surprises énormes. Qui aurait cru en 1993 que la province de l'Alberta aurait éliminé sa dette totale sur une période de douze ans ?

D'autres changements sont plus prévisibles, comme la montée du pouvoir des industries et des consommateurs dans des nations telles que la Chine et l'Inde. Selon toute probabilité, ces pays continueront d'être à l'avant-scène de la planète en terme de croissance économique, alors que leurs populations en pleine croissance et que l'accroissement de la classe moyenne déplace le centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Extrême-Orient.

Néanmoins, l'histoire nous enseigne que bien souvent, ce que nous *pensons* qu'il se produira ne se produit pas du tout. Si le présent rapport avait été préparé il y a vingt ans, soit en 1986, il va sans dire que c'est le Japon, alors au centre de l'attention, qui aurait retenu passablement d'intérêt. Ce qui n'avait pas été prévu, c'est que ce pays serait en récession pendant une décennie, jusque dans les années 1990. Bien qu'il constitue encore aujourd'hui un important centre de commerce et une forte économie à l'échelle mondiale, il est bien loin d'éclipser les États-Unis en terme de domination économique, bien que cela eut été envisageable dans les années 1980.

Et puis il y a ces changements qui se produisent à une telle vitesse et qui entraînent des conséquences si horribles qu'ils sont souvent au-delà de la portée des prévisions normales. Par exemple, les scientifiques nous avisent qu'un tremblement de terre important est susceptible de se produire sur la côte ouest du Canada, mais ils n'ont aucune idée du moment, du lieu ou encore des dommages qu'il pourrait causer.

De façon similaire, d'autres événements difficilement prévisibles se produiront assurément. Des tsunamis, des pandémies majeures (par exemple, le SRAS), des attaques terroristes sur des civils et des inondations provoquées par des ouragans sont tous des événements dont les ravages en d'autres régions du monde ont pu être observés par les Canadiens de l'Ouest. Ce ne sera peut-être pas des événements de ce genre, mais nous pouvons être sûrs que des événements imprévisibles et inévitables toucheront éventuellement notre économie. Des événements de cette nature sont, par définition, difficiles à prévoir et il est presque impossible de les empêcher.

Ce livre «Les événements À VENIR » tente de faire le portrait des dix thèmes principaux de l'économie de l'Ouest du Canada, et offre par la même occasion quelques prévisions sur ce vers quoi nous nous dirigeons. Certaines de ces prévisions sont hautement probables et plus apparentées avec des observations de tendances connues (par exemple, le vieillissement de la population) que des « prévisions ». D'autres ont exigé que nous prenions certains risques, et peuvent être quelque peu surprenantes.

Dans tous les cas, les changements qui sont à venir doivent être anticipés autant que possible. Ce n'est que par l'anticipation juste du changement que nos dirigeants politiques peuvent faire des choix de politiques publiques efficaces aujourd'hui.

Todd Hirsch  
Économiste en chef  
[hirsch@cwf.ca](mailto:hirsch@cwf.ca)

# Chapitre 1

## Commerce international

- ▶ Les É.-U. sont le partenaire commercial principal de l'Ouest du Canada, autant comme destination pour les exportations que comme source d'importations, et le demeureront dans un avenir prévisible.
- ▶ Les exportations sont principalement des produits de base, reflétant l'avantage comparatif de l'Ouest du Canada dans l'extraction efficace et rentable des ressources naturelles.
- ▶ Les importations sont en grande partie des produits manufacturés tels que des automobiles, des ordinateurs, des produits électroniques et d'autres biens de consommation.

### TRANSFORMATIONS

Les caractéristiques du commerce international de l'Ouest du Canada sont peu susceptibles de changer drastiquement au cours des prochaines années à venir; cependant, certains thèmes sous-jacents provoqueront des transformations subtiles mais importantes.

Les différends commerciaux (tels que celui sur le bois d'oeuvre, les bovins vivants et le blé) avec les É.-U. pourraient intensifier. Le gouvernement canadien doit demeurer inébranlable et continuer ses tentatives de résoudre ces conflits dans l'esprit et le cadre de l'ALENA.

Le Canada doit également continuer de travailler avec l'Organisation mondiale du commerce à éliminer des barrières pour favoriser le libre-échange mondial. À cet égard, le Canada sera peut-être forcé d'abandonner ses systèmes de gestion d'approvisionnement pour certains produits agricoles.

En même temps, les responsables des orientations politiques du Canada sont susceptibles de continuer de poursuivre les négociations d'accords commerciaux avec d'autres pays que les É.-U. (tels que la Corée du Sud, le Japon et la Chine), tâchant autant que possible de diversifier les marchés pour les exportations.

L'expansion rapide des économies chinoises et indiennes est prometteuse, en ce sens que ce sont des marchés en croissance pour les exportations de biens et de services de l'Ouest du Canada, bien que le commerce avec la Chine demeurera minuscule en comparaison avec celui ayant cours avec les É.-U. Dans le futur, d'autres économies comme celles de l'Indonésie, du Vietnam et du Brésil pourraient jouer de plus grands rôles au niveau du commerce international avec l'Ouest du Canada.

Des investissements dans les infrastructures de transport telles que les équipements de chargement terminaux dans les ports de la côte ouest seront essentiels en vue d'augmenter les opportunités commerciales. L'Ouest du Canada pourrait perdre des possibilités d'affaires au profit de ports concurrents aux É.-U. si la capacité n'est pas augmentée.

Il pourrait y avoir quelques opportunités pratiques en faveur de l'exportation de produits manufacturés secondaires en provenance de l'Ouest du Canada (le thème subtil de la « valeur ajoutée »). Il est cependant possible que la géographie, une croissance plus lente de productivité et des coûts de main-d'œuvre relativement élevés puissent continuer de limiter la croissance des exportations des produits manufacturés de l'Ouest du Canada.

Les meilleures occasions permettant d'augmenter l'ampleur du commerce international sont dans la conception, la recherche, la mise à l'essai et la création, éléments qui font tous partie de la chaîne de la valeur ajoutée, et l'Ouest du Canada a une chance de jouer un rôle grandissant dans l'exportation de ces services.

L'Ouest du Canada s'est épanoui dans l'économie globale et dans l'environnement commercial de plus en plus libéralisé des dernières décennies. Depuis l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) signé à la fin des années 1940, et qui était la première tentative des Temps modernes visant à réduire les barrières au commerce et à augmenter les échanges commerciaux entre les pays industrialisés, le Canada a renforcé son rôle international en tant que nation commerçante d'envergure. La participation du Canada à un environnement commercial plus libéralisé a continué de plus belle alors que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) succédait au GATT en 1995.

De nombreuses entraves aux échanges commerciaux entre le Canada et les É.-U. ont été éliminées ou prévues pour élimination lors de la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ) en janvier 1989. En janvier 1994, l'ALÉ a été élargi alors que le Canada, les É.-U. et le Mexique lançaient l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), créant ainsi la plus grande zone de libre échange du monde.

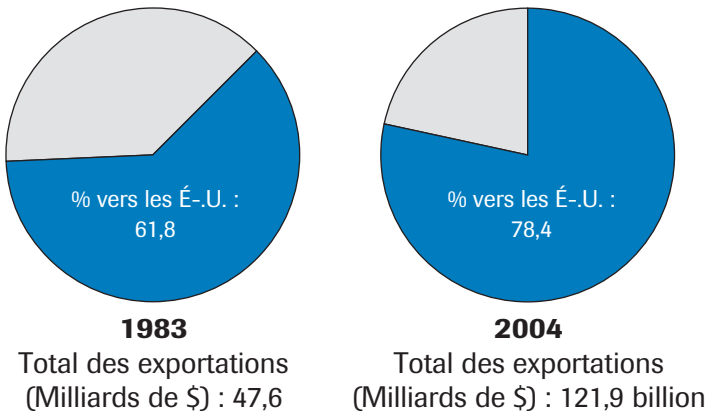
L'ALÉ et l'ALENA ont suscité leur lot de controverse et ont été chaudement débattus. L'ALÉ a même été la pièce maîtresse du litige lors de l'élection fédérale canadienne de 1988. La crainte était qu'un

accord de libre-échange avec les É.-U. éroderait les forces financières et culturelles canadiennes, endommagerait irréparablement une foule d'entreprises canadiennes, et augmenterait la domination économique des É.-U. Seize ans après la signature de l'ALÉ, il n'y a toujours pas de consensus sur les coûts et les avantages globaux de l'augmentation du commerce avec les É.-U.

On peut avancer sans en douter que le commerce entre les deux pays a prospéré. Les exportations de l'Ouest du Canada vers les É.-U. ont monté en flèche au cours des années 1990 (résultat d'une combinaison de libre-échange et d'un dollar canadien considérablement dévalué). D'autre part, il y a eu quelques ajustements assez douloureux dans certains secteurs de l'économie canadienne, en particulier dans celui de la fabrication. De plus, l'économie du Canada est maintenant plus étroitement liée avec l'économie des É.-U. En 1983, 62% des exportations de l'Ouest du Canada ont pris la direction des É.-U. ; en 2004, ce pourcentage grimpe à 79% (voir la Figure 1). Cette tendance a soulevé des inquiétudes quant à la dépendance économique de l'Ouest du Canada vis-à-vis d'un seul partenaire commercial.

En général, cependant, la plupart des économistes s'entendent pour dire que l'ALÉ, l'ALENA et la libéralisation commerciale provoquée par l'OMC ont été économiquement salutaires au Canada.

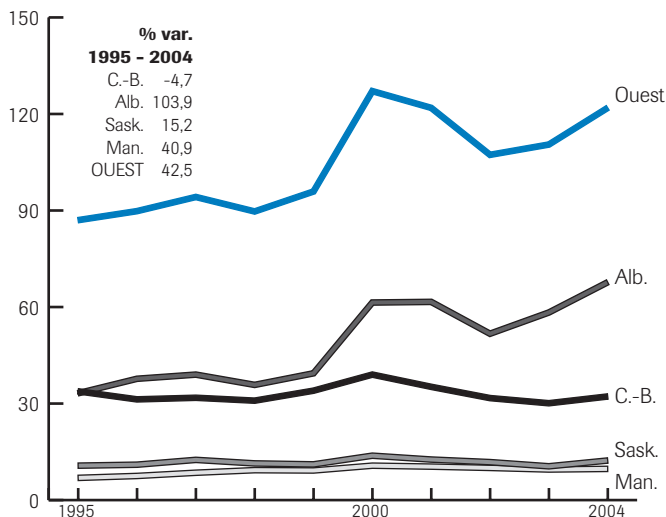
Figure 1 :  
 Exportations internationales de marchandises de  
 l'Ouest du Canada, 1983 et 2004  
 (inflation ajustée en dollars de 2004)



Source : Canada West Foundation et Industrie Canada « Données sur le commerce en direct »

Figure 2 :  
Exportations internationales de marchandises  
de l'Ouest du Canada, 1995-2004

(Milliards de dollars de 2004 ajustés pour tenir compte de l'inflation)



Source : Industrie Canada « Données sur le commerce en direct » Date du rapport: 3 janvier 2006

Les exportations de marchandises de l'Ouest du Canada ont totalisé approximativement 122 milliards de dollars en 2004, alors qu'elles étaient de 87 milliards de dollars en 1995 (en dollars indexés), et de 48 milliards de dollars en 1983 (voir les Figures 1 et 2). Les exportations internationales de marchandises de l'Ouest ont représenté environ 29,6% des exportations internationales canadiennes totales de marchandises en 2004. Le ratio des exportations de l'Ouest par rapport au PIB était, en 2004, de 28,7% (légèrement inférieur au ratio de 31,8% pour le Canada dans son ensemble).

Bien que la valeur réelle des exportations internationales de marchandises de l'Ouest ait connu une croissance considérable au cours des vingt dernières années, elle est demeurée stable ou a diminué au cours de la période de cinq ans la plus récente (2000 à 2004). La valeur des exportations de l'Ouest du Canada ajustée en fonction de l'inflation a diminué de 16% entre 2000 et 2002. Cette diminution a été déclenchée par une faible performance économique des É.-U. après le 11 septembre et par une baisse de la valeur du dollar américain face au dollar canadien en 2002. Depuis 2002, cependant, les exportations de l'Ouest ont repris de la vigueur. Cette amélioration



s'est produite en dépit de l'appréciation continue du dollar canadien. Une économie américaine plus forte et des cours relativement élevés pour les matières premières sont en grande partie responsables de ce revirement de situation.

Les données pour des exportations du secteur tertiaire, qui comprend les voyages, le transport et les services financiers et commerciaux ne sont pas aussi aisément disponibles sur une base provinciale comme elles le sont pour les exportations de marchandises. Par conséquent, les échanges commerciaux dans le secteur tertiaire ne sont pas considérés au même degré dans ce chapitre que le commerce de marchandises. Cependant, le modèle et la tendance dans les exportations du secteur tertiaire seraient probablement tout à fait semblables à ceux du commerce de marchandises (soit une valeur généralement croissante du commerce international dans le secteur tertiaire au cours des dix dernières années, avec les É.-U. dominant fortement les importations et les exportations).

## Exportations internationales par province

### Colombie-Britannique

La force des secteurs des ressources naturelles de la C.-B. se reflète dans les exportations de marchandises de la province. En haut de la liste, on retrouve le bois d'oeuvre avec 7,3 milliards de dollars en 2004, soit une hausse d'environ 27% par rapport à l'année précédente (voir Figure 3).

Les exportations de bois d'oeuvre résineux<sup>1</sup> (qui englobe la plus grande partie des exportations totales de bois d'oeuvre) avaient souffert en termes de volume au cours des dernières années en raison du litige commercial avec les É.-U.

Bien que le litige ne soit toujours pas réglé, les cours élevés des matières premières pour le bois ont fait gonfler la valeur totale en dollars des exportations en 2004. (Voir le chapitre 6 sur les ressources non énergétiques pour plus de détails sur le litige sur le bois d'oeuvre entre le Canada et les É.-U.)

Les exportations totales de pâtes et papier de la C.-B. ont totalisé 4,6 milliards de dollars en 2004,

---

1. Le bois d'oeuvre résineux est le bois qui provient de conifères tels que le pin, l'épinette, le cèdre, le sapin, le mélèze, la pruche, le cyprès, le séquoia et l'if. Le bois d'oeuvre résineux est habituellement utilisé pour les montants de charpente (2 X 4) et les madriers de charpente. On l'utilise aussi pour en faire des moulures, des portes et des cadres de fenêtre.

**Figure 3 :**  
**25 principales exportations internationales de marchandises**  
**de la Colombie-Britannique**  
**(selon les codes SCIAN à 5 chiffres)**

	millions de dollars				
	2000	2001	2002	2003	2004
Scieries et préservation du bois	7 486	7 215	6 939	5 761	7 336
Usines de pâte à papier	4 488	3 138	2 812	2 763	2 982
Extraction de pétrole et de gaz	2 616	2 756	1 914	2 863	2 530
Usines de papier	2 065	2 060	1 857	1 600	1 583
Extraction de charbon	1 332	1 431	1 373	1 450	1 577
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	1 092	1 094	1 101	1 303	1 554
Production et transformation d'alumine et d'aluminium	651	519	482	496	628
Extraction de minerais de cuivre, de nickel, de plomb et de zinc	560	466	405	430	611
Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	540	564	565	581	589
Fonte et affinage de métaux non ferreux, sauf l'aluminium	517	261	350	368	448
Exploitation forestière	370	395	536	477	444
Fabrication d'autres machines industrielles	444	403	355	377	424
Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	207	215	266	290	346
Extraction d'autres minerais métalliques	42	46	158	137	335
Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	964	307	205	265	335
Production d'électricité	1 987	2 086	288	383	291
Fabrication d'autres produits en plastique	211	205	262	266	267
Culture vivrière en serre	51	61	69	202	250
Pêche	185	204	222	227	245
Abattage et transformation d'animaux	195	176	208	199	241
Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	138	148	264	189	233
Usines de carton	262	250	258	204	223
Fabrication de tous les autres produits en bois	174	170	197	193	210
Aquaculture animale	228	265	293	244	206
Menuiseries préfabriquées	223	184	198	185	205
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>27 028</b>	<b>24 618</b>	<b>21 577</b>	<b>21 453</b>	<b>24 092</b>
<b>AUTRES</b>	<b>8 456</b>	<b>8 305</b>	<b>8 679</b>	<b>8 133</b>	<b>8 142</b>
<b>TOTAL (TOUTES LES INDUSTRIES)</b>	<b>35 484</b>	<b>32 923</b>	<b>30 256</b>	<b>29 586</b>	<b>32 234</b>

Source : Industrie Canada « Données sur le commerce en direct » Date du rapport : 3 janvier 2006

bien que ce chiffre ait été de presque 6,6 milliards de dollars en 2000. Les producteurs de produits énergétiques (surtout du gaz naturel) ont exporté pour plus de 2,5 milliards de dollars en 2004. Les autres principales exportations de marchandises sont le charbon, le placage et le contre-plaqué (y compris les panneaux à copeaux orientés) et les métaux communs.

Les exportations totales de marchandises en provenance de la C.-B. ont été évaluées à 32,2 milliards de dollars en 2004.

## Alberta

L'Alberta est de loin la plus importante province exportatrice de l'Ouest du Canada, et c'est le secteur de l'énergie qui domine les exportations internationales de la province. Des 67,7 milliards de dollars d'exportations en 2004, 44,1 milliards de dollars (65%) étaient du gaz naturel et du pétrole brut (voir la Figure 4).

**Figure 4 :**  
**25 principales exportations internationales de marchandises**  
**de l'Alberta (selon les codes SCIAN à 5 chiffres)**

	Millions de dollars				
	2000	2001	2002	2003	2004
Extraction de pétrole et de gaz	32 269	34 436	28 543	38 200	44 122
Fabrication de résines et de caoutchouc synthétique	904	1 287	1 166	1 692	2 327
Abattage et transformation d'animaux	1 806	2 207	2 104	1 583	2 132
Raffineries de pétrole	2 124	1 955	1 692	1 952	2 093
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	1 030	1 206	837	506	1 483
Usines de pâte à papier	1 672	1 307	1 258	1 197	1 231
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	499	471	512	681	1 088
Culture du blé	1 191	1 136	780	737	1 044
Scieries et préservation du bois	714	716	687	603	766
Fabrication de produits pétrochimiques	660	513	616	634	718
Fabrication d'engrais	631	489	488	491	616
Fonte et affinage de métaux non ferreux, sauf l'aluminium	239	237	266	400	538
Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	193	258	364	372	478
Culture de plantes oléagineuses, sauf le soja	416	459	422	345	476
Fabrication de matériel téléphonique	2 678	1 192	921	631	451
Fabrication de matériel de radiodiffusion, de télédiffusion et de communication sans fil	1 444	1 007	696	410	397
Amidonnerie et fabrication d'huiles et de graisses végétales	291	276	209	263	336
Fabrication de machines pour l'extraction minière et l'exploitation pétrolière et gazière	155	304	382	295	304
Laminage, étirage, extrusion et alliage de métaux non ferreux, sauf le cuivre et l'aluminium	139	115	119	146	296
Fabrication de pompes et de compresseurs	104	229	195	231	284
Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance	213	299	283	251	281
Fabrication d'autres machines industrielles	199	191	191	204	272
Fabrication d'aliments congelés	154	160	169	155	238
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	127	119	119	79	198
Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel	165	200	191	173	186
SOUS-TOTAL	50 014	50 771	43 209	52 230	62 356
AUTRES	5 866	6 765	6 103	4 981	5 329
TOTAL (TOUTES LES INDUSTRIES)	55 880	57 536	49 312	57 211	67 685

Source : Industrie Canada « Données sur le commerce en direct » Date du rapport : 3 janvier 2006

En lointaine deuxième position en terme de valeur d'exportation, on retrouve des produits associés au secteur de l'énergie, soit des résines, des produits chimiques de base, de l'éthylène glycol et du styrolène. Ces produits ont représenté 3,8 milliards de dollars des exportations de l'Alberta en 2004. Les produits pétroliers raffinés représentent pour leur part environ 2,1 milliards de dollars. Les exportations des produits forestiers (la pâte de bois, les panneaux de particules agglomérées, et le bois de charpente) se chiffrent à près de 3,1 milliards de dollars. C'est plus de deux fois la valeur des principales exportations de récoltes, le blé et le canola, qui totalisent à eux deux 1,5 milliard de dollars.

Figure 5 :  
25 principales exportations internationales de marchandises  
de la Saskatchewan (selon les codes SCIAN à 5 chiffres)

	Millions de dollars				
	2000	2001	2002	2003	2004
Extraction de pétrole et de gaz	3 218	2 548	2 577	3 057	3 846
Extraction d'autres minerais non métalliques	2 326	2 130	2 292	1 840	2 050
Culture du blé	1 935	1 995	1 650	1 288	1 614
Culture de plantes oléagineuses, sauf le soja	646	729	566	730	713
Culture de pois et de haricots secs	541	531	389	372	458
Amidonnerie et fabrication d'huiles et de graisses végétales	299	199	195	213	325
Autres cultures céréalières	348	388	306	235	308
Usines de pâte à papier	382	234	281	284	273
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	39	12	49	120	265
Fabrication de machines agricoles	106	147	195	208	264
Fabrication de tubes et de tuyaux en fer et en acier à partir d'acier acheté	79	89	81	64	160
Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	200	321	302	171	153
Raffineries de pétrole	114	138	110	117	133
Fabrication d'engrais	90	121	147	95	132
Usines de papier	181	193	86	117	130
Minoterie et malterie	94	100	116	99	122
Scieries et préservation du bois	193	143	109	87	106
Abattage et transformation d'animaux	145	155	150	137	106
Fabrication de pesticides et d'autres produits chimiques agricoles	74	93	78	78	72
Sidérurgie	68	58	99	52	64
Production et transformation d'alumine et d'aluminium	41	60	65	61	61
Fabrication de matériel de radiodiffusion, de télédiffusion et de communication sans fil	28	26	21	25	54
Fabrication de carrosseries et de remorques de véhicules automobiles	37	37	47	42	46
Fabrication de matériel de manutention	35	31	27	26	43
Fabrication d'autres produits en plastique	37	42	39	41	43
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>11 258</b>	<b>10 518</b>	<b>9 976</b>	<b>9 556</b>	<b>11 541</b>
<b>AUTRES</b>	<b>1 345</b>	<b>1 214</b>	<b>1 306</b>	<b>789</b>	<b>800</b>
<b>TOTAL (TOUTES LES INDUSTRIES)</b>	<b>12 603</b>	<b>11 732</b>	<b>11 282</b>	<b>10 345</b>	<b>12 341</b>

Source : Industrie Canada « Données sur le commerce en direct » Date du rapport : 3 janvier 2006

## Saskatchewan

En dépit de sa réputation d'être principalement une province agricole, la plus grande activité d'exportation de la Saskatchewan est l'extraction de pétrole brut et de gaz, pour un total de 3,8 milliards de dollars en 2004 (voir la Figure 5). Bien que le pétrole brut soit l'article d'exportation le plus important de la Saskatchewan, il paraît encore bien petit en comparaison avec les 20 milliards de dollars en pétrole brut et en gaz exportés par l'Alberta.

L'ensemble des exportations de récoltes de la Saskatchewan s'est élevé à 3,1 milliards de dollars en 2004. Les exportations de potasse étaient de 2 milliards de dollars. Les exportations totales de la Saskatchewan étaient de l'ordre de 10,6 milliards de dollars en 2004.

Figure 6 :  
25 principales exportations internationales de marchandises  
du Manitoba (selon les codes SCIAN à 5 chiffres)

	Millions de dollars				
	2000	2001	2002	2003	2004
Fonte et affinage de métaux non ferreux, sauf l'aluminium	608	740	776	800	865
Culture du blé	511	691	583	622	677
Culture de plantes oléagineuses, sauf le soja	340	402	345	608	550
Abattage et transformation d'animaux	415	535	506	454	450
Extraction de pétrole et de gaz	596	664	757	489	401
Production d'électricité	443	535	390	264	380
Élevage de porcs	208	248	246	276	352
Fabrication de machines agricoles	243	161	202	213	277
Amidonnerie et fabrication d'huiles et de graisses végétales	147	142	181	217	268
Fabrication d'aliments congelés	127	141	160	205	258
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	428	438	369	283	253
Fabrication de camions lourds	8	5	8	148	253
Fabrication de carrosseries et de remorques de véhicules automobiles	419	455	362	281	242
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	104	93	100	169	220
Usines de papier	214	202	220	221	211
Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments	130	149	121	216	195
Fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine en bois	112	131	164	166	168
Raffineries de pétrole	204	118	131	179	165
Autres cultures céréalières	135	180	136	181	153
Impression	88	122	140	131	134
Culture de pois et de haricots secs	118	155	138	147	134
Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel	186	208	201	144	125
Fabrication de pellicules, de feuilles et de sacs non renforcés en plastique	96	126	122	131	125
Fabrication d'engrais	69	98	111	89	121
Fabrication de matériel de manutention	92	104	113	97	107
SOUS-TOTAL	6 039	6 844	6 584	6 729	7 083
AUTRES	3 666	2 850	2 985	2 570	2 596
TOTAL (TOUTES LES INDUSTRIES)	9 705	9 694	9 569	9 299	9 679

Source : Industrie Canada « Données sur le commerce en direct » Date du rapport : 3 janvier 2006

## Manitoba

Bien que ses 9,7 milliards de dollars d'exportations de marchandises en 2004 représentent le plus petit total des quatre provinces de l'Ouest, c'est le Manitoba qui a de loin l'ensemble le plus grandement diversifié de produits internationaux d'exportation (voir la Figure 6). Ceci donne à la province une certaine immunité face aux cycles en dents de scie qui peuvent embêter les autres provinces qui dépendent davantage des prix mondiaux de ressources spécifiques.

Les exportations du blé, des graines oléagineuses et d'autres grains se sont élevées à 1,4 milliard de dollars en 2004 ; l'exploitation d'élevage et l'abattage de bétail ont compté ensemble pour un autre 800 millions de dollars. La fonte et l'affinage de métaux non ferreux, en particulier le nickel, le cuivre et le zinc, ont contribué environ 865 millions de dollars.

## Marchés d'exportation de l'Ouest du Canada

Les É.-U. dominent les marchés d'exportations de l'Ouest du Canada. L'Alberta est la province de l'Ouest qui dépend le plus des É.-U. pour ses exportations, alors que 88% de ces dernières passaient au sud de notre frontière en 2004 (voir la Figure 7). La Saskatchewan et la C.-B. dépendent le moins des É.-U., alors que seulement les deux tiers de leurs exportations vont aux É.-U.

La Colombie-Britannique possède les marchés d'exportations les plus diversifiés. Près de 7 milliards de dollars (soit plus de 21%) des exportations de la C.-B. sont destinés aux marchés asiatiques. Les exportations vers l'Asie pour les autres provinces de l'Ouest sont également importantes ; la

Figure 7 :  
Pays de destination des exportations de marchandises de  
l'Ouest du Canada par province, 2004

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	OUEST	%
États-Unis	20 858,4	59 534,4	7 981,0	7 262,9	95 636,6	78,4
Japon	3 840,7	1 307,2	519,2	457,9	6 125,0	5,0
Chine	1 310,6	1 834,8	746,7	392,8	4 284,9	3,5
Mexique	201,6	707,3	322,9	260,6	1 492,5	1,2
Corée du Sud	931,0	435,7	81,1	43,8	1 491,6	1,2
Italie	459,7	151,3	183,6	38,9	833,4	0,7
Royaume-Uni	387,7	295,9	63,6	65,7	812,9	0,7
Taiwan	496,4	191,9	50,1	61,8	800,1	0,7
Belgique	219,6	207,3	223,5	76,5	727,0	0,6
Hong Kong	338,0	125,9	2,7	172,2	638,8	0,5
Allemagne	431,2	113,8	45,6	36,2	626,7	0,5
Pays-Bas	329,2	218,6	44,0	22,0	613,8	0,5
Indonésie	178,3	126,8	153,2	41,3	499,6	0,4
Australie	238,0	144,0	51,3	65,9	499,2	0,4
Brésil	156,3	89,7	213,4	7,1	466,5	0,4
Inde	149,1	46,5	189,2	20,1	405,0	0,3
France	196,3	89,3	41,3	21,0	347,8	0,3
Philippines	130,3	80,5	67,0	38,2	316,1	0,3
Espagne	62,1	85,0	95,2	62,2	304,4	0,2
Thaïlande	132,5	50,6	73,1	26,3	282,5	0,2
Vénézuéla	43,1	91,2	108,0	31,7	274,0	0,2
Malaisie	61,2	59,8	105,7	16,4	243,1	0,2
Colombie	30,6	60,3	97,9	33,5	222,4	0,2
Algérie	1,9	73,6	103,5	24,9	203,9	0,2
Singapour	43,3	126,1	8,6	25,4	203,5	0,2
Émirats arabes unis	28,7	97,7	29,5	15,1	171,1	0,1
Nouvelle-Zélande	92,0	36,5	25,6	8,7	162,7	0,1
Turquie	97,4	15,0	19,0	18,9	150,3	0,1
Chili	61,1	43,3	32,9	12,6	149,9	0,1
Grèce	49,7	51,0	31,1	15,0	146,9	0,1
Arabie saoudite	24,3	55,2	36,6	16,4	132,5	0,1
Russie	26,3	86,0	4,6	8,5	125,4	0,1
Équateur	17,2	42,7	44,0	20,0	123,8	0,1
Maroc	1,1	38,0	81,1	3,3	123,5	0,1
Cuba	6,6	80,3	19,6	4,2	110,6	0,1
Suisse	40,8	59,8	1,8	7,0	109,4	0,1
Guatemala	28,4	31,3	28,3	13,1	101,1	0,1
Pérou	14,8	21,8	43,6	13,9	94,2	0,1
Pakistan	28,5	34,9	24,0	6,7	94,0	0,1
Afrique du Sud	33,2	30,8	16,3	7,8	88,2	0,1
Tous les autres pays	456,6	713,3	331,9	202,1	1 703,9	1,4
TOTAL DES EXPORTATIONS	32 233,9	67 685,3	12 341,0	9 678,6	121 938,7	100,0

Chine et le Japon sont les marchés d'exportations qui se positionnent au deuxième et au troisième rang des marchés principaux pour les Prairies. Les exportations vers tous les pays asiatiques en provenance des Prairies s'élèvent à plus de 6,4 milliards de dollars.

## Exportations vers la Chine

Au cours de la dernière décennie, les exportations de marchandises de l'Ouest du Canada vers la Chine étaient assez stables à environ 2 milliards de dollars par an. Ces exportations comptent pour un très faible pourcentage (approximativement 2-3%) des exportations internationales totales de l'Ouest du Canada, surtout quand on les compare avec les États-Unis.

Cependant, les exportations ont nettement progressé en 2004 à presque 4,3 milliards de dollars (voir la Figure 8). L'émergence de la Chine en tant que marché économique important dans l'économie mondiale a donné à l'Ouest du Canada un nouveau marché important en pleine croissance pour ses exportations. La croissance des exportations vers la Chine a été particulièrement forte pour l'Alberta et la C.-B.

Figure 8 :  
Exportations de marchandises de l'Ouest du Canada vers  
la Chine, 1995-2004  
(Millions de dollars de 2004 indexés pour l'inflation)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	% var.
<b>C.-B.</b>	602	608	534	537	675	830	841	902	1 166	1 311	118
<b>Alb.</b>	816	802	505	555	632	856	960	796	779	1 835	125
<b>Sask.</b>	1 118	799	593	724	645	803	736	508	419	747	-33
<b>Man.</b>	293	287	171	262	182	119	180	83	154	393	34
<b>OUEST</b>	2 829	2 496	1 802	2 078	2 133	2 609	2 717	2 290	2 518	4 285	51
<b>% du commerce total</b>	3,3	2,8	1,9	2,3	2,2	2,1	2,2	2,1	2,3	3,5	

Source : Industrie Canada « Données sur le commerce en direct » Date du rapport : 3 janvier 2006

## Importations vers l'Ouest du Canada

En plus d'être la destination la plus importante des exportations en provenance de l'Ouest du Canada, les É.-U. sont également la source la plus importante des importations vers l'Ouest du Canada. En 2004, près de 35 milliards de dollars en marchandises ont été importés des É.-U. vers l'Ouest du Canada (voir la Figure 9). (Ce chiffre sous-estime également la valeur totale du commerce avec les É.-U., parce qu'il ne tient pas compte de la valeur de la marchandise qui est importée aux points d'entrée de l'Est du Canada et qui doit ensuite être acheminée vers l'Ouest du Canada). En raison de l'appréciation du dollar canadien au cours des dernières années, la valeur totale des importations de marchandises vers l'Ouest du Canada est demeurée assez stable. Le

**Figure 9 :**  
**Importations de marchandises vers l'Ouest du Canada**  
**en provenance des principaux pays exportateurs, pour**  
**l'année 2004 (Millions de dollars)**

	<b>C.-B.</b>	<b>Alb.</b>	<b>Sask.</b>	<b>Man.</b>	<b>OUEST</b>	<b>%</b>
États-Unis	12 694	9 597	4 179	8 525	34 995	56,7
Chine	6 105	596	57	390	7 148	11,6
Japon	4 593	151	35	138	4 916	8,0
Corée du Sud	2 503	117	9	44	2 672	4,3
Mexique	663	538	35	181	1 417	2,3
Taiwan	870	144	12	126	1 151	1,9
Allemagne	386	287	59	181	914	1,5
Royaume-Uni	328	366	44	124	863	1,4
Italie	279	209	23	173	685	1,1
Malaisie	421	154	3	57	634	1,0
Thaïlande	457	83	3	29	571	0,9
France	238	197	21	62	519	0,8
Australie	373	68	5	17	464	0,8
Inde	177	50	3	26	255	0,4
Brésil	127	50	11	48	236	0,4
Pays-Bas	121	56	5	20	202	0,3
Indonésie	166	16	2	15	199	0,3
Suisse	66	84	20	20	190	0,3
Suède	94	53	10	26	183	0,3
Hong Kong	151	21	0	10	182	0,3
Nouvelle-Zélande	157	11	1	3	172	0,3
Danemark	42	93	24	9	167	0,3
Vietnam	146	9	1	5	161	0,3
Belgique	86	40	5	19	149	0,2
Chili	103	30	3	7	143	0,2
Singapour	84	29	4	12	129	0,2
Philippines	102	14	0	12	128	0,2
Pérou	113	3	0	3	119	0,2
Autriche	46	49	5	8	107	0,2
Espagne	48	39	3	9	99	0,2
Bangladesh	80	2	0	7	90	0,1
Afrique du Sud	53	23	7	6	88	0,1
Finlande	45	18	5	10	79	0,1
Irlande	32	35	2	10	78	0,1
Israël	42	15	4	10	71	0,1
Guatemala	42	18	1	9	69	0,1
Colombie	25	5	6	19	55	0,1
Lituanie	50	2	0	0	53	0,1
Équateur	27	14	0	6	48	0,1
Argentine	12	26	2	5	46	0,1
Tous les autres	725	281	63	184	1 252	2,0
<b>Total des importations</b>	<b>32 874</b>	<b>13 594</b>	<b>4 669</b>	<b>10 564</b>	<b>61 701</b>	<b>100,0</b>

Source : Industrie Canada « Données sur le commerce en direct » Date du rapport : 3 janvier 2006

volume total des importations a augmenté, mais cela est dissimulé en raison de la valeur plus élevée du dollar canadien.

Les marchandises importées des pays asiatiques, en particulier de la Chine, du Japon, et de la Corée du Sud, représentent en gros l'ensemble des autres sources majeures d'importations vers l'Ouest du Canada. La Chine a pris la place du Japon en qualité de deuxième plus grand exportateur vers l'Ouest, ayant plus que doublé la valeur de ses exportations dans la région au cours des cinq dernières années. Voici encore une autre preuve de l'émergence de la Chine à titre de puissance commerciale internationale.



Plus de la moitié de toutes les importations internationales vers l'Ouest du Canada arrivent en C.-B., mais seront ultimement distribuées ailleurs dans l'Ouest (et aussi au Canada central et dans l'est du pays). Il est donc possible d'obtenir un bon portrait des diverses importations vers l'Ouest du Canada en examinant les principales importations arrivant en C.-B.

La Figure 10 présente les vingt plus importantes catégories d'importations en C.-B. pour l'année 2004. La liste est dominée par les marchandises manufacturées ou traitées, particulièrement les marchandises industrielles et les biens de consommation tels que les voitures, l'électronique, et les ordinateurs. Seulement un item sur la liste des vingt principaux items importés est une ressource naturelle ou provenant de l'agriculture, et il s'agit des légumes et melons importés, à hauteur de 353 millions de dollars.

**Figure 10 :**  
**Liste des vingt principaux produits importés en**  
**C.-B., pour l'année 2004**

	(Millions de dollars)	%
Fabrication de voitures et de véhicules automobiles légers	4 775	14,5
Fabrication de matériel audio et vidéo	1 196	3,6
Fabrication de matériel informatique et périphérique	1 079	3,3
Sidérurgie	990	3,0
Raffineries de pétrole	906	2,8
Fabrication de machines pour la construction	583	1,8
Fabrication de poupées, de jouets et de jeux	581	1,8
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	580	1,8
Fabrication de camions lourds	568	1,7
Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel	533	1,6
Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	530	1,6
Fabrication d'autres types de matériel de transport	474	1,4
Fabrication de vêtements coupés-cousus pour femmes et filles	458	1,4
Toutes les autres activités diverses de fabrication	387	1,2
Production et transformation d'alumine et d'aluminium	382	1,2
Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	381	1,2
Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	376	1,1
Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance	364	1,1
Culture de légumes et de melons	353	1,1
Fabrication de chaussures	351	1,1
Sous-total, 20 principales importations	15 848	48,2
Total des importations	32 874	100,0

Source : Industrie Canada « Données sur le commerce en direct » Date du rapport : 3 janvier 2006

## Transformations : Le futur du commerce international pour l'Ouest du Canada

À l'occasion, les litiges commerciaux entre les É.-U. et l'UE ont mené à l'octroi de subventions importantes et à l'avènement de régimes commerciaux protectionnistes pour des produits de l'agriculture. Des subventions pour soutenir les fermiers domestiques aux É.-U. et l'augmentation de la production de l'UE abaissent le prix mondial des grains, des graines oléagineuses, et d'autres produits. Les politiques commerciales protectionnistes limitent les occasions d'exportations pour les fermiers canadiens. Les règlements sur l'étiquetage, les interdictions d'importations des organismes génétiquement modifiés (OGM) et d'autres barrières non tarifaires ont placé les fermiers canadiens face à un inconvénient distinct en termes d'occasions d'exportation vers l'UE.

Il y a eu pression sur les É.-U. et sur l'UE par l'OMC pour réduire les subventions agricoles et pour éliminer les entraves aux échanges commerciaux. Cela a été largement insuffisant, bien que des pourparlers très récents dans la ronde de négociations de Doha (à l'automne 2005) semblent indiquer un adoucissement dans le discours de l'UE.

D'autres litiges commerciaux importants ont un impact sur l'Ouest du Canada, notamment le conflit sur le bois d'oeuvre avec les É.-U. (qui perdure depuis les années 1990), d'autres conflits autour de la production du blé et de la question à savoir si la Commission canadienne du blé représente une subvention injuste à la production, et la fermeture de la frontière américaine aux exportations de bovins vivants suite à la crise de l'encéphalopathie spongiforme des bovins en 2003.

Au cours de la prochaine décennie, les tentatives de résolution de ces conflits commerciaux domineront l'ordre du jour commercial de l'Ouest du Canada. Étant donné qu'une si grande proportion des exportations de la région est destinée vers les É.-U., les difficultés créées par les ruptures commerciales avec les É.-U. s'avèrent particulièrement préoccupantes. Quelques difficultés importantes surgissent lorsque vient le temps de faire face à ces litiges, car on doit susciter l'attention du gouvernement et des consommateurs américains et obtenir leur soutien.

Le Canada a exprimé avec conviction sa position au sujet de la réduction des entraves au commerce international, appuyant ainsi les efforts de l'OMC. Le Canada est cependant coupable de maintenir ses propres barrières commerciales restrictives, sous la forme de droits de douane élevés sur le fromage, les œufs et les produits laitiers. De plus, la Commission canadienne du blé est fortement critiquée, en ce sens qu'on lui reproche d'être une forme de subvention gouvernementale injuste pour les exportateurs de blé et d'orge. Afin de renforcer sa position en faveur de la libéralisation des échanges, le Canada sera peut-être forcé d'accorder moins de liberté d'action à certains offices de commercialisation en agriculture ainsi qu'à la Commission canadienne du blé, même si ces

décisions pouvaient s'avérer être impopulaires au niveau politique.

Un des secteurs du commerce qui est presque certain de s'épanouir au cours des prochaines années est certainement celui de l'énergie. Le pétrole brut (en particulier celui que l'on peut extraire des sables bitumineux de l'Alberta), l'hydroélectricité de la C.-B. et du Manitoba, de même que l'uranium du Nord de la Saskatchewan sont susceptibles d'augmenter en volume et en valeur pour ce qui est des exportations vers les É.-U., puisque la sécurité énergétique demeure essentielle à la croissance économique continue des É.-U. Des exportations importantes de pétrole brut vers la Chine en partance de la C.-B. sont aussi à prévoir au cours des cinq à dix années à venir. Des projets de pipelines permettant d'acheminer le bitume du Nord de l'Alberta vers Prince Rupert sont en phase de planification.

Les exportations du gaz naturel vers les É.-U. ont augmenté, mais les réserves de gaz classique du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien s'amenuisent au fur et à mesure que les régions du bassin atteignent leur maturité. Cependant, le plan prévoyant la construction d'un important pipeline de gaz naturel en partance du delta du Mackenzie dans les Territoires du Nord-Ouest permettra de fournir une nouvelle source importante de gaz naturel pour l'exportation aux É.-U. Ce pipeline de la vallée du Mackenzie est cependant dans ses étapes de planification et doit surmonter quelques embûches réglementaires. Cela prendra encore plusieurs années avant que le pipeline soit construit et puisse être opérationnel.

La diversification des marchés d'exportation de l'Ouest du Canada dans le but de se libérer d'une certaine dépendance envers les É.-U. a été un défi constant. Il incombe aux responsables des orientations politiques du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux de rechercher des accords préférentiels et/ou de libre-échange avec des pays autres que les É.-U. et le Mexique. Ceci pourrait se faire par l'entremise de négociations bilatérales (comme celles avec le Chili et Israël), ou par la libéralisation générale du commerce global par le truchement de l'OMC.

Comme l'économie chinoise prend de l'ampleur et que ses consommateurs deviennent plus riches, la Chine aura besoin de beaucoup plus de matières premières pour faire tourner leurs usines et alimenter leurs projets de construction, des matériaux comme du bois de charpente, du cuivre, du nickel, de l'aluminium, du pétrole brut, des engrais, et du charbon. Les échanges commerciaux dans le domaine des affaires et des services personnels seront également touchés. Les entreprises canadiennes de l'Ouest oeuvrant dans des secteurs comme les services financiers, l'architecture, la commercialisation et le génie bénéficieront sûrement du plus grand pouvoir d'achat de la Chine.

L'avenir du commerce international de l'Ouest du Canada se situe dans les secteurs à valeur ajoutée. La transformation du bois en chaises, du blé en pâtes alimentaires, et du minerai de cuivre en fil, voilà quelques occasions à saisir pour de telles entreprises basées dans l'Ouest. Cependant, quelques facteurs comme la distance géographique, un plus faible taux de croissance de la productivité, des priorités environnementales, et des coûts de main-d'oeuvre relativement élevés

peuvent limiter la croissance de l'industrie manufacturière secondaire. Les meilleures occasions permettant d'augmenter l'ampleur de notre commerce international ne résident pas dans la fabrication à la chaîne de matériel grand public, mais dans la conception, la recherche, la mise à l'essai et la création, éléments qui font tous partie de la chaîne de la valeur ajoutée.

La recherche et le développement au Canada ont produit beaucoup de nouvelles technologies prometteuses, en particulier dans les domaines de la biotechnologie et de la nanotechnologie. Mais de faire progresser ces projets de l'étape de la recherche à l'étape de la commercialisation, où le Canada pourra devenir un exportateur important de ces produits, se révèle être un défi colossal. (D'autres éléments de discussion au sujet de la commercialisation sont contenus dans le Chapitre 7 : L'économie du savoir et dans le Chapitre 10 : Capital de risque.)

Afin de pouvoir être compétitif et d'avoir du succès sur une base globale dans l'avenir, l'Ouest du Canada aura besoin de capital humain, de taux de productivité et d'infrastructures de transport de classe mondiale. Les chapitres suivants couvrent ces derniers aspects et plusieurs autres défis qui se présenteront dans l'Ouest au cours des prochaines années.

## Chapitre 2

# Le commerce interprovincial

- ▶ Il est important de souligner que la grande majorité des échanges commerciaux entre les provinces a lieu sans barrières ou d'autres facteurs d'empêchement. Néanmoins, la situation pourrait être améliorée. Les barrières persistantes spécifiques au commerce interprovincial continuent d'être problématiques, et cela en dépit de l'Accord sur le commerce intérieur, qui date d'une dizaine d'années. Le fait que le dossier de la réduction de ces barrières ne progresse pas davantage est souvent lié à l'apathie politique qui découle d'une mauvaise compréhension publique de ces questions.
- ▶ Du point de vue économique, les barrières les plus importantes au commerce interprovincial résultent des différences au niveau des réglementations et des reconnaissances professionnelles, les normes de réglementation, et les politiques d'approvisionnement local des gouvernements provinciaux et municipaux.

## TRANSFORMATIONS

Pour aller de l'avant, les gouvernements provinciaux doivent prendre les dispositions nécessaires contre les barrières au commerce et la mobilité entre les provinces.

À court terme, les changements seront lents et beaucoup d'entraves commerciales interprovinciales demeureront en place. La pression politique pour retirer ces barrières est faible, alors que les pressions des intérêts concernés pour les maintenir sont fortes.

Les vrais progrès dans la réduction des barrières seront peut-être limités à des accords bilatéraux entre différentes provinces.

Il y a davantage d'optimisme à entrevoir au niveau des changements à plus long terme, alors que les gouvernements deviennent de plus en plus préoccupés par la baisse de la productivité et de la compétitivité internationale du Canada. Les pressions pour réduire l'inefficacité dans l'économie canadienne augmentent. La réduction des entraves au commerce interprovincial est un moyen évident d'y parvenir.

Dans le chapitre 1, nous avons présenté l'Ouest du Canada comme étant une région fortement dépendante des marchés mondiaux pour le commerce international. Mais qu'en est-il du commerce à l'intérieur du pays ? Quelle est l'ampleur du commerce entre les provinces de l'Ouest et les autres régions du Canada ? Quelle est l'ampleur de ce commerce entre les provinces de l'Ouest ? Quelles caractéristiques du commerce interprovincial ont émergé avec le temps, et comment ce commerce se compare-t-il avec nos habitudes de commerce mondial ?

Dans les années 1990, une série de rapports (incluant ceux de la Canada West Foundation) ont indiqué avec précision que la croissance du commerce interprovincial traînait de la patte derrière celle du commerce international. L'attrait des marchés riches et peuplés au sud de la frontière a renforcé le commerce international, sans doute aux dépens du commerce entre les provinces. Dans certains cas, il était effectivement plus facile pour les entreprises de faire du commerce avec les É.-U. qu'avec d'autres provinces canadiennes. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

avait dirigé les courants commerciaux de ce continent sur une trajectoire en apparence irréversible, menant vers une intégration entre le Nord et le Sud.

Il s'avère cependant que le courant commercial est réversible, au moins temporairement. Les données de Statistiques Canada indiquent que le commerce interprovincial s'est développé à un rythme plus rapide que le commerce international pendant les premières années des années 2000. Entre 2000 et 2002, le commerce interprovincial s'est développé à un taux annuel moyen de 3,2%, alors que les exportations à l'étranger chutaient à un rythme annuel de 2,1% (bien que des données plus récentes indiquent que le commerce international s'est remis à progresser en 2004).

Ceci fonctionne à l'opposé de la pensée traditionnelle en ce qui concerne le commerce, particulièrement comme il était dans les années 2000 et 2001, au moment où le dollar canadien ne valait guère plus que quelques cents au dessus du 0.60\$ US, et que les taux de croissance du commerce interprovincial avaient surpassé ceux du commerce international.

On doit cependant mettre les choses en perspective : les exportations internationales canadiennes totales en 2002 étaient beaucoup plus grandes (à 396,4 milliards de dollars) que celle du commerce interprovincial total (à 232,5 milliards de dollars). Ce n'était que le taux de croissance du commerce entre provinces qui était supérieur.

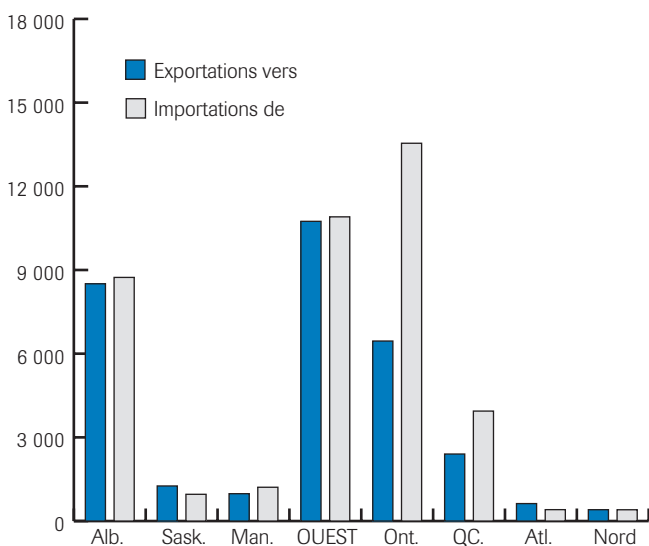
Que s'est-il produit à l'aube du nouveau millénaire pour que se produise une inversion soudaine des taux de croissance du commerce des exportations internationales ? Une partie de la réponse se trouve dans la récession américaine. L'affaissement des titres technologiques et les contrecoups du 11 septembre ont poussé les É.-U. dans une certaine récession. Une série de facteurs subséquents, notamment la débâcle d'Enron, la crainte d'attaques terroristes, une correction de Wall Street, et l'anxiété face à une guerre à venir en Irak, a ralenti l'embauche et les dépenses des entreprises. La croissance réelle du PIB des É.-U. en 2001 était un faible 0,5%, et l'économie des É.-U. a en fait reculé sur une base trimestrielle au cours des neuf premiers mois de 2001.

Au même moment, le PIB réel du Canada a augmenté de 3,0% en 2001, et de 4,3% en 2002. Les effets de la récession et du malaise économique des É.-U. ne se sont pas fait sentir au Canada avant 2003. Ainsi, il ne faut peut-être pas s'étonner que le taux de croissance du commerce interprovincial ait surpassé celui des exportations internationales au début des années 2000, étant donné le ralentissement de l'économie américaine et la croissance beaucoup plus rapide à l'intérieur du Canada.

## Caractéristiques du commerce interprovincial par province

La C.-B. affiche un déficit commercial avec toutes les régions du pays, à l'exception de la Saskatchewan, de la région de l'Atlantique et de la région du Nord. En dépit de la distance géographique, la C.-B. a importé plus de 13,5 milliards de dollars de biens et de services en provenance de l'Ontario en 2001, mais elle a seulement exporté pour 6,5 milliards de dollars vers cette province.

Figure 1 :  
Commerce interprovincial de la C.-B.,  
biens et services, 2001

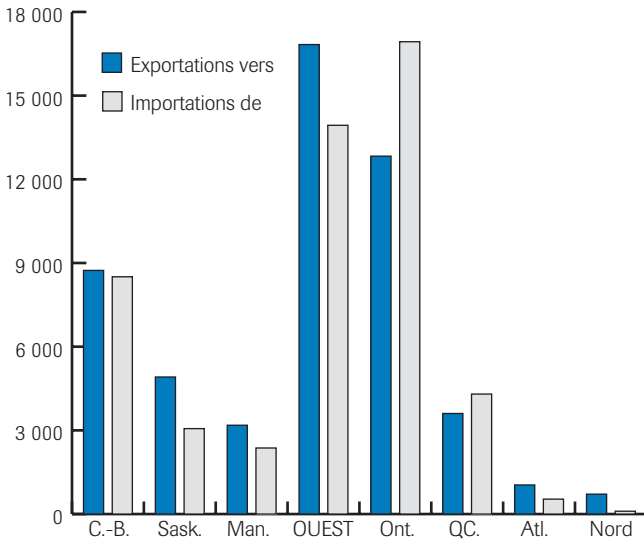


Source : Statistiques Canada CANSIM Tableau 3860002



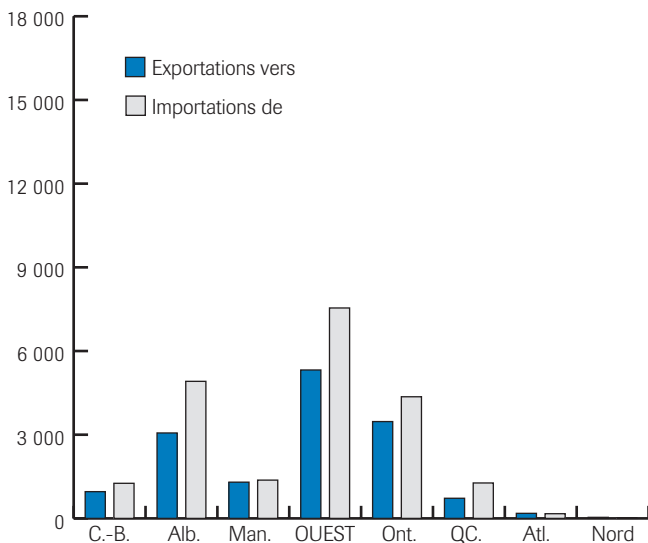
Les forts volumes d'exportations de l'Alberta font en sorte que cette province affiche un surplus de la balance commerciale avec la plupart des provinces, mais les secteurs industriels considérables en Ontario et au Québec sont plus importants, et l'Alberta a dont un déficit commercial avec ces deux provinces. C'est le commerce avec la Saskatchewan qui offre le plus grand surplus en faveur de l'Alberta.

Figure 2 :  
Commerce interprovincial de l'Alberta.,  
biens et services, 2001



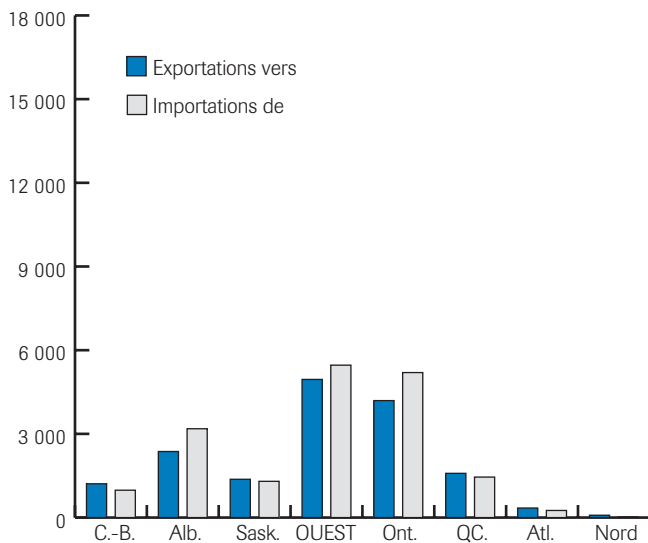
Source : Statistiques Canada CANSIM Tableau 3860002

Figure 3 : Commerce interprovincial de la Saskatchewan, biens et services, 2001



Source : Statistiques Canada CANSIM Tableau 3860002

Figure 4 : Commerce interprovincial du Manitoba, biens et services, 2001



Source : Statistiques Canada CANSIM Tableau 3860002

La Saskatchewan importe plus de biens et de services de chaque province et région du pays qu'elle n'en exporte, à l'exception des provinces atlantiques et de la région du Nord. Le volume d'échanges est le plus élevé avec l'Alberta, faisant de la Saskatchewan la seule province de l'Ouest à ne pas avoir l'Ontario comme plus important partenaire commercial.

Les échanges des biens et des services entre le Manitoba et les autres provinces sont assez équilibrés. Il n'y a qu'avec l'Ontario que l'excédent ou le déficit commercial dépasse 1 milliard de dollars.

## Entraves au commerce interprovincial

En dépit de la croissance apparente du commerce interprovincial et du fait que les provinces canadiennes commercent toujours davantage entre elles qu'elles ne le font avec d'autres pays, le commerce interprovincial n'est pas du tout entièrement libre et ouvert.

### Voici une liste des barrières présentement en place :

**1. Restrictions sur la mobilité de la main-d'œuvre :** Beaucoup de barrières interdisent la libre circulation des travailleurs d'une province à une autre. Celles-ci incluent des restrictions à l'embauche basée sur le lieu de résidence, les différentes conditions d'agrément pour les travailleurs de métiers, et l'absence de normes communes pour les des commerces, et le manque de normes communes au niveau de la reconnaissance professionnelle entre les provinces.

**2. Produits agricoles et alimentaires :** Des barrières existantes limitent le mouvement et la vente de plusieurs produits de ferme et d'aliments transformés. Certaines de ces barrières impliquent des règlements qui, dans les faits, empêchent le commerce entre les provinces, et ce malgré le fait que ce dernier soit techniquement possible. (Un exemple de cette situation est qu'une loi québécoise exige que la margarine soit de couleur blanche. La margarine produite en dehors de la province est de couleur jaune afin de la rendre plus attrayante aux consommateurs ; les producteurs de margarine devraient donc produire une variété spéciale de margarine sans coloration jaune afin de pouvoir l'exporter et la vendre au Québec.)

**3. Transport :** Les règlements dictés par les provinces au chapitre du transport peuvent varier considérablement. Un labyrinthe de règlements sur des normes de sécurité, sur le poids, sur les dimensions, et sur les taxes, propre à chaque province, peut occasionner de sérieuses pertes de temps et d'argent aux entreprises de transport, simplement pour franchir les frontières provinciales.

**4. Approvisionnement :** Même si cela est en violation avec les grandes lignes de l'Accord sur le commerce intérieur, plusieurs juridictions maintiennent encore à ce jour des pratiques d'approvisionnement qui favorisent les entreprises locales. Ces préférences peuvent être manifestes

ou plus discrètes (comme des conditions d'inscription injustes pour des soumissionnaires résidant à l'extérieur de la province.)

**5. Transformation des ressources naturelles :** Des barrières existent dans la transformation des produits forestiers, des poissons, et ressources minérales. Certains règlements exigent que la transformation soit faite localement, bloquant ainsi la possibilité de transformation à l'extérieur de la province.

**6. Mesures et normes en matière de consommation :** Certains produits sont sujets à des conditions de protection des consommateurs (par exemple, la divulgation d'informations détaillées sur des additifs alimentaires). Ces conditions varient entre les provinces et peuvent être des barrières à la distribution et à la vente de l'item concerné au-delà des frontières provinciales.

**7. Protection de l'environnement :** Similaires aux mesures de protection des consommateurs, certaines règles concernant des règles de protection de l'environnement changent d'une province à une autre, érigeant ainsi des barrières au commerce et à l'offre de services.

**8. Boissons alcoolisées :** Puisque la plupart des provinces régissent encore le prix et la distribution de l'alcool, les mouvements de bière, de vin et de spiritueux sont restreints au-delà des frontières.

Les coûts économiques des barrières aux échanges commerciaux entre les provinces sont impossibles à déterminer avec précision, mais les estimations vont de quelques milliards à plusieurs milliards de dollars annuellement pour l'économie canadienne. La plupart des recherches suggèrent que les barrières les plus importantes au commerce interprovincial résultent des différences au niveau des réglementations et des reconnaissances professionnelles, les normes de réglementation, et les politiques d'approvisionnement local des gouvernements provinciaux et municipaux.

Peu importe le coût de l'élimination de ces barrières, l'économie canadienne fonctionnerait certainement plus efficacement sans elles.

## Transformations : L'avenir du commerce interprovincial dans l'Ouest du Canada

Bien que les économistes conviennent généralement que les barrières au commerce interprovincial sont préjudiciables à l'économie, il y a souvent une partie intéressée en mesure d'exercer des pressions avec succès pour obtenir une exemption. Par exemple, les syndicats représentant les groupes de travailleurs dans une province donnée auront un intérêt manifeste à empêcher les travailleurs de l'extérieur de la province à migrer dans leur région. Cela aurait pour effet d'augmenter le bassin de travailleurs et aiderait à faire baisser les salaires. Un autre exemple est celui du producteur agricole d'une province qui aimerait sans aucun doute voir moins de compétition de producteurs venant de l'extérieur de sa province, et qui fera de fortes pressions pour obtenir des exemptions.

En fin de compte, le fait est que plusieurs de ces groupes de pression sont organisés, qu'ils disposent généralement d'un bon financement et qu'ils sont très efficaces pour faire pression sur les gouvernements provinciaux afin d'obtenir des exemptions. Pour cette raison, les gouvernements provinciaux sont souvent peu disposés à faire de sérieux efforts en vue d'éliminer les barrières.

L'actuel Accord sur le commerce intérieur (ACI) a quelques objectifs et principes de grande portée pour réduire le nombre de barrières aux échanges commerciaux, mais l'Accord n'a que peu de pouvoir de contrainte. Les premiers ministres se rencontrent régulièrement tous ensemble dans une même pièce et réussissent à obtenir un consensus, mais quand vient l'heure d'introduire des changements à la législation existante, le sentiment d'urgence et le désir de résoudre la situation démontrés lors de la rencontre s'estompent souvent.

Une des raisons qui empêche les premiers ministres d'éliminer avec fermeté les barrières est que cette question n'a qu'une faible priorité au sein de l'électorat. Le grand public est souvent tout à fait ignorant ou indifférent aux manquements de l'ACI. D'autres préoccupations politiques de plus grande envergure dominent facilement l'ordre du jour. Et ceux qui sont au courant ou impliqués dans les questions économiques associées au commerce interprovincial sont souvent contre la réduction des barrières (par exemple, les ouvriers de la construction qui font face à la concurrence de l'extérieur de la province).

Puisque l'ACI est un accord entre 10 provinces, chacune possédant ses propres ordres du jour et priorités économiques, l'accord en lui-même s'est graduellement rempli d'exemptions et de cas spéciaux. Le résultat de tout ceci est un accord affaibli qui est politiquement impuissant.

À court terme, il y aura probablement très peu de progrès substantiels accomplis sur l'élimination de barrières à l'échelle du pays. Au mieux, des progrès pourront être accomplis par le truchement d'accords bilatéraux impliquant différentes provinces (comme celui sur lequel travaillent en ce moment l'Alberta et la C.-B.).

## Chapitre 3

### La main-d'œuvre

- ▶ Les employés et les employeurs de l'Ouest du Canada ont augmenté leur capacité d'adaptation aux circonstances changeantes du marché du travail.
- ▶ Alors que la durée d'occupation d'un emploi a augmenté légèrement au cours des dernières décennies, le concept de la loyauté à un employeur en tant que valeur s'est affaibli chez les travailleurs.
- ▶ Actuellement, des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée limitent la capacité de quelques employeurs à trouver des travailleurs qualifiés (en particulier pour les métiers de la construction, de la santé et des transports). En Alberta, en 2005, le marché du travail tendu s'est généralisé en une pénurie de travailleurs, y compris chez les travailleurs non qualifiés.
- ▶ Augmenter la rétention des travailleurs plus âgés, introduire des travailleurs immigrants et faire appel à la population autochtone sont certains des moyens que les employeurs pourraient prendre pour faire face à la pénurie de main-d'oeuvre.

## TRANSFORMATIONS

Les employés et les employeurs deviendront encore plus flexibles afin de s'ajuster aux conditions changeantes du marché du travail. Les travailleurs deviendront plus ouverts dans leurs attitudes envers le travail et la carrière.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux continueront de privilégier l'éducation postsecondaire et d'y investir, en tant que moyen permettant de faire face aux pénuries de main-d'oeuvre qualifiée et afin d'améliorer la productivité économique. Ceci augmentera le niveau d'éducation et de compétence de la main-d'oeuvre.

Les caractéristiques socioéconomiques continueront de faire augmenter l'âge moyen des travailleurs dans l'Ouest du Canada.

Le taux de participation continuera d'augmenter dans l'Ouest, en particulier en Alberta.

L'élimination éventuelle de la loi fixant l'âge de la retraite obligatoire en C.-B. et en Saskatchewan, accompagnée de certains changements au Régime de pensions du Canada et aux autres régimes de retraite, feront aussi augmenter l'âge moyen de la main-d'oeuvre.

La disparité dans les salaires et les avantages sociaux entre les travailleurs hautement qualifiés et hautement scolarisés et ceux qui possèdent peu de qualifications et moins de formation a de bonnes chances de s'élargir.

Les employés et les employeurs continueront de souligner l'importance de la formation et de l'éducation continue.

La distribution des emplois selon les professions dans l'Ouest du Canada n'est pas sensiblement différente de celle que l'on retrouve pour le reste du pays. Cependant, il y a quelques légères différences qui reflètent la composition de l'économie de l'Ouest.

Comparativement au reste du Canada, une proportion légèrement plus grande de résidents de l'Ouest est employée dans le secteur des métiers, transport et machinerie, et dans les professions propres au secteur primaire (voir la Figure 1). De même, un pourcentage légèrement plus petit de résidents de l'Ouest occupe des emplois dans la gestion, les affaires, la finance et l'administration.



En termes de pourcentage, il y a davantage de personnes qui travaillent dans des professions associées aux soins de santé, à l'enseignement et à l'administration publique au Manitoba et en Saskatchewan qu'en Alberta et en C.-B. Les résidents de la Colombie-Britannique sont les plus susceptibles d'occuper des emplois dans le domaine des ventes et services pour tout l'Ouest, probablement en raison de l'importance du tourisme et des services aux touristes dans cette province.

La proportion des emplois dans le secteur des métiers, transport et machinerie est plus élevée en Alberta, appuyée par les activités et la construction dans les sables bitumineux. En dépit des activités pétrolières et gazières de l'Alberta, c'est la Saskatchewan qui mène l'Ouest en termes de pourcentage d'emplois dans le secteur primaire.

Figure 1 :  
Emploi par profession dans l'Ouest du Canada, 2005

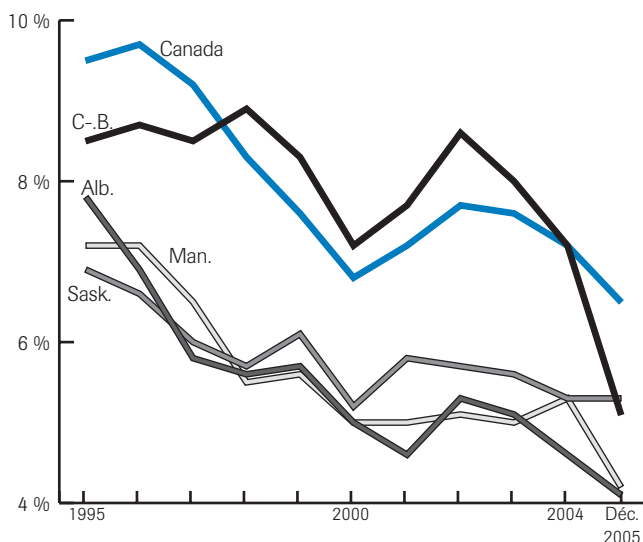
	000s					
	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	OUEST	Canada
Gestion	106,6	96,9	20,2	30,0	253,7	972,6
Affaires, finance et administration	341,8	290,7	70,2	94,9	797,6	2 716,2
Sciences naturelles et appliquées	122,2	114,5	18,8	31,0	286,5	985,8
Secteur de la santé	101,9	92,5	30,8	35,1	260,3	862,0
Sciences sociales, enseignement, administration publique ou religion	125,5	100,2	30,6	42,2	298,5	1 087,7
Arts, culture, sports et loisirs	36,5	26,3	8,9	9,6	81,3	356,9
Ventes et services	492,0	361,1	107,3	129,1	1 089,5	3 443,3
Métiers, transport et machinerie	276,5	259,7	67,0	69,8	673,0	2 096,9
Professions propres au secteur primaire	50,9	58,5	20,4	14,5	144,3	366,6
Transformation, fabrication	86,3	70,2	17,5	38,2	212,2	1 083,6
Autres non précisés	392,7	316,6	90,5	86,0	885,8	2 229,1
<b>Total</b>	<b>2 132,9</b>	<b>1 787,2</b>	<b>482,2</b>	<b>580,4</b>	<b>4 982,7</b>	<b>16 200,7</b>
	%					
Gestion	5,0	5,4	4,2	5,2	5,1	6,0
Affaires, finance et administration	16,0	16,3	14,6	16,4	16,0	16,8
Sciences naturelles et appliquées	5,7	6,4	3,9	5,3	5,7	6,1
Secteur de la santé	4,8	5,2	6,4	6,0	5,2	5,3
Sciences sociales, enseignement, administration publique ou religion	5,9	5,6	6,3	7,3	6,0	6,7
Arts, culture, sports et loisirs	1,7	1,5	1,8	1,7	1,6	2,2
Ventes et services	23,1	20,2	22,3	22,2	21,9	21,3
Métiers, transport et machinerie	13,0	14,5	13,9	12,0	13,5	12,9
Professions propres au secteur primaire	2,4	3,3	4,2	2,5	2,9	2,3
Transformation, fabrication	4,0	3,9	3,6	6,6	4,3	6,7
Autres non précisés	18,4	17,7	18,8	14,8	17,8	13,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada CANSIM, tableau 282-0009

## Taux de chômage et d'activité

Alors que les taux de chômage ont diminué dans la plupart des régions du Canada au cours de la dernière décennie, ceux de l'Ouest du Canada demeurent les plus bas. À un certain moment en 2005, le taux de chômage de l'Alberta est tombé à 3,5%, alors que les taux en Saskatchewan et au Manitoba varient généralement entre 4% et 5%. Le taux de chômage en C.-B. a chuté de façon significative entre 1998 et décembre 2005 (06), passant de près de 9% à 5,1% (voir Figure 2).

Figure 2 :  
Taux de chômage dans l'Ouest du Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Le Quotidien (6 janvier 2006), et CANSIM, tableau 282-0001

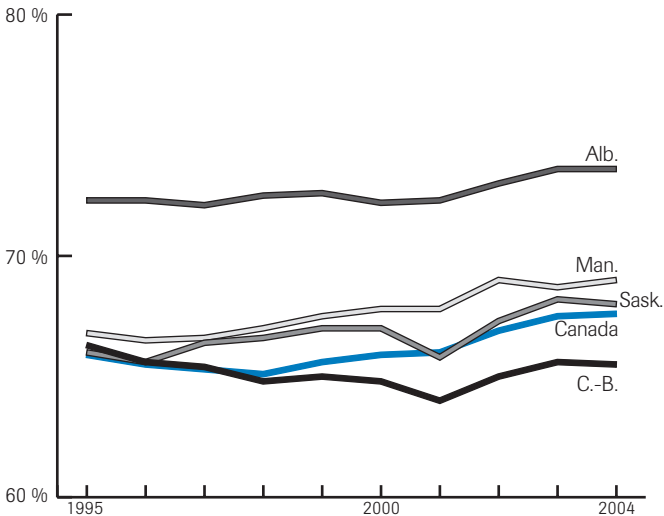
De faibles taux de chômage sont habituellement un signe de croissance économique forte, mais dans le cas de la Saskatchewan et du Manitoba, les faibles taux du chômage soulignent davantage les problèmes de migration de travailleurs hors de ces provinces. Un des défis les plus significatifs pour ces deux provinces est de créer de bonnes opportunités d'emploi pour endiguer (ou même inverser) les départs des jeunes travailleurs éduqués vers d'autres provinces.

Le taux d'activité, soit le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui travaillent ou qui sont en recherche d'emploi a augmenté sensiblement dans l'Ouest du Canada, tout comme celui de la moyenne canadienne (voir Figure 3).

L'exception à cette tendance est en C.-B. où le taux d'activité a chuté au début des années 2000; le taux a augmenté légèrement depuis ce temps, mais il demeure inférieur à son niveau d'il y a dix ans. Le taux d'activité de la C.-B. demeure inférieur à celui de la moyenne nationale en dépit d'une forte création d'emplois au cours des dernières années, et une des raisons principales pouvant expliquer ceci réside probablement dans le nombre de retraités vivant dans la province.

Le taux d'activité de l'Alberta est le plus élevé de tout le pays alors que près des trois quarts de tous les adultes font partie de la population active. Avec son économie forte et son faible taux de chômage, la province attire les travailleurs migrants qui, par définition, font partie de la population active.

Figure 3 :  
Taux d'activité pour l'Ouest du Canada



Source : Statistique Canada CANSIM tableau 282-0001

## Pénuries de main-d'oeuvre et salaires

La pénurie de main-d'oeuvre qualifiée est un problème de plus en plus préoccupant dans l'Ouest du Canada. En 2004, le Canada West Foundation a effectué un sondage auprès des organisations dans l'industrie de l'Ouest pour déterminer la perception des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée. À ce moment-là, 62 des 76 organisations ont signalé que leur industrie éprouvait une « certaine pénurie » ou une « sérieuse pénurie » de main-d'oeuvre qualifiée. Lorsqu'on leur a demandé

quelles étaient leurs attentes pour les cinq années à venir, 73 des 76 organisations anticipaient des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée.

Pour les entreprises, ces pénuries peuvent signifier des coûts de main-d'oeuvre plus élevés, des retards dans la production, ou des barrières à l'expansion. Cela a été un problème particulier pour les projets de sables bitumineux de l'Alberta qui ont fait face à des dépassements de coût sérieux et à des retards sur les échéanciers, en grande partie attribuables à des questions relatives à la main-d'oeuvre.

Plusieurs facteurs contribuent à ces pénuries, incluant les caractéristiques socioéconomiques et une aversion sociale envers les métiers traditionnels. Le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux ont des douzaines de programmes pour l'acquisition de nouvelles compétences, des programmes d'apprentissage, et d'autres pour la planification de carrières, tout cela pour aider à mieux faire face à ces pénuries.

Figure 4 : Employés et salaires horaires moyens, provinces de l'Ouest, Novembre 2005

	<b>C.-B.</b>			<b>Alb.</b>		
	Nombre d'employés (000s)	Salaire horaire moyen (\$)	% d'augmentation du salaire horaire à partir de Nov.04	Nombre d'employés (000s)	Salaire horaire moyen (\$)	% d'augmentation du salaire horaire à partir de Nov.04
15 ans et plus	1 745,4	19,67	1,3	1 460,6	20,33	6,7
15 à 24 ans	329,1	11,60	-0,6	293,6	12,14	8,4
25 à 54 ans	1 213,7	21,34	2,3	1 012,6	22,48	7,0
55 ans et plus	202,6	22,73	1,4	154,4	21,80	2,0
Hommes	878,8	21,39	0,7	766,8	22,71	7,5
Femmes	866,6	17,92	2,1	693,9	17,70	5,4
Employés à temps plein	1 401,9	20,97	2,1	1 225,5	21,60	6,5
Employés à temps partiel	343,5	14,36	-5,3	235,2	13,75	1,0
Employés couverts par un syndicat	579,0	22,90	-2,5	345,4	23,16	3,0
Employés non couverts par un syndicat	1 166,4	18,06	3,8	1 115,2	19,46	8,4
Employés permanents	1 560,0	20,08	0,9	1 307,4	20,79	6,6
Employés temporaires	185,4	16,19	3,3	153,2	16,41	6,0
	<b>Sask.</b>			<b>Man.</b>		
	Nombre d'employés (000s)	Salaire horaire moyen (\$)	% d'augmentation du salaire horaire à partir de Nov.04	Nombre d'employés (000s)	Salaire horaire moyen (\$)	% d'augmentation du salaire horaire à partir de Nov.04
15 ans et plus	380,5	17,59	4,1	492,4	17,37	4,4
15 à 24 ans	75,3	10,17	-0,1	94,4	9,75	2,0
25 à 54 ans	261,6	19,39	3,7	336,0	19,30	6,3
55 ans et plus	43,6	19,63	8,0	62,0	18,51	1,1
Hommes	187,0	19,05	4,1	246,4	18,35	3,5
Femmes	193,5	16,18	4,3	246,0	16,39	5,3
Employés à temps plein	302,7	18,84	3,9	392,1	18,65	5,5
Employés à temps partiel	77,8	12,71	5,2	100,4	12,37	-0,3
Employés couverts par un syndicat	137,6	20,73	1,8	183,3	20,99	6,4
Employés non couverts par un syndicat	242,9	15,81	5,4	309,1	15,22	2,9
Employés permanents	335,0	17,96	4,1	440,8	17,77	4,0
Employés temporaires	45,5	14,88	5,3	51,7	13,96	6,2

Source : Statistique Canada, CANSIM tableaux 282-0069 et 282-0073

Le rapport de la Canada West Foundation, « Toward a Bright Future: Recommendations for Addressing Skills Shortages in Western Canada (2004) » propose 10 recommandations de principes destinées à améliorer le rôle joué par les gouvernements pour faire face au problème de pénuries de la main-d'œuvre :

- Augmenter les ressources financières pour l'éducation postsecondaire
- Donner un accent plus régional au Programme des conseils sectoriels du gouvernement fédéral, tout en maintenant des normes nationales.
- Briser le lien entre le financement pour de la formation et l'éligibilité à l'AE dans les Ententes sur le développement du marché du travail.
- Améliorer la qualité et l'actualité des informations partagées sur la demande de main d'œuvre.
- Utiliser les crédits d'impôt pour encourager les entreprises à offrir davantage de formation directe en milieu de travail
- Travailler en collaboration pour modifier les perceptions au sujet des carrières dans les métiers.
- Augmenter la formation et le développement des compétences pour les Autochtones.
- Augmenter l'immigration ciblée par l'entremise du Programme des candidats d'une province.
- Augmenter la flexibilité des institutions offrant une formation postsecondaire dans la mise en place et l'offre de programmes.
- Travailler à améliorer le transfert des crédits entre les institutions d'enseignement postsecondaire.

Ce rapport peut être téléchargé au [www.cwf.ca](http://www.cwf.ca), et n'est disponible qu'en anglais.

La tension sur le marché du travail (où l'offre de travailleurs est inférieure à la demande) s'est généralisée en une pénurie de travailleurs, y compris chez les travailleurs non qualifiés. Cela est particulièrement vrai en Alberta où les affiches de type EMPLOIS DISPONIBLES sont communes à presque chaque type d'entreprise.

La pénurie de la main-d'œuvre commence à se manifester par la hausse des salaires, ce qui est encore particulièrement vrai en Alberta. En 2005, le salaire horaire moyen des employés en Alberta a augmenté de 6,7%, comparativement à la moyenne nationale de 3,9% (voir Figure 4). Les augmentations de salaire en Saskatchewan et au Manitoba sont légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

En dépit de la croissance économique vigoureuse affichée en 2004 et en 2005, l'augmentation du salaire horaire moyen demeure très faible à 1,3% (novembre 2004 à nov.2005). Cette augmentation inférieure à la moyenne pourrait être attribuable au surplus de travailleurs qui a suivi les très faibles

performances économiques du début des années 2000, de même qu'au retour à un gain net de migrants internationaux en 2004 et en 2005, alors que de nombreux résidents de la C.-B. ont commencé à revenir dans la province au cours de ces deux années. Lorsque les travailleurs inemployés seront de retour dans la population active au cours des prochaines années, les augmentations de salaire en C.-B. devraient s'élever au-dessus de la moyenne nationale.

## **Transformations : L'avenir de la main-d'œuvre dans l'Ouest du Canada**

La main-d'œuvre changera et s'adaptera à l'économie de l'Ouest du Canada à mesure que cette dernière continuera de prendre de l'expansion et parviendra à maturité.

Les pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs façonneront les efforts de recrutement des employeurs. Les provinces de l'Ouest sont susceptibles d'augmenter leurs efforts pour recruter des travailleurs étrangers par l'entremise du Programme des candidats d'une province, un programme déjà utilisé de façon efficace par le Manitoba. De plus, les employeurs être plus susceptibles de faire appel au vaste capital humain de la population autochtone.

Aucune de ces options visant à augmenter la main-d'œuvre ne sont simples, car il existe par exemple des barrières culturelles, linguistiques et touchant l'établissement quand il est question de nouveaux immigrants arrivant au pays et se joignant à la main-d'œuvre. Il existe aussi souvent des questions de sensibilité et de formation chez les entreprises et auprès des gestionnaires lorsqu'il s'agit d'embaucher des travailleurs autochtones. Mais bien que ces difficultés soient réelles, elles ne sont pas insurmontables.

Tous les gouvernements provinciaux de l'Ouest ont accordé plus d'attention, et souvent plus d'investissements, à l'éducation postsecondaire. (Le chapitre 4 sur la formation postsecondaire et sur le développement des compétences donne des précisions sur certaines des annonces les plus récentes en matière d'investissement par les provinces.) Cela aidera à créer un système de formation postsecondaire plus adapté à la situation et une main-d'œuvre plus qualifiée et plus instruite.

Les caractéristiques socioéconomiques seront un facteur important pour définir la dynamique de la main-d'œuvre. Notre population et notre main-d'œuvre sont vieillissantes. Conséquemment, l'âge moyen des travailleurs continuera d'augmenter au cours des prochaines années. Il y aura de plus en plus de travailleurs plus âgés, en particulier ceux de plus de 65 ans qui choisiront de continuer à faire partie de la population active.

La C.-B. et la Saskatchewan ont présentement des lois rendant la retraite obligatoire à un certain âge. Cela signifie que les employés plus âgés ne bénéficient que jusqu'à l'âge de 65 ans de la protection contre la discrimination basée sur l'âge offerte en vertu de la loi sur les droits de la personne. Les

employés de 65 ans ou plus ne peuvent donc pas déposer une plainte de discrimination fondée sur l'âge si on les force à prendre leur retraite. L'Alberta et le Manitoba n'ont pas de loi semblable rendant la retraite obligatoire (à l'exception d'un cas bien connu au Manitoba concernant la retraite obligatoire des professeurs d'université). Les syndicats tendent généralement à favoriser les lois rendant la retraite obligatoire parce qu'elles permettent les mises à la retraite forcées et créent plus d'ouvertures pour les travailleurs plus jeunes.

Les pressions sociales et politiques vont dans le sens de l'élimination des lois rendant la retraite obligatoire. Les travailleurs plus âgés profitent d'un état de santé s'améliorant sans cesse et plusieurs d'entre eux ne sont pas prêts à prendre une retraite complète à 65 ans. Il est probable que la C.-B et la Saskatchewan modifieront leurs lois pour éliminer la retraite obligatoire. L'âge de la retraite au Canada pourrait également augmenter à l'âge de 67 ans.

Des changements peuvent également se produire au niveau des règlements du Régime de pensions du Canada et d'autres régimes de retraite qui découragent les personnes âgées de travailler et qui encouragent la pleine retraite. De plus, les employeurs auront l'obligation de s'adapter et de trouver des moyens de conserver des personnes âgées au sein de leur personnel en leur offrant des heures de travail plus flexibles et davantage de postes à temps partiel, de même que des programmes de mentorat.

Les pensions et les avantages sociaux continueront de jouer un rôle important dans les régimes de rémunération de plusieurs employés. Les régimes de pensions des entreprises privées continueront de suivre la tendance d'avoir des contributions définies et des avantages sociaux non définis. Un écart pourrait se développer entre les salaires et les avantages sociaux plus généreux consentis aux professionnels et aux ouvriers de métiers spécialisés (c.-à-d., les ouvriers qui sont en demande) et les salaires et avantages sociaux moins généreux offerts aux travailleurs qui sont peu spécialisés.

Les travailleurs et les employeurs continueront de mettre l'emphase sur l'importance de la formation et de l'éducation continues. Ce n'est pas une nouveauté : l'expression « apprentissage à vie » est bien installée dans notre vocabulaire culturel. L'importance et la nécessité de la formation continue sont susceptibles de prendre de l'ampleur au cours des prochaines années. Ceci a des implications pour les programmes offerts aux étudiants adultes, aux cours offerts en ligne et aux autres formations offertes aux adultes qui travaillent.

En général, la main-d'œuvre de l'Ouest du Canada augmentera sa capacité d'adaptation aux circonstances changeantes. Bien que la durée d'occupation d'un emploi ait augmenté au cours des dernières décennies, les jeunes travailleurs qui entreront sur le marché du travail seront plus disposés à considérer d'autres options d'emploi. Les employeurs auront donc la responsabilité (particulièrement quand l'économie va bien) de s'assurer que leurs employés sont satisfaits et bien payés. Le concept de la loyauté à un employeur en tant que valeur continuera de s'affaiblir chez les travailleurs.

## **Le Canada a besoin de travailleurs plus âgés, indique l'OCDE**

**L'organisme dit aussi qu'une révision des règlements de retraite est requise**

Mercredi 21 septembre 2005

*Globe and Mail*

Le Canada est mieux placé que de nombreux autres pays de l'OCDE pour faire face au défi que représente le vieillissement démographique, mais le pays a tout de même besoin d'une révision importante de ses pratiques en matière de retraite s'il veut prévenir l'avènement d'une plus faible croissance économique, rapporte l'OCDE dans une étude qui doit être rendue publique aujourd'hui.

Les gouvernements et les entreprises ont plusieurs règlements et incitatifs qui tendent à encourager la retraite hâtive, rapporte l'Organisation de collaboration et de développement économiques.

« Les personnes âgées offrent une valeur potentielle énorme aux entreprises, à l'économie et à la société », selon le rapport sur le Canada. « Malheureusement, elles représentent souvent une ressource inexploitée et qui fait occasionnellement l'objet de discrimination, alors que plusieurs mesures de politiques publiques et de pratiques en milieu de travail dans le domaine privé posent de sérieuses barrières au travail, qu'il soit rémunéré ou non. »

Le rapport recommande à toutes les provinces d'interdire la retraite obligatoire. Le régime de retraite comme ceux du secteur privé devraient devenir plus flexibles afin que les travailleurs plus âgés puissent profiter d'une certaine partie de leurs pensions et continuer à gagner un salaire en même temps.

Ottawa devrait également réexaminer son très populaire régime enregistré d'épargne-retraite afin que les travailleurs ne soient pas autant tentés de prendre leur retraite rapidement et de retirer les montants ainsi épargnés. De plus, le rapport suggère qu'Ottawa devrait ajouter des éléments à son programme d'assurance-emploi pour aider les travailleurs plus âgés à se recycler avec de nouvelles possibilités de formation et à se trouver ainsi de nouveaux emplois.

Dans une interview, l'auteur de ce rapport, Steven Tobin, a dit que les conditions économiques étaient mûres pour ces changements

La population canadienne ne vieillit pas aussi rapidement que celle de l'Europe



ou encore du Japon, en partie parce que les niveaux d'immigration sont élevés et que le taux de fertilité ne diminue pas aussi vite au Canada qu'ailleurs.

De plus, la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada s'appuient sur une base financière solide, après les réformes apportées dans les années 1990. Le rapport indique aussi que le marché du travail pour les travailleurs plus âgés s'est amélioré de façon constante au cours des dernières années.

Mais la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans augmente rapidement, et si les membres de la génération du baby-boom décident de quitter le marché du travail en masse, le rapport averti que la croissance économique du Canada pourrait être remise en question.

Spécifiquement, l'OCDE recommande que le gouvernement fédéral abolisse la clause d'arrêt de travail du RPC, qui oblige les travailleurs à cesser de travailler au moins un mois avant de pouvoir toucher à leur pension. Les règles fédérales qui empêchent les gens de travailler et de cotiser à un régime de retraite à prestations déterminées alors qu'ils touchent des prestations devraient également être abolies.

M. Tobin a dit que des règles plus flexibles élimineraient les pénalités financières pour ceux qui veulent travailler plus longtemps.

Le rapport dit également qu'Ottawa devrait jeter un nouveau coup d'oeil aux REER, parce que ces derniers connaissent un succès presque trop important, et « qu'il y a un risque que ces régimes puissent créer un sérieux effet de dissuasion envers le travail dans l'avenir. »

M. Tobin dit aussi que les options pour les programmes de REER pourraient inclure la mise en place d'une restriction sur l'âge à partir duquel il serait possible d'accéder aux épargnes, une réduction des encouragements fiscaux ou un changement dans les règles de retraits minimums.

Mais M. Tobin se rend bien compte que même si le Canada a les moyens de mettre de tels changements en place, il se peut bien que la volonté politique ne soit pas au rendez-vous.

Le fait de mettre de la pression sur Ottawa pour changer les règles des REER rendrait le régime plus généreux, soit l'opposé de ce que l'OCDE propose.

Et bien que plusieurs provinces aient supprimé la retraite obligatoire et que l'Ontario planifie d'aller de l'avant cet automne avec une retraite progressive, les syndicats y sont opposés.

## Chapitre 4

# L'éducation postsecondaire et le développement des compétences

- ▶ Les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée menacent des secteurs de l'économie de l'Ouest du Canada
- ▶ 85% des associations d'industries sondées dans l'Ouest ont rapporté qu'il y a des programmes postsecondaires en place pour former des individus afin qu'ils puissent travailler dans leur industrie. Cependant, plus de la moitié de ces associations indiquent que le nombre d'étudiants qui recevront un diplôme à la suite d'un de ces programmes n'est pas suffisant pour satisfaire leurs besoins dans l'avenir.
- ▶ Bien que la responsabilité de l'éducation postsecondaire repose entre les mains des gouvernements provinciaux, les provinces comme le gouvernement fédéral sont impliqués par le truchement de dispositions en matière de financement, de programmes de prêts étudiants, de programmes d'apprentissage, de subventions de recherches et d'autres investissements en éducation.
- ▶ Tel qu'on a pu le constater à la lecture des derniers budgets des quatre gouvernements provinciaux de l'Ouest, les investissements publics en éducation postsecondaire retiennent de plus en plus d'attention.
- ▶ Les quatre provinces ont fait le serment d'augmenter leur engagement envers l'éducation postsecondaire, de même que les investissements s'y rapportant

## TRANSFORMATIONS

La demande publique envers les métiers, la formation technique et les programmes de formation professionnelle augmentera à une vitesse supérieure à la demande pour les diplômes universitaires traditionnels au cours des prochaines années. Les inscriptions dans les collèges techniques dépasseront les inscriptions dans les universités au cours de la prochaine décennie.

Il y aura une augmentation de la participation des entreprises et du milieu des affaires dans le financement et l'élaboration de programmes, créant ainsi une récolte de diplômés sur mesure qu'ils pourront recruter.

Les frais de scolarité continueront peut-être d'augmenter alors que les écoles luttent pour maintenir leurs infrastructures immobilières et attirer des professeurs, mais ces augmentations se feront à un rythme plus lent qu'au cours de la dernière décennie.

Le gouvernement fédéral s'impliquera de plus en plus dans le secteur de l'éducation postsecondaire en enrichissant les bourses d'études, en finançant les chaires de recherches, et en dirigeant plus d'argent vers le développement des compétences.

Une attention considérable a été portée aux problèmes imminents de pénuries de la main-d'œuvre dans l'Ouest du Canada, mais le problème qui concerne présentement le marché du travail de l'Ouest n'est pas une pénurie générale de main-d'œuvre, mais plutôt une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Cette pénurie est plus sévère dans certaines régions et pour certains secteurs que pour d'autres régions et secteurs.

La retraite des membres de la génération du baby-boom n'est qu'un des facteurs. De plus en plus, les jeunes grandissent dans une culture dominée par la technologie et choisissent de faire carrière dans le domaine des technologies de l'information et dans des domaines connexes. Cela a pour effet de créer une pénurie grandissante de nouveaux travailleurs dans les secteurs traditionnels tels que les métiers de la construction.

L'Alberta et la C.-B. font également face à des problèmes de pénurie de main-d'œuvre occasionnés par une demande accrue. Les expansions massives prévues pour les opérations de sables bitumineux en Alberta font en sorte que les travailleurs de métiers et des technologies sont recrutés aussitôt qu'ils sont disponibles. En C.-B., d'importants projets de transport, des projets dans le secteur des ressources naturelles, et d'autres projets de construction non résidentielle

créent une pénurie supplémentaire au niveau des métiers de la construction. Les jeux Olympiques d'hiver de 2010 augmenteront encore davantage la pression sur ces métiers quand les projets majeurs débiteront en 2006 et un peu plus tard.

Il ne s'agit pas ici d'un problème purement théorique. En 2004, lorsque la Canada West Foundation a publié *Willing and Able: The Problem of Skill Shortages in Western Canada*, on y découvrait que 73 des 76 associations d'industries sondées dans l'Ouest du Canada s'attendaient à devoir faire face à des pénuries de main-d'œuvre au cours des cinq années à venir. Cette pénurie de main-d'œuvre limitera la capacité de l'Ouest de continuer à se développer et à croître.

85% des 76 associations d'industries sondées dans l'Ouest ont rapporté qu'il y a des programmes postsecondaires en place pour former des individus afin qu'ils puissent travailler dans leur industrie. Cependant, plus de la moitié de ces associations indiquent que le nombre d'étudiants qui recevront un diplôme à la suite d'un de ces programmes n'est pas suffisant pour satisfaire leurs besoins. Étant donné que ces besoins iront en s'intensifiant à l'avenir, ce problème empirera si rien n'est fait pour y faire face.

Deux des facteurs qui contribuent à la pénurie de diplômés qualifiés sont le manque de financement et de places disponibles dans les écoles pour ces programmes. Un autre facteur est une culture de mauvaise compréhension des faits du côté des étudiants. Que les jeunes soient davantage intéressés par des carrières dans le domaine des technologies de l'information, que les caractéristiques sociodémographiques soient changeantes et que les parents encouragent souvent leurs enfants à fréquenter l'université fait en sorte que moins d'étudiants s'inscrivent dans des programmes de développement de compétences. Si on s'attarde à ces perceptions, on constate que la réalité est bien différente que ce que l'on admet généralement. En effet, plusieurs métiers spécialisés impliquent de travailler avec des technologies avancées et sont des carrières très bien rémunérées. De plus, il existe un énorme potentiel pour de l'avancement de carrière dans ces secteurs, en raison de la situation démographique.

## L'éducation postsecondaire dans l'Ouest

Le terme « éducation postsecondaire » ne se limite pas qu'aux universités ; il englobe également les collèges techniques, les collèges communautaires, les centres de formation professionnelle des adultes et les programmes d'apprentissage.

Les institutions d'éducation postsecondaire assument également des fonctions importantes liées à la recherche (voir le chapitre 7 sur l'économie du savoir). L'impact économique de ce rôle au niveau de la recherche ne peut pas être minimisé et il ne doit pas être ignoré; dans ce chapitre, il est cependant question des institutions d'éducation postsecondaire en tant que lieux d'éducation et d'apprentissage.

Un certain niveau d'éducation postsecondaire devient nécessaire pour l'obtention d'emplois de premiers échelons. Récemment, la demande pour la formation universitaire a augmenté, entraînant des contraintes d'espace dans ces établissements. L'augmentation des frais d'exploitation a fait en sorte que les finances des universités ont été mises à rude épreuve. En conséquence, les frais de scolarité ont brusquement augmenté au cours de la dernière décennie, soulevant une inquiétude considérable quant à l'accessibilité financière de l'éducation et la barrière qu'elle pose pour y accéder.

Figure 1 :  
Moyenne des frais de scolarité des étudiants du premier cycle  
par province, par année

	\$				var. en %		
	1990/91	2000/01	2004/05	2005/06	1990/91- 2005/06	2000/01- 2005/06	2004/05- 2005/06
<b>Canada</b>	1 464	3 447	4 140	4 214	187,8	22,2	1,8
<b>Man.</b>	1 512	3 219	3 236	3 272	116,4	1,7	1,1
<b>Sask.</b>	1 545	3 668	5 062	5 062	227,7	38,0	0
<b>Alb.</b>	1 286	3 907	4 940	5 125	298,4	31,2	3,8
<b>C.-B.</b>	1 808	2 592	4 735	4 874	169,5	88,0	2,9

Source : Statistique Canada, Le Quotidien, 1er septembre 2005

La C.-B. a connu la plus grande augmentation de frais de scolarité moyens au cours des cinq dernières années, suivie de la Saskatchewan et de l'Alberta. Le Manitoba est une exception. Au cours des cinq dernières années, les frais de scolarité au Manitoba n'ont augmenté que de façon marginale (+1,7%).

Si l'on compare avec les données d'il y a 15 ans, les frais de scolarité dans chacune des quatre provinces de l'Ouest ont augmenté de façon substantielle, et c'est en Alberta que cette augmentation est la plus importante (+ 300%).

Ces taux d'augmentation sont significativement plus élevés que ceux de l'inflation et de tout autre coût de la vie. L'accessibilité aux prêts étudiants et aux autres formes de financement n'a pas suivi ces augmentations de frais de scolarité, et les étudiants peinent à payer pour leur éducation.

Actuellement, le gouvernement, les étudiants et le secteur privé fournissent tous des ressources pour l'éducation postsecondaire. Les gouvernements payent la majorité des coûts ; les frais de scolarité des étudiants représentent environ le quart des coûts, mais les étudiants payent également d'autres frais comme leurs livres. Les entreprises contribuent à l'éducation sous forme de dons, de cadeaux et de bourses d'études.

## Le rôle des gouvernements provinciaux

Récemment, les gouvernements provinciaux de l'Ouest concentrent davantage d'efforts sur l'éducation postsecondaire et le développement de compétences, et travaillent à corriger certains des problèmes courants. Les initiatives portant sur l'éducation étaient au centre des budgets de l'année 2005 dans chacune des quatre provinces de l'Ouest.

En C.-B., des mises à niveau des infrastructures à la Simon Fraser University et à l'UBC (de même que le développement du BC Campus, un système d'apprentissage en ligne intégré) sont en cours. En 2003, la Industry Training Authority a été mise sur pied pour faire face au problème à venir de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. En 2005, on a annoncé que d'ici 2010, 25 000 nouvelles places seraient créées dans les institutions postsecondaires de la C.-B. Cela comprend une augmentation des capacités de formation dans le domaine médical. De plus, le niveau de contribution parental pour les prêts étudiants a été réduit et le programme de prorogation du capital a été augmenté pour permettre un accès amélioré à l'éducation. La C.-B. a également révisé le système de formation de l'industrie des programmes d'apprentissage.

En Alberta, le Centennial Tuition Rebate (réduction des frais de scolarité du Centenaire) a été annoncé. Les frais de scolarité des étudiants en éducation postsecondaire seront maintenus au niveau de 2004-2005, alors que des bourses gouvernementales couvriront toutes les augmentations de coûts. Un engagement a également été pris pour augmenter le financement de 30%, et pour ajouter 15 000 places en éducation postsecondaire au cours des trois prochaines années. De plus, il y a eu un ajout de 5,7 millions de dollars pour les programmes d'apprentissage et 250 millions de dollars seront investis dans ce qui deviendra un fonds de 3 milliards de dollars connu sous le nom Access the Future, qui soutiendra l'éducation postsecondaire.

En Saskatchewan, les frais de scolarité ont été gelés au niveau de 2004/05. Le financement pour l'école de médecine visant à augmenter le nombre de places en résidence a également été haussé. Des augmentations au chapitre des bourses ont également été annoncées pour plus de 10 000 étudiants de tous les domaines d'études. De plus, des mesures sont prises pour augmenter le nombre de places pour les étudiants en sciences infirmières, en formation d'apprenti et en éducation de base aux adultes. Le programme de bourses au mérite du Centenaire a été doublé en importance, et les programmes de formation en internat ont été augmentés. Enfin, le programme de crédit d'impôt pour les diplômés a été augmenté, offrant un allègement fiscal aux diplômés qui choisissent de poursuivre leur carrière en Saskatchewan.

Le Manitoba a également pris un engagement envers l'éducation postsecondaire et le développement des compétences en 2005. Des augmentations ont été apportées à l'aide financière

aux étudiants, incluant une nouvelle ronde de bourses d'études pour les étudiants diplômés. De plus, le programme des bourses d'études a été augmenté pour venir en aide aux étudiants ayant des besoins financiers. En général, les frais de scolarité ont été diminués pour une cinquième année consécutive et des réserves monétaires ont été octroyées à la University of Manitoba et à la Brandon University pour les aider à couvrir leurs frais. Enfin, du financement a été offert pour augmenter le nombre de places pour la formation de médecins et de techniciens de la santé, deux secteurs où des pénuries sont prévues.

Ce qui précède n'est pas un inventaire exhaustif des initiatives provinciales des gouvernements en ce qui concerne l'éducation postsecondaire. Beaucoup d'autres changements et programmes ont également été présentés pour faire face aux besoins urgents pour la formation et le développement de compétences.

## **Transformations: L'avenir de l'éducation postsecondaire et du développement de compétences**

De tous les sujets présentés dans ce rapport, peu sont aussi critiques pour l'avenir économique de l'Ouest du Canada que l'éducation postsecondaire et le développement de compétences. En effet, dans chacun des aspects de l'économie, que ce soit le commerce international, les industries fondées sur les connaissances, le secteur des services, celui de la fabrication ou des ressources naturelles, le thème d'une main-d'œuvre hautement qualifiée émerge comme un élément essentiel pour atteindre la réussite.

A quoi ressemblera l'éducation postsecondaire dans l'Ouest au cours de la prochaine décennie ? Quels sont les défis susceptibles de surgir et auxquels les gouvernements, les étudiants, les entreprises et les écoles impliqués devront faire face ?

Un résultat probable est une demande publique accrue pour des programmes techniques et professionnels tels que l'électronique, les métiers, les professions de la santé et les services commerciaux, avec peut-être légèrement moins de demandes pour les programmes académiques traditionnels offerts par les universités. Les opportunités de carrières bien rémunérées existent actuellement et on s'attend à ce qu'elles augmentent à moyen et à long terme. Les étudiants réagiront en recherchant de la formation dans ces secteurs ; les inscriptions dans les collèges techniques dépasseront les inscriptions dans les universités au cours de la prochaine décennie.

Une deuxième tendance qui marquera les prochaines années est une prise de conscience et un engagement accru de la part du milieu des affaires dans l'éducation postsecondaire. Plusieurs entreprises, en particulier celles qui éprouvent de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre

qualifiée, s'associent déjà avec des écoles de métiers en leur offrant du financement et en les aidant à concevoir certains programmes. Ceci procure des avantages aux écoles, aux étudiants et aux entreprises en particulier, puisqu'il y a ainsi une récolte de diplômés sur mesure qu'ils pourront recruter.

Partenariat en action entre l'industrie et les collègues:

### **Le chemin de fer Canadien Pacifique (CP Rail) et le Southern Alberta Institute of Technology (SAIT)**

Centre for Rail Training and Technology

Officiellement créée en 1999, le Centre for Rail Training and Technology (CRTT) combine les capacités du SAIT au chapitre des méthodes traditionnelles d'apprentissage et par voies électroniques à l'expertise opérationnelle et aux ressources de CP Rail. Le CRTT offre un éventail complet de services de formation offrant des programmes et des cours axés sur les compétences et de pré-emploi. Puisqu'il met l'accent sur le développement de nouveaux programmes et cours de formation, le Centre peut élaborer des solutions sur mesure afin de satisfaire les besoins spécifiques des entreprises et des organisations. Le Centre offre de la formation aux organisations dans des domaines tels que l'entretien des rails et des signaux, la réparation et l'entretien des locomotives, les opérations et les contrôleurs de trains, la gestion des employés et les services à la clientèle.

Source: [www.cpr.ca](http://www.cpr.ca)

Nous verrons probablement les gouvernements accorder une importance grandissante à l'éducation postsecondaire. Tel qu'on a pu le constater à la lecture des derniers budgets des quatre gouvernements provinciaux de l'Ouest, ces derniers prennent conscience de l'importance d'investir dans l'éducation et le développement des compétences. Le gouvernement fédéral (dans son minibudget pré-électoral de novembre 2005) a également annoncé des montants substantiels pour l'aide financière aux étudiants. L'éducation postsecondaire pourrait devenir le « nouveau secteur de la santé » en ce sens qu'elle suscitera une certaine urgence au niveau des politiques gouvernementales.

Quatrièmement, nous continuerons probablement d'assister à des hausses de frais de scolarité pour les étudiants. Ces hausses pourraient ne pas se manifester aussi abruptement qu'au cours des vingt dernières années, mais elles pourraient être inévitables alors que les écoles luttent pour maintenir leurs infrastructures immobilières et attirer des professeurs dans un marché très compétitif. Dans le futur, la capacité des étudiants à fréquenter l'école en dépit des frais de scolarité plus élevés dépendra des politiques des gouvernements fédéraux et provinciaux sur les prêts étudiants, les bourses d'études et les bons d'études.



## Chapitre 5

# Ressources énergétiques

- ▶ Une demande mondiale en forte hausse, des événements sur la scène géopolitique et des craintes face à une baisse des approvisionnements ont été responsables de la flambée des prix de pétrole brut au milieu des années 2000. Le prix du gaz naturel a également connu une hausse très importante.
- ▶ Les régions du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien atteignent leur maturité au chapitre de la production classique de pétrole brut et de gaz naturel, et cette production s'épuise.
- ▶ Cependant, la production de pétrole brut synthétique des sables bitumeux de l'Alberta a déjà remplacé le brut conventionnel en termes de valeur de production en Alberta. Le méthane de gisements houillers est prometteur en ce qu'il pourrait permettre une augmentation des réserves de gaz naturel de l'Ouest.
- ▶ L'hydroélectricité est à la source de presque toute la production d'énergie en C.-B et au Manitoba. Ces deux provinces sont des exportatrices nettes d'hydroélectricité vers les É.-U.
- ▶ L'uranium, le charbon, et d'autres méthodes alternatives de production d'électricité telles que les éoliennes sont également d'autres sources d'énergies significatives dans l'Ouest.

## TRANSFORMATIONS

L'Ouest du Canada continuera de récolter les bénéfices et la richesse de ses abondantes ressources énergétiques.

Les prix de l'énergie ne se maintiendront probablement pas indéfiniment aux niveaux records atteints en 2005 ; cependant, on s'entend généralement pour dire que le marché global de l'énergie est entré dans un environnement de prix généralement plus élevés.

Les prix plus élevés du pétrole brut et du gaz naturel donneront une impulsion favorable aux économies et aux situations financières de la C.-B., de l'Alberta et de la Saskatchewan dans un avenir immédiat. Il est difficile d'émettre des prédictions à moyen et à long terme en raison de l'incertitude entourant les prix mondiaux de ces ressources.

L'extraction du pétrole brut en Alberta continuera de se déplacer des opérations de forage aux opérations d'extraction.

Les implications environnementales entourant le développement des sables bitumineux, soit les émissions, l'utilisation de l'eau et l'impact sur les terres et les forêts, pourraient devenir des facteurs économiques importants dans l'avenir.

Si les prix de l'énergie pour les hydrocarbures traditionnels demeurent élevés pendant une période soutenue, ils pourraient freiner la croissance économique du reste du Canada et des É.-U. (et pourraient même déclencher une récession).

L'hydroélectricité continuera d'être une source de production énergétique significative pour la C.-B. et le Manitoba. Il pourrait y avoir certains risques à long terme pour la capacité de production en raison de la tendance nord-américaine vers des conditions climatiques plus chaudes et plus sèches.

L'Ouest du Canada a l'occasion de devenir un chef de file mondial dans la recherche et le développement de sources d'énergies alternatives. Les technologies utilisant le vent, le soleil, la biomasse, l'hydrogène et même l'énergie marémotrice sont pleines de promesses pour satisfaire les demandes énergétiques croissantes de la planète.

L'Ouest du Canada possède un vaste éventail de ressources énergétiques constituant une véritable richesse. Le pétrole, le gaz naturel et le charbon sont abondants en Alberta, la Saskatchewan possède des gisements de pétrole brut et d'uranium, et la C.-B. comme le Manitoba ont d'importantes rivières et produisent beaucoup d'hydroélectricité. Toutes ces ressources énergétiques font de l'Ouest du Canada un important producteur et exportateur d'énergie.

Il faut cependant savoir que plusieurs de ces ressources, en particulier les hydrocarbures, sont soumises aux caprices des marchés mondiaux. Les prix peuvent varier d'une manière extravagante et souvent sans avertissement, ce qui ne facilite pas la tâche des gouvernements quand vient le temps de faire des planifications basées sur les revenus tirés des redevances.

D'autres ressources, telles que l'hydroélectricité, exigent un tel investissement de capitaux que leur développement est limité par la disponibilité des fonds publics (les ressources d'énergie hydraulique de l'Ouest appartiennent toutes à des sociétés de la Couronne) et il existe certaines craintes que le rendement du capital investi ne couvre pas adéquatement les coûts initiaux de développement. L'hydroélectricité peut également être pénalisée par de faibles niveaux de précipitations.

Comment les ressources énergétiques alimentent-elles actuellement l'économie de l'Ouest du Canada ? Et quels seront les défis et les opportunités probables de l'avenir ?

## Pétrole brut

L'Alberta domine l'Ouest et le pays au chapitre de la production de pétrole brut, mais les sources traditionnelles de pétrole brut sur lesquelles l'économie de la province s'est construite suite aux découvertes importantes de Turner Valley et de Leduc sont à maturité, et la production se stabilise ou décline. La valeur de la production est demeurée élevée en raison de la flambée des prix au cours des dernières années, mais le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, qui est ancré par des gisements de pétrole en Alberta, est un bassin mature. Les réserves totales connues de pétrole brut classique ont diminué de façon continue au cours de la dernière décennie (voir Figure 1).

Le bitume, ce matériau très visqueux ou presque solide ressemblant à du goudron dont des dépôts se retrouvent dans les sables bitumineux du Nord de la province, remplace rapidement les volumes inférieurs de brut classique en Alberta et représente maintenant plus de la moitié de la production totale de pétrole. Le bitume est bien plus coûteux à extraire du sol que le pétrole brut classique, et une fois qu'il est extrait, il doit être enrichi avec des diluants (créant ainsi le brut synthétique) afin qu'il puisse prendre le chemin des pipelines à destination des raffineries.

Les investissements de capitaux dans les projets de sables bitumineux se sont accélérés au cours

des cinq dernières années, motivés par les prix très élevés du pétrole, une technologie améliorée pour l'extraction du bitume, et des frais d'exploitation en baisse. Des projets planifiés ou en cours pour les dix prochaines années totalisent 60 milliards de dollars.

La Saskatchewan est le deuxième producteur de pétrole brut du pays, en particulier du brut lourd provenant du même bassin sédimentaire de l'Ouest canadien ayant atteint sa maturité. Ce type de pétrole requiert des diluants et du raffinage additionnels afin d'obtenir la qualité du pétrole léger et peu sulfureux, ce qui lui octroie une moins grande valeur alors qu'il est foré hors du sol. Néanmoins, la récente flambée du prix du pétrole sur les marchés mondiaux a représenté un bienfait des plus avantageux pour la province. C'est en grande partie en raison des redevances accrues du pétrole pour le gouvernement provincial que la Saskatchewan s'est récemment jointe à l'Alberta et à l'Ontario dans le groupe des provinces nanties.

## Gaz naturel

Le pétrole brut tend à éclipser le gaz naturel, retenant plus d'attention et de grands titres dans les journaux suite à la récente escalade des prix, mais l'importance économique du gaz naturel pour l'Ouest du Canada ne devrait pas être minimisée. Au cours des trois dernières décennies, c'est au gaz naturel (et non au pétrole) que revient la plus grande part des crédits pour la richesse de l'énergie et les surplus budgétaires de l'Alberta. Pour l'année financière 2005/06, on estime que les redevances du gaz naturel de l'Alberta atteindront 9,1 milliards de dollars, et que celles du brut classique et du bitume/brut synthétique se chiffreront à 2,4 milliards de dollars.

Comme c'est le cas pour le brut classique, la maturité du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien fait en sorte que la production de gaz naturel classique en Alberta diminue avec le temps. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les puits de gaz peu profond dans la partie sud-est de la province. Des découvertes de gaz enfoui en profondeur le long des collines ont contribué aux réserves totales de la province, mais ces découvertes ont été moindres en nombre et sont beaucoup plus chères à développer que les dépôts de gaz classique en milieu peu profond.

L'Alberta renferme une quantité substantielle de gaz non conventionnel trouvé dans les couches des gisements de charbon, connu sous le nom de méthane de gisements houillers (MGH). Il y a quelques soucis environnementaux autour de l'utilisation de l'eau et des eaux usées associées à l'extraction du MGH. S'il est cependant possible de tenir compte des questions environnementales, la grande quantité de gaz MGH qui se retrouve en Alberta laisse promettre un retournement de situation à long terme de la production de gaz naturel de la province, actuellement en baisse.

Le gaz naturel est également un produit important pour le nord-est de la C.-B., qui est la deuxième plus importante province productrice de gaz naturel après l'Alberta. Contrairement à son voisin immédiat, les réserves de gaz ont pris de l'ampleur, suite à des découvertes importantes dans le

Nord. Les dépenses en capital pour l'exploration et le développement de ces réserves de gaz ont plus que doublées depuis l'an 2000.

Figure 1 :  
 Activités liées au pétrole brut et au gaz naturel  
 dans l'Ouest du Canada

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>C.-B.</b>								
Dépenses en capital (milliards de dollars)	1,6	1,3	1,1	1,8	3,1	2,4	3,8	3,9
Réserves en fin d'exercice								
Pétrole classique (millions de barils)	140	169	174	174	155	140	148	*
Gaz naturel (trillions de pieds cubes)	8,8	8,5	8,5	8,9	8,9	9	9,2	*
Production								
Pétrole brut et équivalents (milliers de barils/jour)	51	56	49	55	55	52	52	48
Gaz naturel (milliards de pieds cubes/jour)	2,0	2,1	2,1	2,2	2,5	2,7	2,5	2,6
Revenus de l'industrie (milliards de dollars)	1,7	1,6	2,2	5,2	5,8	4,5	6,7	7,1
<b>Alb.</b>								
Dépenses en capital								
Pétrole et gaz classique (milliards de dollars)	11,7	10,4	8,5	12,9	14,7	11,7	15,5	18,5
Sables bitumineux (milliards de dollars)	2,0	1,6	2,5	4,3	5,9	6,7	5,0	6,2
Total des dépenses (milliards de dollars)	13,6	11,9	11	17,2	20,6	18,4	20,5	24,7
Réserves en fin d'exercice								
Pétrole classique (millions de barils)	2 278	2 215	2 148	2 079	1 947	1 921	1 753	*
Sables bitumineux, extraction minière- synthétique (millions de barils)	2 346	2 847	5 034	5 011	4 919	4 881	5 213	*
Sables bitumineux, in situ (millions de barils)	1 446	1 388	1 561	1 805	1 820	2 024	2 032	*
Gaz naturel (trillions de pieds cubes)	49,4	47,8	46,6	44,8	45,2	44,5	42,5	*
Production								
Pétrole brut et équivalents (milliers de barils/jour)	1 638	1 649	1 550	1 541	1 544	1 566	1 631	1 743
Gaz naturel (milliards de pieds cubes /jour)	13,0	13,3	13,7	13,8	13,6	13,4	13,1	13,2
Revenus de l'industrie (milliards de dollars)	25,9	21,1	28,8	49,9	49,3	42,9	57,2	4
<b>Sask.</b>								
Dépenses en capital (milliards de dollars)	2,6	1,2	1,0	1,7	1,7	1,5	2,0	2
Réserves en fin d'exercice								
Pétrole classique (millions de barils)	1 112	1 139	1 064	1 146	1 164	1 157	1 163	*
Gaz naturel (trillions de pieds cubes)	2,7	2,5	2,4	2,7	2,9	2,7	3,1	*
Production								
Pétrole brut et équivalents (milliers de barils/jour)	402	399	374	417	427	421	420	423
Gaz naturel (milliards de pieds cubes /jour)	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7
Revenus de l'industrie (milliards de dollars)	3,4	2,4	3,8	6,2	5,5	5,7	6,5	7,3
<b>Man.</b>								
Dépenses en capital (milliards de dollars)	0,04	0,02	0,02	0,03	0,05	0,06	0,07	0,08
Réserves en fin d'exercice								
Pétrole classique (millions de barils)	35	29	27	28	25	22	29	*
Production								
Pétrole brut et équivalents (milliers de barils/jour)	11	11	10	11	11	11	11	11
Gaz naturel (milliards de pieds cubes /jour)	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus de l'industrie (milliards de dollars)	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2

\* - données non disponibles pour le moment

Source : Association canadienne des producteurs pétroliers

## Production d'électricité

Les ressources énergétiques de l'Ouest du Canada sont beaucoup plus que des produits pétroliers. Le Manitoba et la C.-B. se fient presque entièrement sur leurs abondantes ressources en énergie hydraulique. L'Alberta et la Saskatchewan, pour leur part, se fient davantage sur les turbines thermiques et à combustion conventionnelles, ce qui va de pair avec leurs importantes réserves de charbon et de gaz naturel.

Figure 2 :  
Production d'électricité par province,  
2001 (TWh)\*

	Hydro	Combustion Turbine (gaz nat., huile)	Thermique (charbon)
<b>C.-B.</b>	43,0	0,3	2,5
<b>Alb.</b>	1,5	7,7	50,0
<b>Sask.</b>	2,3	1,5	13,0
<b>Man.</b>	33,0	0,0	0,5

\* Térawattheure (TWh) – un milliard de kilowattheure  
Source : Association canadienne de l'électricité et Statistique

BC Hydro et Manitoba Hydro sont tous deux des producteurs d'hydroélectricité d'assez grande importance. Alors que l'électricité est exportée aux É.-U. de même qu'elle est importée à l'échelle continentale (en fonction de la demande), autant BC Hydro que Manitoba Hydro ont typiquement été des exportateurs nets d'hydroélectricité vers les É.-U. (voir Figure 3). En 2001, la C.-B. a exporté pour plus de 2 milliards de dollars d'électricité vers les É.-U., principalement en raison des pénuries énergétiques et des pannes de courant en Californie cette année-là. Les exportations vers les É.-U. ont diminué dramatiquement depuis, mais les surplus commerciaux sont toujours en vigueur.

Figure 3 :  
Balance commerciale avec les États-Unis  
pour la production d'électricité

	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Exportations de la C.-B.</b>	1 987	2 086	288	383	291
<b>Importations de la C.-B.</b>	338	1 383	122	192	269
<b>Balance commerciale</b>	1 649	703	166	190	22
<b>Exportations du MAN.</b>	443	535	390	264	380
<b>Importations du MAN.</b>	22	33	61	253	161
<b>Balance commerciale</b>	421	502	329	11	219

Source : Industrie Canada « Données sur le commerce en direct »

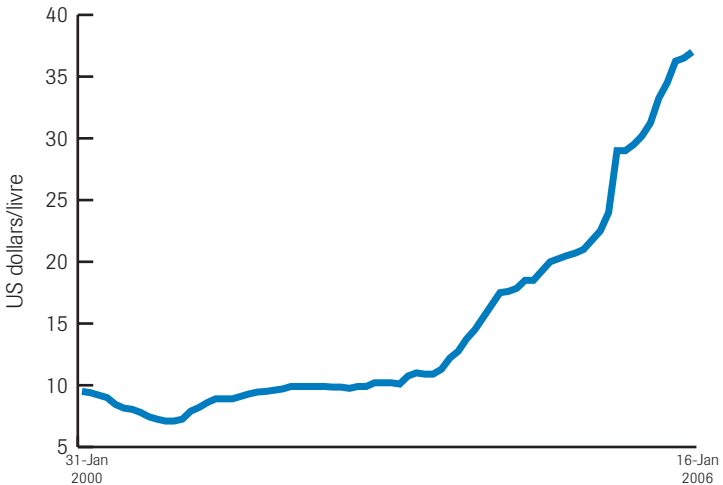
## Autres sources d'énergie

Tel que mentionné ci-dessus, la majeure partie de la production d'électricité de l'Alberta et de la Saskatchewan provient des centrales thermiques utilisant du charbon. Les importantes réserves de charbon de ces deux provinces fournissent un approvisionnement abondant et régulier de combustible aux génératrices d'électricité. Autrefois repoussé en raison de ses caractéristiques polluantes et ses émissions de carbone de l'atmosphère, le charbon a connu une certaine renaissance récemment. Des technologies grandement améliorées permettant de retirer des particules et de réduire les émissions de carbone (avec des « débourbeurs » de carbone) ont aidé à améliorer les perceptions et les attitudes négatives au sujet du charbon en tant que source de carburant hasardeux pour l'environnement. Le prix du charbon a augmenté au début des années 2000, tout comme celui des autres formes d'énergie.

Les gisements d'uranium de la Saskatchewan sont une matière de base importante pour l'énergie nucléaire ailleurs au Canada, même s'ils ne sont pas une source d'énergie directe dans l'Ouest. Toute la production d'uranium du Canada est en Saskatchewan.

Après l'accident à Three Mile Island et le désastre de Tchernobyl, la production nucléaire du monde entier a fait face à important recul. Si on ajoute à cela le désarmement nucléaire tout au long des années 1990, on remarque que la demande et le prix de l'uranium sont tombés. Cependant, il y a récemment eu plus d'attention et d'intérêt pour l'énergie nucléaire en tant que source d'énergie

Figure 4 : Prix mondiaux de l'uranium, 2000-2006



Source : The Ux Consulting Company ([www.uxc.com](http://www.uxc.com))

libre d'émissions. Les prix et la demande sont de nouveau en hausse, tout comme les activités d'extraction en Saskatchewan. L'élimination des déchets radioactifs demeure le plus grand obstacle empêchant à la production d'énergie basée sur le nucléaire de s'épanouir.

La Chine projette de construire trente nouvelles installations nucléaires au cours des vingt prochaines années, ce qui contribuera à faire grimper le prix de l'uranium sur le marché mondial.

Tandis que plusieurs sources d'énergie alternative sont toujours en développement, comme l'énergie solaire, la biomasse, l'énergie marémotrice, l'hydrogène, etc., c'est l'énergie éolienne qui est la source énergétique alternative la plus commercialement réussie dans l'Ouest du Canada. Le sud de l'Alberta est au centre d'une petite industrie de l'éolienne en croissance. L'électricité produite par les éoliennes représente 270 KWh, ou environ 2,2% de la production totale d'électricité de la province (source : (Alberta Energy, Backgrounder May 2005, [www.energy.gov.ab.ca/564.asp](http://www.energy.gov.ab.ca/564.asp)). La Saskatchewan a également une certaine production d'électricité éolienne dans le Sud de la province.

## **Transformations: L'avenir des ressources énergétiques dans l'Ouest du Canada**

Suivant une série d'événements géopolitiques au Moyen-Orient, la demande en forte croissance de la Chine et de l'Inde, et l'impact immédiat de l'ouragan Katrina sur la côte du golfe du Mexique aux É.-U., le prix de presque toutes les formes d'énergie a augmenté dans des proportions faramineuses. En 2005, le prix du pétrole brut a culminé à près de 70\$ US le baril (il est maintenant redescendu à environ 55-60\$ le baril), le prix du gaz naturel s'est élevé à plus de 15\$ US/mmbtu et les prix de l'essence sont passés bien au-dessus de 1,25\$ le litre dans la plupart des régions du pays.

En bref, l'approvisionnement global en sources d'énergie n'a pas suivi le pas de la demande globale. On s'entend généralement pour dire que le marché global de l'énergie est entré dans un environnement de prix généralement plus élevés, mais cela n'est pas une certitude.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'Ouest du Canada ? À court et à moyen terme, ce sont de bonnes nouvelles pour l'Alberta et la Saskatchewan, où la plupart du pétrole brut du Canada est produit. Les prix élevés du pétrole se traduiront directement en redevances plus élevées sur ces ressources pour les gouvernements provinciaux, ce qui se traduira à son tour en options pour un plus grand investissement de la part des gouvernements, des réductions d'impôts, ou des services gouvernementaux améliorés (ou une combinaison des trois). Les prix élevés du gaz naturel seront également un avantage certain pour l'Alberta et la C.-B. En effet, le gaz naturel est



de loin la principale source de revenus en provenance des ressources naturelles du gouvernement de l'Alberta.

L'inconvénient des prix plus élevés pour l'énergie est l'effet que ces derniers auront sur les coûts que le consommateur doit assumer (en particulier l'essence), les coûts de transport en général (par exemple, camionnage, les vols d'avion), et l'impact négatif qu'ils auront sur d'autres secteurs comme sur celui de la fabrication partout en Amérique du Nord. Si des prix élevés et constants pour l'énergie sont suffisants pour affaiblir de façon significative l'économie nord-américaine, potentiellement jusqu'à une récession, l'économie de l'Ouest du Canada connaîtra sa douleur.

Un problème plus sérieux et à plus long terme posé par des prix élevés pour des produits de base est une possible « destruction de la demande ». Si les prix demeurent élevés pendant une période prolongée, les consommateurs et les utilisateurs industriels réagiront éventuellement en ménageant l'énergie et en trouvant d'autres formes d'énergie moins dispendieuses. L'effet à long terme est une baisse permanente de la demande et des prix. Cela est particulièrement vrai pour le pétrole brut, et la probabilité d'une destruction de la demande augmente la durée pendant laquelle le prix du pétrole brut demeure élevé. Avec des prix élevés pour le pétrole, il y aura une pression considérablement intensifiée de trouver des sources alternatives d'énergie renouvelable.

Les prix du gaz naturel, qui ont augmenté en raison d'une plus forte demande pour des carburants plus propres et en conjonction avec le prix du pétrole brut, sont également susceptibles de demeurer élevés à court et à moyen terme. Contrairement au pétrole brut, les prix du gaz naturel sont présentement fixés sur une base continentale, et non mondiale. Cependant, avec la croissance du gaz naturel liquéfié, permettant l'expédition à partir de sources situées loin des continents, les prix du gaz naturel seront probablement dictés sur une base mondiale à long terme. Si l'on tient compte de l'éventuelle addition du gaz de l'Arctique par le truchement du pipeline de la vallée du Mackenzie, l'augmentation des réserves de gaz naturel sur le continent devrait avoir un effet modérateur sur les prix.

La production d'hydroélectricité dans l'Ouest du Canada continuera d'être une source importante de production d'énergie au Manitoba et en C.-B., bien que les pénuries d'eau dans les années où les précipitations sont faibles puissent affecter significativement la production hydroélectrique. À court terme, cela ne devrait pas créer de perturbations ; cependant, à long terme, et puisque le climat de l'Amérique du Nord devient généralement plus chaud et sec, il pourrait y avoir des implications négatives.

L'extraction de charbon et la production d'électricité thermique continueront à se renforcer à moyen terme, en particulier à cause de l'énergie additionnelle requise par l'économie à croissance rapide de l'Alberta. À long terme, cependant, le futur du charbon n'est pas aussi sûr. Les pressions croissantes pour réduire les émissions de carbone, sans parler du développement et les améliorations entourant les sources d'énergies alternatives et renouvelables, pourraient éventuellement réduire

la demande et l'utilisation du charbon en Alberta et en Saskatchewan.

Alors que la demande pour des sources traditionnelles d'énergie augmente (particulièrement pour le pétrole brut) et que l'approvisionnement global est à la baisse, des pressions vont se faire sentir pour trouver des sources d'énergies alternatives à bas prix et produisant peu de gaz à effet de serre. Les engagements du Canada à l'égard du Protocole de Kyoto et de la réduction des gaz à effet de serre intensifieront la nécessité de trouver des sources alternatives d'énergies commercialement viables.

L'Ouest du Canada a l'occasion de devenir un chef de file mondial dans la recherche et le développement de sources d'énergies alternatives. Les technologies utilisant le vent, le soleil, la biomasse, l'hydrogène et même l'énergie marémotrice sont pleines de promesses pour satisfaire les demandes énergétiques croissantes de la planète. En effectuant des investissements stratégiques et utiles dans la recherche sur les énergies alternatives, l'Ouest peut ainsi continuer à profiter de l'immense richesse générée par l'énergie sous toutes ses formes, et ce même quand l'âge des hydrocarbures comme source primaire d'énergie globale sera révolu.

## Chapitre 6

# Ressources non énergétiques

- ▶ Les ressources non énergétiques de l'Ouest du Canada incluent des secteurs appréciables comme la foresterie, l'agriculture, les métaux de base et la potasse.
- ▶ Malgré le fait que les prix soient présentement élevés, la tendance des prix à long terme pour la plupart des produits non énergétiques est négative.
- ▶ Bien que l'attention se soit concentrée sur la crise du bois d'oeuvre qui perdure, les plus grands défis des producteurs forestiers sont l'augmentation de l'offre internationale et une érosion de leur position concurrentielle. En réponse à ces défis, les compagnies forestières de l'intérieur de la C.-B. ont réduit les coûts, fermé les usines inefficaces, et augmenté la productivité, des mesures qui ont grandement amélioré leur position concurrentielle. Les producteurs du littoral n'ont pas eu autant de succès.
- ▶ Le blé, le canola, l'orge et une variété de cultures spécialisées et de légumes constituent la majeure partie de la production des cultures agricoles des Prairies. Les bovins, les porcs et la volaille représentent l'essentiel de l'élevage.
- ▶ L'extraction des métaux de base en C.-B. et au Manitoba a fait face à de diverses périodes de déclin et de résurgence, dictées par les prix mondiaux. La production de potasse comme celle de l'uranium en Saskatchewan sont à la hausse.

## TRANSFORMATIONS

Bien que les prix pour les produits non énergétiques soient relativement élevés (en 2005), les prix sont cycliques et sont susceptibles de poursuivre leur tendance à la baisse à long terme au cours des prochaines années.

L'emploi dans le secteur des ressources non énergétiques ne sera pas un domaine de croissance significative pour l'Ouest du Canada au cours des prochaines années. Ces secteurs deviennent plus exigeants en investissements, et se fient sur moins de travailleurs, qui sont en contrepartie plus qualifiés.

À cause de l'infestation de dendroctone du pin, le secteur du bois d'oeuvre fera face à une montée subite de la production à court terme suivi d'une période de sous-production sévère. La production de pâtes et papiers demeurera faible.

Bien qu'il y ait eu un certain mouvement pour réduire les droits de douane sur le bois d'oeuvre canadien vers la fin de 2005, le différend commercial avec les É.-U. demeurera un irritant pour le Canada.

Les petites fermes familiales traditionnelles de culture agricole continueront à diminuer en nombre dans l'Ouest. Il y a davantage d'optimisme à l'égard des fermes de cultures spécialisées, de la transformation des légumes et des fermes à grande échelle.

L'élevage, en particulier pour les bovins et les porcs, est bien plus prometteur que la culture agricole en terme de position concurrentielle pour l'Ouest du Canada.

La gestion de l'offre en agriculture, incluant la Commission canadienne du blé et divers offices de producteurs, pourrait éventuellement être altérée afin que le Canada puisse plaider avec plus de vigueur en faveur du libre-échange mondial pour l'agriculture.

L'extraction des métaux de base continuera de dépendre des caprices des prix mondiaux ; il sera critique de s'adapter aux nouvelles technologies et de contenir les coûts.

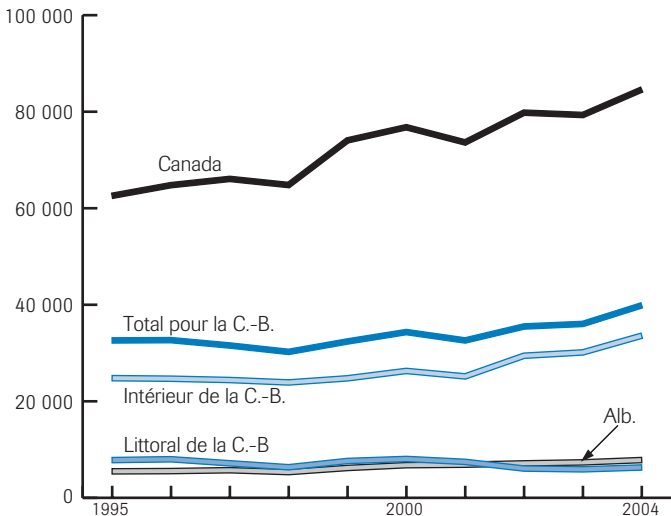
Les ressources énergétiques, en particulier le pétrole brut et le gaz naturel, tendent à dominer les titres dans les journaux en raison de leurs prix récemment élevés. On doit cependant savoir que les ressources de l'Ouest du Canada vont beaucoup plus loin que ces ressources énergétiques. De la foresterie en C.-B. à la ceinture agricole des Prairies aux métaux de base extraits dans le Nord du Manitoba, l'Ouest du Canada possède un ensemble très varié de ressources naturelles non énergétiques.

## Foresterie

La foresterie est à la C.-B. ce que le pétrole et le gaz naturel sont à l'Alberta. La C.-B. surpasse de loin les autres provinces de l'Ouest en ce qui concerne chaque catégorie de produits forestiers. C'est devenu une industrie qui génère 13 milliards de dollars annuellement.

Le différend commercial qui oppose le Canada et les É.-U. au sujet du bois d'oeuvre perdu depuis une vingtaine d'années, en dépit des décisions répétées en faveur du Canada émises par le groupe de règlement des différends de l'ALENA, et ce conflit ne montre aucun signe de règlement définitif. Les É.-U. prétendent que le système provincial de droits de coupe du Canada représente une forme de subvention gouvernementale. Les É.-U. se sont basés sur cette allégation pour imposer

Figure 1 :  
Volume de bois d'oeuvre, Canada, C.-B. et Alberta  
(milliers de mètres cubes sec)



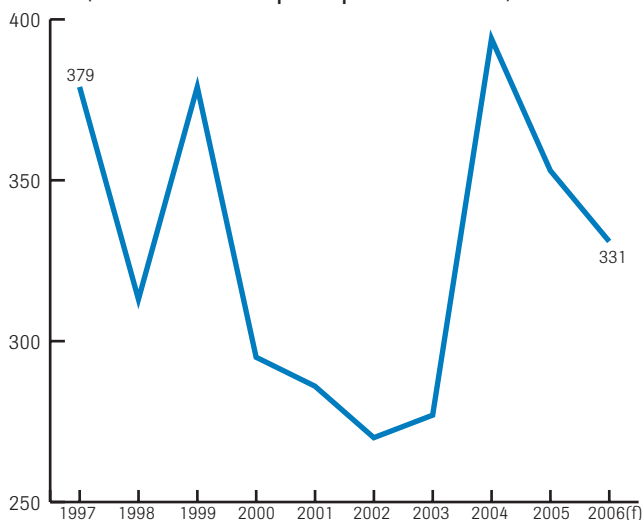
Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 303-0009

des droits compensatoires et des droits antidumping sur le bois d'oeuvre canadien qui entre sur le marché américain (bien que certains de ces droits aient été levés à la fin de 2005). Jusqu'ici, environ 5 milliards de dollars de droits de douane ont été perçus à la frontière américaine par le gouvernement américain sur le bois d'oeuvre.

Cela a eu pour conséquence de provoquer la fermeture de plusieurs usines dans les régions productrices de bois d'oeuvre du Canada, particulièrement en C.-B. et au Québec. Mais d'une manière imprévue, le Canada a également tiré des avantages de ces actions américaines. Les producteurs canadiens de bois d'oeuvre ont fermé des usines plus vieilles et inefficaces et, en conséquence, sont maintenant parmi les producteurs les plus efficaces au monde. Les usines à l'intérieur de la C.-B. sont généralement en meilleur état et sont plus concurrentielles que les usines du littoral.

Les barrières aux échanges commerciaux ont également soutenu le prix du bois d'oeuvre sur les marchés des É.-U., ce qui a également aidé les producteurs canadiens en termes de revenu par pied-planches de bois d'oeuvre. Les prévisions des prix nord-américains pour le bois d'oeuvre standard (épinette, pin, sapin, 2X4) en 2005 sont établies à 350\$ US, soit environ 30% plus élevés qu'en 2002 (voir Figure 2).

Figure 2 :  
Prix et prévisions pour les produits forestiers  
\$US/milliers de pied-planches SPF, 2x4



Source : Rapport économique sur le prix des produits de la TD, 13 février 2006

Le secteur des pâtes et papiers de l'Ouest a également connu un déclin au cours de la dernière décennie. Des usines plus efficaces et plus grandes ailleurs dans le monde ont fait augmenter l'offre mondiale et la tendance des prix à long terme est maintenant à la baisse.

En Alberta, l'industrie des produits forestiers est surtout composée d'activités de scierie. Comme pour la C.-B., la production des scieries a décliné au cours de la dernière décennie. Cependant, la production de bois d'ingénierie a augmenté et vaut maintenant plus de 1 milliard de dollars par année. La Saskatchewan et le Manitoba sont des producteurs de produits forestiers à plus petite échelle.

## Cultures agricoles

La Saskatchewan domine l'Ouest au chapitre de la production céréalière, suivie de l'Alberta et du Manitoba. Le blé est encore la culture céréalière produite en plus grande quantité et qui a aussi la plus grande valeur (en termes de revenus agricoles), mais la production de canola a augmenté au cours des années. L'orge, l'avoine, les légumes et des cultures spécialisées sont également cultivés dans l'Ouest.

Des préoccupations importantes auxquelles les producteurs de céréales et d'oléagineux de l'Ouest du Canada doivent faire face sont la concurrence internationale, le commerce et les subventions agricoles de l'UE et des É.-U. qui entraînent une distorsion des prix, ainsi que la tendance à long terme vers une baisse du prix des produits. Pendant que d'autres pays comme l'Argentine, la Chine, le Brésil et l'Ukraine accélèrent la production et augmentent l'offre, les prix mondiaux continueront

Figure 3 :  
Principales productions céréalières,  
provinces des Prairies (000 de tonnes)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Alb.</b>									
Blé	7 789	6 839	6 752	8 219	7 124	5 802	3 729	6 457	7 797
Orge	7 076	6 271	5 661	5 987	5 269	4 746	2 569	5 530	5 835
Canola	1 701	2 109	2 472	2 971	2 189	1 633	1 021	2 223	2 926
Avoine	1 080	979	771	864	657	592	370	876	886
<b>Sask.</b>									
Blé	16 547	13 070	12 601	13 840	13 412	9 851	7 484	10 433	12 252
Orge	5 356	4 431	4 311	4 942	5 302	3 656	2 526	4 355	5 008
Canola	2 223	2 699	3 232	3 976	3 425	2 155	1 656	2 676	2 903
Avoine	1 882	1 403	1 758	1 535	1 377	961	1 049	1 203	1 434
<b>Man.</b>									
Blé	4 377	3 350	3 220	3 158	4 266	3 431	3 355	4 163	3 877
Orge	2 112	1 685	1 631	1 215	1 622	1 234	1 176	1 372	1 367
Canola	1 068	1 497	1 803	1 708	1 488	1 134	1 429	1 769	1 778
Avoine	1 056	736	1 030	854	1 016	748	1 018	1 095	904

Note : Dans tous les cas, le terme blé comprend le blé de printemps, le blé d'hiver et le blé dur  
 Source : Gouvernement de l'Alberta, Gouvernement de la Saskatchewan, Gouvernement du Manitoba

à baisser. Beaucoup de terres agricoles de l'Ouest du Canada, qui étaient productives il y a cinquante ans quand on les comparait au reste du monde, sont maintenant marginales et non concurrentielles.

La C.-B. est la province de l'Ouest qui produit le moins de cultures céréalières, mais elle peut compter sur une production significative de fruits et de légumes dans la vallée du bas Fraser et dans la vallée de l'Okanagan. L'industrie vinicole de la C.-B. a également prospéré grâce à une amélioration de la qualité et à une reconnaissance internationale. Il y a plus de 80 établissements vinicoles dans la province, et les ventes annuelles atteignent approximativement 250 millions de dollars.

À certains égards, la culture agricole la plus importante et qui a le plus de valeur en C.-B. est la marijuana que l'on fait pousser illégalement (bien qu'il soit difficile de mesurer sa taille réelle ou encore son impact économique). Certains estiment que sa valeur est supérieure à celle du secteur forestier de la province dans son ensemble. Pour l'instant, cette industrie continue d'être une activité illégale et clandestine. Mais si le gouvernement fédéral décide un jour d'apporter des changements à la loi entourant l'utilisation de la marijuana (en la décriminalisant ou en passant une loi rendant légale une utilisation contrôlée), il y aurait des implications pour la valeur globale de l'économie de la C.-B.

## Élevage

L'Alberta est le leader incontesté du pays en ce qui concerne la production de bovins et de bœufs. La crise liée à l'ESB (aussi connue sous le nom de maladie de la vache folle) qui dura de 2003 à 2005 (et qui a vu la fermeture de la frontière américaine aux exportations canadiennes de bovins vivants) a causé de sérieux dommages à l'industrie d'élevage de bovins de l'Ouest. Cependant, lorsque la frontière a été partiellement ouverte en 2004 aux coupes de boeuf gelées et emballées, les deux principaux abattoirs de boeuf de l'Alberta ont été extrêmement occupés. Les exportations de boeuf transformé ont monté en flèche en 2004. La perte du marché pour les bovins vivants a créé une offre excédentaire sur le marché canadien ; en conséquence, les deux principaux abattoirs de l'Alberta fonctionnaient à pleine capacité.

Au cours de la dernière décennie, le Manitoba a augmenté sa production des porcs et a rattrapé et dépassé l'Alberta pour mener l'Ouest à ce chapitre. L'élevage de saumons en pisciculture se développe en C.-B., bien qu'il y ait des préoccupations sérieuses liées à ce genre d'élevage (incluant les niveaux de toxines et la transmission de maladies aux stocks de saumons sauvages) qui doivent encore être résolues.



## Exploitation minière

Le Manitoba est le plus grand producteur du nickel de l'Ouest (voir Figure 4). La production de tous les métaux de base du Manitoba au cours de la dernière décennie a été assez régulière, à l'exception d'une diminution marquée de la production de cuivre. La C.-B produit également du cuivre et du zinc, mais la quantité comme la valeur de la production ont diminué au cours de la dernière décennie.

La Saskatchewan est unique quand il est question de la production minérale au Canada. En plus d'également produire du cuivre et du zinc, la Saskatchewan le seul endroit au Canada où la potasse et l'uranium sont produits. En raison de la demande globale accrue pour la potasse et l'uranium, ces deux secteurs ont récemment bénéficié d'une bonne poussée. Des gisements de kimberlite diamantifère ont été également trouvés autour de Prince Albert et ils offrent un certain potentiel pour l'établissement d'une importante industrie de diamant semblable à celle dans les Territoires du Nord-Ouest.

Figure 4 :  
Production minière non énergétique (\$ 000)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>C.-B.</b>										
Cuivre	1 119 163	725 348	696 922	681 363	418 585	733 024	687 838	612 114	375 443	348,560
Zinc	192 315	214 563	289 975	231 413	201 745	243 740	153 377	83 074	76 597	60,384
<b>Sask.</b>										
Uranium	X	X	553 900	508 038	525 873	473 231	605 400	613 194	418 142	635,990
Zinc	X	X	X	1 734	503	1 849	2 884	6 320	6 259	7,006
Potasse	1 424 344	1 277 860	1 528 341	1 747 985	1 634 041	1 644 196	1 617 433	1 627 225	1 608 791	1,930,025
<b>Man.</b>										
Cuivre	170 494	169 500	165 317	121 763	122 404	129 912	97 142	96 009	63 095	74,857
Nickel	451 459	374 371	442 023	341 732	277 137	561 634	412 215	X	X	X
Zinc	111 047	118 629	148 526	142 084	138 970	133 839	129 321	118 306	97 297	135,646

Note : X – données non rapportées pour des questions de confidentialité

Source : Ressources naturelles Canada, Statistiques sur les minéraux et l'exploitation

## Transformations : L'avenir des ressources non énergétiques dans l'Ouest du Canada

Le thème de la compétitivité internationale ne résonne pas plus fort dans les autres secteurs qu'il ne le fait pour les ressources non énergétiques. La plus grande menace à laquelle l'ensemble des producteurs de l'Ouest du Canada des secteurs de ressources naturelles non énergétiques fait face, c'est l'érosion à long terme des prix provoquée par une offre globale de plus en plus

importante générée par des producteurs plus efficaces. Cela est valide pour tous les secteurs, que ce soit le bois d'oeuvre, les pâtes et papiers, les métaux de base ou l'agriculture. Cela continuera d'être une caractéristique déterminante des ressources non énergétiques dans un avenir prévisible. La concurrence accrue et les prix en baisse graduelle conduiront les entreprises et les fermiers du pays à devenir encore plus frugaux et efficaces qu'ils ne le sont déjà devenus. Même avec une efficacité accrue, cependant, il y aura sans aucun doute plusieurs entreprises qui quitteront l'industrie au cours des prochaines années.

L'emploi dans le secteur des ressources non énergétiques ne sera pas un domaine de croissance significative pour l'Ouest du Canada au cours des prochaines années. Même si certaines entreprises fonctionneront avec une plus grande efficacité et prendront de l'expansion, elles ne sont pas susceptibles d'augmenter le nombre de leurs employés. Ces secteurs deviennent plus exigeants en investissements, et se fient sur moins de travailleurs, qui sont en contrepartie plus qualifiés. Il y aura donc moins de travailleurs dans le secteur des ressources non énergétiques, mais ils gagneront de meilleurs salaires.

Un des défis les plus significatifs qui confrontera le secteur forestier de l'Ouest du Canada au cours de plusieurs années à venir est l'épidémie de dendroctone du pin. L'infestation de cet insecte naturel de l'écosystème des Rocheuses a été particulièrement sévère et des milliers d'hectares de pins debout sont déjà détruits. Le dendroctone du pin tue les pins debout en pondant leurs oeufs sous l'écorce. Une série d'hivers plus chauds que la normale et d'étés secs a permis la propagation rapide de l'insecte au-delà des Rocheuses jusqu'en Alberta.

Le problème du dendroctone du pin peut potentiellement compromettre le secteur forestier de la C.-B. Des mesures ont été prises en 2004 et 2005 pour abattre autant de peuplement forestier sur pied que possible pour récupérer les arbres avant qu'ils ne soient tués, et pour refouler la propagation de l'insecte. Des brûlages dirigés ont également été prescrits. L'impact sur le secteur forestier sera une montée en flèche de la production au milieu de la présente décennie (abattage accru intentionnel), suivi de plusieurs années de très faibles productions. Les années de faibles productions promettent de causer des difficultés très importantes au secteur forestier et aux communautés qui dépendent de l'abattage et des usines qui s'y rattachent.

De plus, le litige entre le Canada et les É.-U. sur la question du bois d'oeuvre continuera à planer au-dessus de ce secteur. Certaines réductions de droits de douane ont été concédées par les É.-U. vers la fin de l'année 2005, suite à une décision de l'OMC et à de nouveaux calculs de la valeur totale du bois d'oeuvre. Cependant, le différend commercial demeure et une solution mutuellement acceptable continue de se dérober.

Les cultures agricoles dans l'Ouest du Canada continueront de subir les effets des bas prix mondiaux, des changements climatiques (incluant les sécheresses et les inondations), et des hausses continues du coût des facteurs de production. En résumé, le modèle traditionnel des

cultures agricoles que sont le blé, l'orge et les plantes à graines oléagineuses qui a été en grande partie responsable de l'établissement des populations dans les Prairies au cours du 20<sup>e</sup> siècle est en déclin. La tendance en faveur de plus grandes fermes moins nombreuses va continuer.

Cette perspective sombre pour les petites fermes familiales traditionnelles ne s'étend pas à toutes les cultures agricoles ou à toutes les formes d'activités agricoles de l'Ouest. Il y a des raisons d'être optimiste pour les secteurs des cultures spécialisées, des légumes, des cultures organiques, de la transformation des aliments et des fermes industrielles de grande envergure qui peuvent bénéficier de plus importantes économies d'échelle.

Le futur de l'élevage et des activités d'abattage dans l'Ouest du Canada est plus prometteur que la situation à laquelle fait face le modèle de culture agricole traditionnelle. L'élevage de bovins et de porcs est solidement positionné dans l'Ouest. En dépit des perturbations majeures qui ont affecté le secteur de l'élevage du bétail au cours des dernières années, le secteur est maintenant en bonne posture pour devenir un des secteurs de pointe de l'agriculture de l'Ouest du Canada.

Le paysage sera de plus en plus dominé par de plus grandes installations, de plus grands ranchs, de plus grands parcs d'engraissement et de plus grands abattoirs.

Un des défis qui touchera tous les secteurs d'élevage dans l'avenir, les bovins, les porcs et particulièrement les volailles, sera la surveillance minutieuse des troupeaux afin de guetter tous les signes possibles de maladies. Le monde entier est devenu bien plus averti et alerte aux risques d'une manifestation importante de maladies dont les animaux peuvent être porteurs. Cela est valide pour tous les types d'élevage. La prévention des maladies et des réactions rapides si elles sont détectées seront critiques pour les fermiers d'élevage du Canada.

Le Canada maintient un système de gestion de l'offre en agriculture pour protéger les producteurs dans certains secteurs de la concurrence étrangère. Les producteurs de produits laitiers, de volaille et d'œufs sont protégés par des prix de vente imposés, des quotas de production et des barrières sérieuses aux importations. La Commission canadienne du blé constitue également une mesure de contrôle gouvernemental du prix, des achats et de la commercialisation du blé et de l'orge.

Si on jette un coup d'œil vers l'avenir, on verra peut-être les fermiers canadiens accepter certains changements à la Commission canadienne du blé et aux autres institutions de gestion de l'offre comme les offices de producteurs. En tant qu'acteur sur le marché mondial et parce qu'il milite activement auprès de l'Organisation mondiale du commerce en faveur du libre-échange en agriculture, le Canada semble de plus en plus fallacieux. Nos gouvernements ne pourront pas réclamer d'autres juridictions comme l'UE et les É.-U. qu'elles abaissent leurs barrières aux échanges commerciaux tout en continuant en même temps à protéger les producteurs canadiens de la concurrence externe.

Les activités d'exploitation minière du cuivre, du zinc et du nickel de même que les activités de fusion dans l'Ouest du Canada (au même titre que la production d'aluminium à Kitimat, en C.-B.) continueront à augmenter ou à diminuer en fonction des prix mondiaux. Le marché des métaux de base est caractérisé par des hausses et des baisses cycliques des prix, peut-être plus que n'importe quel autre produit offert sur le marché mondial. En 2005, les prix de la plupart des métaux de base ont été élevés en raison de l'augmentation de la demande en Chine. Quelques analystes du marché ont suggéré que la demande mondiale s'approche présentement de son sommet ; l'offre mondiale (y compris la production canadienne) a répondu aux prix élevés, et les inventaires mondiaux sont maintenant en croissance. Cela laisse entrevoir une possible baisse des prix au cours des prochaines années à venir.

Les défis les plus importants des producteurs de métaux de base de l'Ouest du Canada seront de continuer à contenir les coûts et de demeurer concurrentiels face aux autres mines importantes dans le monde, que les prix ait ou non atteint leur sommet. Si on effectue une comparaison avec les autres pays, le Canada fait face à des coûts de main-d'œuvre et de transport plus élevés. Notre avantage réside dans notre capacité d'investir dans de nouvelles technologies d'extraction minières et de nous y adapter afin de compenser pour ces coûts plus élevés. Maintenant plus que jamais auparavant, cette capacité d'utiliser la technologie sera critique pour le secteur minier de l'Ouest.

## Chapitre 7

### L'économie du savoir

- ▶ Les entreprises fondées sur les connaissances et les entreprises à vocation scientifique transforment le paysage économique de l'Ouest du Canada, et la croissance future dépendra de plus en plus de leur succès.
  
- ▶ Les industries à vocation scientifique et les industries fondées sur les nouvelles connaissances qui s'imposent dans l'Ouest du Canada évoluent dans les secteurs suivants :
  - Biotechnologie et sciences de la vie (recherches sur la santé, développement et fabrication de produits pharmaceutiques, et sciences végétales)
  - Technologie de l'information et des communications, et entreprises axées sur les « nouveaux médias » (comme les mass media basés sur les technologies de l'information, les jeux vidéos, les médias interactifs et les cédéroms, le développement et la conception de sites Web, le commerce électronique et la transmission multimédia en continu)
  - Recherche sur les énergies alternatives (production d'énergie renouvelable et durable)
  
- ▶ Les gouvernements offrent plusieurs différents services, crédits d'impôt et autres fonds pour venir en aide aux secteurs émergents fondés sur les connaissances.

## TRANSFORMATIONS

Les industries fondées sur les connaissances renferment un potentiel énorme pour l'Ouest du Canada. L'avantage de l'Ouest réside dans ses travailleurs hautement qualifiés ; les industries fondées sur les connaissances peuvent mettre à profit ce niveau élevé d'éducation.

Au cours des prochaines années, les gouvernements voudront continuer à soutenir et à encourager les industries fondées sur les connaissances. Il faut éviter à tout prix de « choisir des gagnants », où l'argent des contribuables est dépensé de façon à attirer et à soutenir artificiellement certaines activités.

L'emphase des politiques publiques devrait être mise sur la création d'un climat favorable aux entreprises et aux investissements, permettant ainsi à ces industries émergentes de croître et de s'épanouir naturellement.

Des mesures doivent être prises pour donner aux jeunes entreprises un accès au capital qui est essentiel pour leur croissance.

Une des barrières les plus significatives à l'expansion des industries basées sur la connaissance est l'étape de la commercialisation. L'aide et les politiques gouvernementales devraient se concentrer sur les moyens appropriés d'aider les industries basées sur la connaissance à passer de l'étape de la recherche et du développement à celle des affaires rentables.

L'Ouest du Canada est touché par la tendance mondiale en faveur des industries fondées sur les connaissances. Quelles sont ces industries, et où est leur place dans le contexte de l'Ouest du Canada ? Plus important encore, comment l'évolution de ces secteurs façonnera-t-elle l'Ouest du Canada alors que ce dernier tente d'être compétitif dans la « nouvelle économie » qui souffle sur la planète ?

Le cours de l'existence d'une industrie ressemble beaucoup à celui d'un organisme vivant. D'abord, l'industrie vient au monde, et passe ensuite par des étapes de croissance et de développement relativement rapides. La croissance se stabilisera et elle atteindra une maturité. Finalement, elle atteindra un plateau et ne pourra plus se soutenir. Elle commencera à dépérir et mourra.

La plupart des grandes industries traditionnelles de l'Ouest du Canada (l'agriculture, la fabrication de tuyaux en acier, l'extraction de ressources naturelles, etc.) sont relativement matures, et cependant la plupart d'entre elles ne devraient pas s'éteindre de sitôt. Mais l'envergure des secteurs qui

en sont aux étapes de l'amorçage et du développement, soit les secteurs émergents fondés sur les connaissances, permet de belles promesses et renferme un potentiel énorme. C'est dans ces secteurs que l'Ouest du Canada peut prévoir de la croissance et voir apparaître de nouvelles sources de création de la richesse.

Plusieurs industries peuvent être considérées comme étant « fondées sur les connaissances, » et, en effet, la contribution à l'économie de toutes les industries fondées sur les connaissances ne peut pas être dûment couverte dans un chapitre si court. L'accent de ce chapitre sera limité aux secteurs qui mènent le bal dans l'Ouest :

- Biotechnologie et sciences de la vie (incluant la recherche en agriculture et dans l'agroalimentaire);
- Les technologies de l'information et des communications (incluant les nouveaux médias) ; et
- La recherche et le développement de sources d'énergie durables.

## Biotechnologie et sciences de la vie

Le Canada compte plus de 500 entreprises de biotechnologies, et se classe au second rang mondial en terme de concentration. La C.-B. compte le troisième plus grand nombre d'entreprises de biotechnologies au Canada, derrière l'Ontario (principalement Toronto) et le Québec (principalement Montréal). La majeure partie des entreprises en C.-B. sont situées autour de Vancouver dans la vallée du bas Fraser et également sur la pointe sud de l'île de Vancouver. La C.-B. domine également le pays en ce qui concerne le capital humain dans ce domaine, puisque 80 scientifiques de pointe spécialistes en biotechnologies mènent des recherches dans la province. La C.-B. (en particulier la région métropolitaine de Vancouver) se classe dans les six premiers centres biotechnologiques en Amérique du Nord.

La gamme des activités de recherche en C.-B. comprend la thérapeutique, le diagnostic, la biopharmaceutique et la conception de dispositifs médicaux, ainsi que les applications agricoles, marines et forestières. Cependant, plus de 60% des entreprises se concentrent sur les initiatives médicales incluant la recherche sur les maladies cardiovasculaires, le SIDA, le cancer et la dispensation de médicaments alternatifs. Plusieurs de ces entreprises travaillent en partenariat avec les chercheurs des gouvernements, des universités et des hôpitaux.

Pratiquement toutes les entreprises biotechnologies de la C.-B. qui connaissent du succès sont des retombées directes de l'UBC (Université de la Colombie-Britannique), qui a un des meilleurs dossiers des universités nord-américaines dans le transfert et la commercialisation des connaissances. Très peu d'entreprises biotechnologiques canadiennes sont profitables, mais deux des plus importantes et des plus rentables, QLT et Angiotech- sont basées en C.-B.

L'absence de profits et le temps nécessaire au développement et à la commercialisation des

produits sont deux facteurs qui peuvent aider à expliquer la difficulté qu'ont les petites entreprises biotechnologiques à attirer des capitaux. Les grandes compagnies pharmaceutiques sont une des principales sources de capitaux pour les entreprises biotechnologiques qui se concentrent sur la pharmacothérapie et qui sont parvenues à la mi-étape de développement. Dans le cas de la C.-B., les grandes compagnies pharmaceutiques ont investi plus de 1 milliard de dollars au cours des dernières années dans les entreprises biotechnologiques locales. Sans cet apport financier important, beaucoup d'entreprises dans cette industrie ne seraient plus là aujourd'hui.

En Alberta, on compte approximativement 40 entreprises biotechnologiques dans le secteur privé, concentrées principalement sur la santé et sur la recherche et les applications agricoles. Beaucoup d'entreprises progressent dans une industrie intégrée en combinant les tâches de la recherche et du développement avec les essais cliniques et la production.

Hormis la santé, une grande partie de l'industrie biotechnologique de l'Alberta est concentrée sur des applications agricoles. Des recherches sont menées pour améliorer la qualité et la salubrité dans l'agroalimentaire et pour utiliser la manipulation génétique de façon à développer des cultures résistantes aux maladies. Du travail est également fait pour développer des vaccins plus efficaces pour l'élevage, afin de mieux protéger les animaux et la chaîne alimentaire.

Un des secteurs où Alberta est à l'avant-scène est celui de la nanotechnologie, qui implique de construire des circuits et des dispositifs mécaniques à l'échelle des atomes et des molécules. Un des aspects de cette technologie est la capacité de créer des pièces électroniques de plus en plus petites, mais elle renferme également des promesses pour l'industrie de la santé. La recherche est effectuée dans l'espoir d'utiliser des machines minuscules pour développer des procédures chirurgicales non invasives et des systèmes plus efficaces pour dispenser les médicaments.

En 2001, l'Institut national de la nanotechnologie (INNT) a été établi à l'Université de l'Alberta, qui jouissait d'une expertise de recherche pluridisciplinaire étendue. L'Institut réunit des chercheurs dans les domaines de la physique, de la chimie, du génie, de la biologie, de l'informatique, de l'industrie pharmaceutique et du monde médical, et vise à découvrir les « règles de conception » de la nanotechnologie et à développer des plateformes pour construire et mettre ces dispositifs en application.

La Saskatchewan possède une industrie biotechnologique agricole en croissance rapide, et s'est accaparé au cours des dernières années 30% des parts du marché national.<sup>1</sup> Le parc scientifique Innovation Place à Saskatoon est devenu une installation de classe mondiale pour les biotechnologies agricoles, pharmaceutiques et environnementales. Ce sont des chercheurs de la Saskatchewan qui ont créé en premier le canola commercial modifié, et qui ont développé le

---

1. [www.ir.gov.sk.ca](http://www.ir.gov.sk.ca)



premier vaccin animal génétiquement modifié. C'est également en Saskatchewan que l'on retrouve le plus grand centre de fabrication d'inoculum microbien pour les légumes et les céréales, qui possède un énorme potentiel de développement continu.

Saskatoon est aussi un important centre de recherche biomédicale. Une masse critique d'entreprises privées s'y est développée et ces dernières aident à stimuler de nouveaux développements. L'Université de Saskatchewan abrite également le Centre canadien de rayonnement synchrotron (CCRS), le premier du genre au Canada, qui est un outil utile permettant de comprendre encore davantage les processus biologiques.

Le Manitoba possède également de l'expertise dans les biotechnologies et la biotechnologie agricole, avec un secteur biotechnologique environnemental émergent. Bien que généralement plus petit que le reste de l'industrie de l'Ouest du Canada, il a sa propre spécialité dans les produits créneaux pour la santé et l'agriculture. Winnipeg a émergé en qualité de centre national et international important pour les sciences cardiovasculaires, le biodiagnostic, l'équipement d'imagerie médicale, le développement du plasma, les biopharmaceutiques, et les maladies infectieuses.

Lieu d'affaires de trois importantes compagnies, soit Cangere Corporation, Biovail et Medicago Inc., le Manitoba est bien représenté au sein de l'industrie pharmaceutique et biotechnologique, tant au niveau national qu'international. Il y a également plusieurs plus petites compagnies de recherche biotechnologique, des recherches importantes en cours à l'Université du Manitoba et des investissements du gouvernement du Canada dans la recherche sur la santé et dans le contrôle des maladies.

La fabrication et la recherche dans le domaine des nutraceutiques et des aliments fonctionnels ont pris de l'ampleur au Manitoba et continueront d'être un des secteurs où la croissance sera la plus rapide dans la province au cours de la prochaine année. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont récemment annoncé un investissement de 1,25 million de dollars dans le Centre Richardson sur les aliments fonctionnels et les nutraceutiques de l'Université du Manitoba, par l'entremise de l'Initiative de recherche et développement au sein du secteur agro-alimentaire. Ce financement permettra de payer les salaires de différents postes clés (techniques et opérations) au Centre au cours des cinq années à venir. Le Centre se concentre sur des produits dérivés des récoltes principales des Prairies comme l'avoine, le blé, le sarrasin, le canola, le lin, et le chanvre. Sa présence à Winnipeg et l'annonce de ce financement solidifient la position de la ville en tant que chef de file de la recherche et du développement des nutraceutiques au Canada.

## Technologies de l'information et des communications

Les technologies de l'information et des communications (TIC) forment un important secteur qui inclut les télécommunications, le développement de logiciels, et les services liés au stockage et au transfert de données. Le secteur dans son ensemble est beaucoup plus grand que celui des biotechnologies que nous venons de décrire, et est à certains égards une industrie beaucoup plus « mature » (après tout, les services téléphoniques sont inclus dans les TIC, et sont présents depuis près d'un siècle). Néanmoins, les nouveaux progrès dans les télécommunications telles que les technologies sans fil, les progrès dans les logiciels, et les applications des nouveaux médias placent cet important secteur très diversifié carrément dans la catégorie émergente des industries fondées sur les connaissances.

En C.-B., le secteur des technologies de l'information et des communications facilite des gains autant pour l'économie traditionnelle comme pour la « nouvelle économie ». Le rendement a augmenté à un taux annuel moyen de 7,5% entre 1997 et 2002, et pendant la même période les exportations ont presque doublé. Plus de 1,1 milliard de dollars de financement a été rendu disponible aux entreprises des TIC entre 1996 et 2004.<sup>2</sup> Il y a eu des déclin substantiels entre 2001 et 2003 dus à une correction sur les marchés technologiques, mais le financement est de nouveau à la hausse et semble solide pour l'avenir.

L'industrie de la technologie sans fil est la spécialité de la C.-B. Historiquement, la province a réalisé beaucoup de progrès dans ce domaine qui comprend des choses comme les téléphones cellulaires et les dispositifs de transfert d'information. Soixante-dix pour cent des entreprises de la technologie sans fil de la C.-B. appartiennent à des intérêts privés et 68% de ces dernières reçoivent du financement de l'intérieur de la province.<sup>3</sup>

Une autre caractéristique de l'industrie des technologies de la C.-B. est la jeunesse de sa main-d'oeuvre instruite. Par exemple, 91% des employés des TIC en C.-B. sont âgés de 26 à 40 ans.<sup>4</sup> Cela laisse présager des apprentissages et des initiatives à long terme.

En Alberta, l'industrie des TIC pèse 10 milliards de dollars et comprend plus de 7 000 compagnies.<sup>5</sup> Il y a des développements importants de logiciels en cours de même qu'une variété d'autres activités. Beaucoup de ces développements sont intimement liés à l'Internet, et grâce au SuperNet de l'Alberta et à d'autres services, ce lien est aisément disponible.

---

2. Leading Edge BC ([www.leadingedgebc.ca](http://www.leadingedgebc.ca))

3. Leading Edge BC ([www.leadingedgebc.ca](http://www.leadingedgebc.ca))

4. Leading Edge BC ([www.leadingedgebc.ca](http://www.leadingedgebc.ca))

5. Gouvernement de l'Alberta, Développement économique ([www.alberta-canada.com/ict](http://www.alberta-canada.com/ict))

Le développement des nanotechnologies est également prometteur en Alberta. À part des applications dans les sciences de la vie, les développements dans le secteur des nanotechnologies recèlent également un potentiel énorme pour l'industrie des TIC, en termes de pièces électroniques plus petites et plus rapides. Tel que mentionné, il y a des recherches intensives en cours à l'Institut national de la nanotechnologie d'Edmonton.

Dans le passé, la Saskatchewan a été à la fine pointe du secteur des TIC. Ce fut le premier endroit au Canada où les guichets automatiques bancaires furent implantés et c'est cette province qui a utilisé en premier le système automatisé de cartes de soins de santé. Plus récemment, le secteur des TIC de la Saskatchewan s'est développé en une industrie de 805 millions de dollars, comptant plus de 250 compagnies.<sup>6</sup>

Il y a un éventail de recherches sur les logiciels partout en Saskatchewan, incluant des développements en géocartographie, en télédétection atmosphérique et en technologie orientée vers l'objet. Ceci est facilité par des programmes comme le Saskatchewan Intelligent Systems Technologies (SIST) et le Saskatchewan Market Assessment of Research and Technology (SMART), qui facilitent la recherche et la commercialisation des produits. Un exemple récent d'une entreprise de logiciels qui connaît du succès est l'entreprise SED Systems, qui s'est récemment vu octroyer un contrat pour développer un logiciel de radiodiffusion vidéo numérique de l'Agence spatiale canadienne.

Le Manitoba a également une industrie d'avenir dans les TIC avec plus de 300 sociétés. Depuis 2000, ces sociétés ont amplifié les inscriptions d'étudiants dans l'éducation postsecondaire, si bien que plus de 6 600 étudiants visent des baccalauréats dans des domaines liés aux TIC. De plus, il existe un vaste réseau de télécommunications, qui aide à brancher les entreprises, les chercheurs et le gouvernement entre eux et à l'Internet.

Les secteurs de recherche et de développement des TIC au Manitoba incluent les technologies à large bande et sans-fil, les systèmes SIG, l'informatique appliquée à la santé, l'électronique, la microélectronique et les nouveaux médias. Le Parc du savoir, une installation de recherche et de commercialisation en développement à l'Université du Manitoba, pousse ces découvertes un cran plus loin.

Le secteur par lequel le Manitoba se distingue du reste des provinces de l'Ouest est son secteur manufacturier. En plus des activités de recherche et de développement dans la province, il y a également une production et un assemblage important d'équipement de télécommunications, d'ordinateurs et de pièces électriques.

Les nouveaux médias, qui sont le plus souvent considérés comme un sous-secteur du secteur des TIC, se rapportent ici au transfert amélioré de données numériques modifiées par le talent artistique

---

6. Gouvernement de la Saskatchewan, Industries et ressources ([www.ir.gov.sk.ca](http://www.ir.gov.sk.ca))

ou de l'information additionnelle, pour donner aux utilisateurs une expérience plus conviviale et plus intense. Ceci inclut les mass media basés sur les technologies de l'information, les jeux vidéo, les médias interactifs, les cédéroms et les DVD, le développement et la conception de pages Web, le commerce électronique et la transmission multimédia en continu.

Le développement de jeux vidéo, de graphiques et de contenu est au centre de l'industrie des nouveaux médias en C.-B. Le Manitoba possède également un important secteur de développement de jeux vidéo. La C.-B. et la Saskatchewan possèdent de plus des industries du film et de la télévision bien développées, avec en prime un bassin grandissant de travailleurs de la connaissance, qui pourraient être utilisés pour faire la transition vers les nouveaux médias.

Il y a plusieurs partenariats disponibles et envisageables dans l'avenir, pour que les industries culturelles puissent créer des produits issus des nouveaux médias. Comme dans le domaine du divertissement, il y a plusieurs mélanges d'applications dans les nouveaux médias. Il serait possible de les utiliser dans des secteurs tels que la formation en industrie et la gestion des données de la santé afin de rendre ces produits plus interactifs, conviviaux et efficaces. Un exemple de champ d'action de ces applications est l'Institut des nouveaux médias de Banff, en Alberta.

Alors que l'Internet et la technologie se développent et que les gens deviennent de plus en plus branchés sur le Web, on verra croître la demande pour du divertissement plus excitant et interactif. La porte est grande ouverte pour une croissance continue et même à la hausse dans le secteur des nouveaux médias.

## Énergie durable

La recherche d'une source d'énergie durable et écologique qui pourrait combler une part significative de la demande intérieure ou globale est en cours. Alors qu'une grande partie du pétrole facile à obtenir est déjà extraite et que la demande croissante fait monter les prix, les gens sont à la recherche de méthodes alternatives leur permettant d'obtenir l'énergie requise pour satisfaire leurs besoins. De plus, notre société est de plus en plus consciente de l'environnement, ce qui fait que le potentiel et le désir d'avoir accès à des sources d'énergie durables n'ont jamais été si grands.

Il y a un important groupe d'entreprises travaillant sur les piles à combustible en C.-B., le groupe le plus important du Canada, et ils développent la technologie automobile permettant d'utiliser des piles à combustible, de l'hydrogène et du gaz naturel. Au total, les revenus de ces entreprises ont augmenté de 40% en 2003 pour atteindre 188 millions de dollars. Près de 70% de ces revenus proviennent des ventes, ce qui est une bonne indication permettant de constater que l'industrie se dirige vers la phase de commercialisation.

Finalement, il existe un potentiel pour l'utilisation des vagues océaniques et de l'énergie marémotrice

pour produire de l'électricité. On prévoit que 2 700 GWh/année pourraient être produits avec la technologie actuelle, et que le potentiel ultime serait de 20 000 GWh/année. Ceci représente une augmentation respective de 5% et de 36% de la capacité de production d'hydroélectricité actuelle.

Un autre secteur où la C.-B. fait sa marque est celui des biocarburants et des déchets. En plus de la recherche sur l'éthanol et le biodiesel, il y a l'utilisation potentielle des déchets de la biomasse générés par le secteur forestier dans de nouvelles usines de cogénération d'énergie. De plus, le projet de Maxim Power utilisant les gaz d'enfouissement a été relié au réseau de distribution d'électricité en 2003.

En Alberta, il y a également des recherches en cours sur des sources d'énergie alternatives comme l'énergie éolienne et les piles à hydrogène, mais la majorité des développements actuels et dans un avenir rapproché se concentreront à récupérer davantage de produits pétroliers encore disponibles.

La production à partir du bassin sédimentaire de l'Ouest a atteint son sommet au milieu des années 1990 et est en déclin depuis ce temps. Afin de maximiser la production, des technologies telles que le forage horizontal et le forage dirigé de même que des techniques de récupération assistée des hydrocarbures sont utilisées. Bien que ces technologies ne soient pas nouvelles, elles sortent de l'ombre et jouent un rôle significatif dans l'industrie pétrolière classique. En outre, des logiciels et d'autres outils sont développés pour aider à modéliser et à faire fonctionner ces procédés.

De nouvelles technologies font également leur apparition pour l'extraction et le développement des sables bitumineux. Des procédés comme le VAPEX, qui utilise l'injection de solvants (comme le gaz naturel liquide chauffé) pour extraire le bitume, commencent à être employés. Dans tous les procédés actuels, tels que le procédé de drainage par gravité au moyen de la vapeur, il existe un besoin pour des sources de chaleur plus performantes et des méthodes plus efficaces de récupération de solvants.

Il y a également beaucoup de recherche pour domestiquer les éléments naturels afin de produire de l'électricité. L'énergie éolienne est étudiée, autant en mer que sur terre, et il y a un intérêt grandissant pour l'utilisation commerciale de l'énergie solaire.

La Saskatchewan poursuit activement elle aussi la recherche et le développement de carburants alternatifs y compris les biocarburants. Il y a beaucoup de progrès à faire avec le biogaz, le biodiesel et les huiles de même que pour l'éthanol.

L'Université de Regina est fortement impliquée dans la recherche en matière d'énergie durable, ce qui pourrait entraîner des retombées dans le secteur privé. De plus, le Petroleum Technology Research Centre situé dans le Regina Research Park est prêt à devenir une des meilleures

installations de recherche sur le pétrole au monde.

Le Manitoba est reconnu comme étant une « province hydraulique » alors qu'environ 95% de toute l'électricité produite dans la province provient de cette source d'énergie propre.<sup>7</sup> L'hydroélectricité continuera à se développer dans la province (la production peut potentiellement être doublée), mais il y a également du travail en cours pour développer de plus en plus de sources d'énergie renouvelable différentes.

Du côté de l'électricité, on considère présentement l'énergie éolienne et l'énergie géothermique pour compléter la production. La production d'électricité à partir d'éoliennes se fait de pair avec l'hydroélectricité, car le vent est une source d'approvisionnement intermittent. De plus, des thermopompes puisant l'énergie dans le sol peuvent être installées afin d'utiliser la température constante en dessous de la ligne de gel pour régler la température dans les bâtiments. Ce processus peut réduire la consommation d'électricité requise pour le chauffage jusqu'à 75%.

Le Manitoba est bien placé pour le développement de la technologie de pile à hydrogène. Puisque l'électricité propre disponible est abondante, il est rentable de produire de grandes quantités d'hydrogène par l'hydrolyse et de l'utiliser comme carburant.

## **Transformations : L'avenir des industries en émergence dans l'Ouest du Canada**

Les industries fondées sur les connaissances renferment un potentiel énorme pour l'Ouest du Canada. Pour en revenir à l'analogie avec les organismes vivants, plusieurs de ces industries sont dans leurs premières étapes de développement. Plusieurs sociétés de recherche de l'Ouest du Canada peuvent espérer atteindre la taille, l'importance et la reconnaissance requise pour être concurrentielles à l'échelle mondiale, mais il y a encore beaucoup de travail à faire.

Dans le futur, il sera essentiel que les responsables des politiques, les communautés universitaires et les entreprises établies aident ces secteurs fondés sur les connaissances à se développer. Ce n'est qu'en atteignant les plus hautes étapes de la maturité que ces entreprises trouveront le moyen d'être compétitives à l'échelle mondiale.

Les industries fondées sur les connaissances sont mobiles, en ce sens qu'elles peuvent se déplacer n'importe où dans le monde où elles peuvent trouver de la main-d'oeuvre qualifiée. C'est ici que l'Ouest du Canada a un avantage énorme. C'est dans l'Ouest que l'on retrouve certains des

---

7. [www.manitobawaterpower.com](http://www.manitobawaterpower.com)

travailleurs les plus qualifiés et les plus instruits du monde. Ce sont ces « ressources cérébrales » qui propulseront les industries fondées sur les connaissances dans l'avenir. Mais ces ressources doivent continuellement être développées et améliorées. (Pour de plus amples informations à ce sujet, référez-vous au Chapitre 4 sur l'éducation postsecondaire et au Chapitre 2 sur la main-d'œuvre).

L'Ouest du Canada doit également s'assurer de demeurer concurrentiel mondialement en tant qu'endroit attirant où installer une entreprise. Puisqu'une grande partie de la recherche et du développement est onéreuse, les entreprises vont s'installer là où elles ont le plus grand potentiel de rentabilité. Les impôts et les tracasseries administratives doivent être limités au minimum.

L'aspect financier n'est pas le seul élément requis pour attirer et promouvoir les industries en développement. Les entreprises prennent également leurs décisions quant à la localisation en se basant sur la qualité de la vie globale en plus des considérations monétaires plus quantifiables. Des villes où il fait bon vivre, des aménagements récréatifs, de faibles taux d'impôt pour les particuliers, et des systèmes de transport efficaces contribuent tous à la qualité de vie d'une région.

## **Accès au capital**

Même si le développement des industries fondées sur les connaissances progresse, les coûts pour la recherche et le développement connaissent pour leur part une hausse exponentielle. Il y a un lien essentiel entre le développement des industries fondées sur les connaissances et la disponibilité du capital. Si ces industries veulent demeurer compétitives et se développer à l'avenir, elles doivent avoir accès au capital dont elles ont besoin.

Il n'est pas faisable ni pratique pour s'attendre à ce que le gouvernement finance la majorité des activités de recherche et de développement. Dans le futur, il sera très important de stimuler les efforts entre le gouvernement, les chercheurs universitaires et l'industrie afin d'améliorer l'accès au capital disponible.

## **Commercialisation**

Plusieurs des industries en émergence sont fortement concentrées dans la recherche et le développement, mais la clef du succès à l'avenir sera la commercialisation de ces développements.

C'est le marketing et la vente de ces produits qui permettront la récupération des coûts de développement, et qui offriront le potentiel de financer les nouvelles recherches à l'interne.

Mais jusqu'ici, l'étape de la commercialisation a échappé à plusieurs des industries fondées sur les connaissances de l'Ouest du Canada. Les raisons expliquant le manque à gagner commercial sont complexes, mais des coûts de production plus élevés, un environnement d'affaires moins concurrentiel, l'éloignement géographique, et le manque d'expertise appropriée en marketing ont contribué à ce manque de commercialisation.

Les politiques gouvernementales ont un rôle à jouer pour aider les industries fondées sur les connaissances à connaître le succès commercial, mais il n'existe pas de remède miracle. Le défi de l'avenir sera, pour les gouvernements, l'industrie et les communautés universitaires, de trouver des moyens de faire passer les industries émergentes de l'Ouest du Canada du laboratoire au marché.



## Chapitre 8

# L'industrie des services

- ▶ L'importance des industries productrices de services dans l'Ouest du Canada est souvent négligée. Les services représentent approximativement les deux tiers du PIB des quatre provinces de l'Ouest; les industries productrices de biens, qui comprennent l'extraction et le traitement des ressources naturelles, ne représentent qu'un tiers de ce même PIB.
- ▶ L'industrie des services inclut un éventail de professions, des emplois à faibles revenus dans les chaînes de restaurants aux professions très bien payées des métiers professionnels.
- ▶ Des quatre provinces de l'Ouest, c'est au Manitoba que l'industrie des services compte pour la plus importante part de l'économie provinciale (73,6%) ; l'Alberta est la province où l'industrie des services représente la plus petite part de son économie totale, avec 60,9%.
- ▶ Bien que l'industrie des services soit bien plus importante que celle de la production de biens, une grande partie de l'industrie des services dépend néanmoins de l'industrie productrice de biens comme base (ressources naturelles, agriculture et construction).
- ▶ En termes d'emploi, l'industrie des services représente une partie encore plus importante que sa part du PIB. Plus de 75% des emplois dans l'Ouest se retrouvent dans l'industrie productrice de services.
- ▶ Les occupations principales dans l'industrie des services sont dans le commerce de gros et de détail, dans les soins de santé, et dans l'hébergement et les services de restauration. L'administration publique représente environ 4,7% de tous les emplois dans l'Ouest du Canada.

## TRANSFORMATIONS

Dans l'avenir, l'industrie des services continuera de dominer l'activité économique totale et les emplois totaux dans l'Ouest.

Les industries de services exportables, comme les services juridiques, de publicité et d'affaires, offrent les plus grandes opportunités de croissance. Ce sont également les secteurs les plus vulnérables de l'économie. Ils ont un marché international presque sans limites à exploiter et où croître, mais ils doivent également faire face à une concurrence internationale féroce.

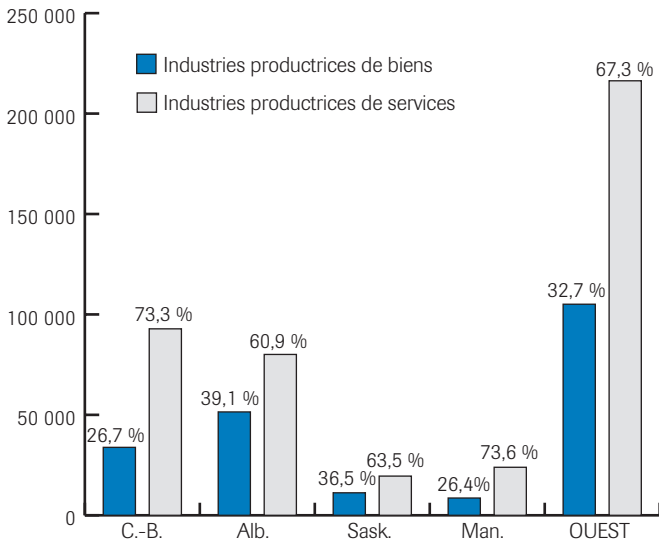
Pour cette raison, l'attention des politiques gouvernementales devrait se concentrer sur l'augmentation de la productivité et la capacité concurrentielle des industries de services exportables.

Pour que les salaires dans l'industrie des services continuent à augmenter, il sera essentiel que l'Ouest du Canada maintienne un avantage concurrentiel par rapport aux fournisseurs de service dans d'autres pays. L'éducation, le développement des compétences, la formation linguistique, et les technologies de communication seront la clef du succès.

Puisque la croissance économique de l'Ouest du Canada est actuellement propulsée en grande partie par la force du secteur des ressources naturelles, on suppose souvent que les ressources naturelles composent le plus grand segment de l'économie. Mais en fait, l'industrie productrice de biens, soit l'agriculture, l'énergie, l'exploitation minière, la foresterie, la fabrication et les services d'utilité publique, ne représentent qu'un tiers du PIB total. Les deux tiers de l'activité économique de l'Ouest du Canada font partie de l'industrie des services (voir Figure 1).

L'industrie productrice de services inclut le commerce de gros et de détail, les soins de santé, l'enseignement, les services financiers, les services personnels et d'entreprises, les activités d'information, de culture et de loisirs et l'administration publique. Même en Alberta, où la production de ressources naturelles occupe une place importante, plus de 60% de l'économie est générée par l'industrie des services (voir Figure 1). En termes de proportion relative avec l'économie provinciale globale, c'est au Manitoba que les services représentent la plus grande part d'activité, à 73,6%

Figure 1 :  
PIB aux prix de base, Industries productrices de biens et de services, 2004 (millions de dollars enchaînés de 1997)



Source : Statistique Canada, Revue des comptes économiques des provinces et des territoires, Estimations 2004, Catalogue 13-016-XIF

## Types of Services

Les services peuvent généralement être classés par catégorie en trois types distincts :

1. Les services qui **peuvent être exportés** d'une province ou d'une région géographique donnée. Ce sont des services tels que les services juridiques, la publicité, l'architecture, la comptabilité, les services de consultation en gestion, et les services de communication, en fait tous les services pour lesquels les clients ne sont pas limités par la proximité géographique.
2. Les services qui sont **limités au marché intérieur** et qui ne peuvent pas être « exportés ». Ce sont les services au détail, le nettoyage des maisons, la plupart des services de santé, le transport régional, les réparations automobiles, et les métiers de la construction.
3. Les services **non commerciaux** tels que ceux fournis par les gouvernements, les organisations à but non lucratif, l'administration publique, les institutions religieuses, les associations d'industrie et les groupes de revendication.

Pour chaque type, l'importance des facteurs économiques variera. Par exemple, le taux de change du dollar canadien est un facteur clé pour les services qui sont exportés, mais peut ne pas jouer un rôle significatif pour des organisations à but non lucratif servant une communauté locale. D'autre part, l'équilibre budgétaire du gouvernement peut être d'un grand intérêt pour les employés de l'administration publique et pour le secteur à but non lucratif, mais peu être anodin pour les exportateurs (sauf si la fiscalité des entreprises est touchée.)

En outre, il faut noter que les emplois très bien payés et hautement spécialisés de l'industrie des services ne sont pas limités à un type de service en particulier. Il y a en effet des opportunités de carrières fondées sur les connaissances dans les trois types de services. De plus, les trois types ont un potentiel de croissance en termes de création d'emplois et de performance économique.

Cependant, les meilleures opportunités pour l'expansion se retrouvent dans les services exportables pour lesquels le marché n'est pas limité à la petite population de base de l'Ouest du Canada. C'est le marché international qui offre les opportunités les plus significatives. Pour cette même raison, cependant, ce sont les industries du secteur des services qui sont les plus vulnérables à la concurrence étrangère. C'est pourquoi la consolidation de la croissance du secteur des services exportables est si critique pour l'économie canadienne de l'Ouest.

En raison de la disponibilité croissante des technologies de l'information et des communications, un nombre de plus en plus important de services qui étaient précédemment limités au marché intérieur sont devenus des services exportables. La croissance des détaillants en ligne tels qu'Amazon.com et les services médicaux en ligne sont des exemples.

## **Production de biens versus production de services : dépendance**

Le fait que l'industrie productrice de services de l'Ouest soit deux fois plus importante que l'industrie productrice de biens ne devrait pas, cependant, surévaluer l'interdépendance des deux secteurs. Une bonne partie de l'industrie productrice de services dépend encore fortement de l'industrie productrice de biens comme base.

Jetez un coup d'œil aux exemples suivants à propos de fournisseurs de services dans l'Ouest :

- Une coopérative d'épargne et de crédit d'une petite ville de la Saskatchewan qui offre ses services principalement aux fermiers et aux exploitants de ranchs
- Un hôtel à Fort McMurray dont la clientèle est composée presque exclusivement des travailleurs des sables bitumineux

- Un cabinet d'architectes concevant le nouvel espace de bureau pour une compagnie d'exploitation de pipelines de gaz
- Une compagnie de transport par camion qui transporte des céréales et des graines oléagineuses
- Un restaurant et un bar dans une petite ville minière de C.-B.
- Une université qui offre des programmes de formation pour des opérateurs d'équipement de foresterie
- Un cabinet d'experts comptables sur l'île de Vancouver qui fournit des services aux opérations de pisciculture de saumon
- Un cabinet juridique, qui compte parmi ses clients une importante compagnie d'engrais.

Tous ces exemples illustrent bien la dépendance de l'industrie productrice de services à l'égard des ressources naturelles. Cette dépendance variera en fonction de la taille de la ville et de la proximité des activités d'extraction des ressources naturelles. Dans certains cas, comme à Fort McMurray, il n'est pas difficile d'imaginer la dépendance presque totale envers l'activité des sables bitumineux. Dans d'autres grands centres, comme à Winnipeg ou à Vancouver, la dépendance envers les ressources naturelles sera réellement moindre.

Remarquez que la dépendance de l'industrie productrice de services par rapport à l'industrie productrice de biens dans l'Ouest ne tient pas habituellement dans l'autre direction, en ce sens que l'industrie productrice de biens ne dépend typiquement pas de l'industrie productrice de services de la même façon. Oui, l'industrie productrice de biens a besoin de certains services (tels que les services juridiques, les services financiers et le commerce de gros et de détail), et parfois la disponibilité de ces services déterminera où une entreprise productrice de biens s'installera. Mais si l'industrie productrice de services perçoit une partie de ses revenus de l'industrie productrice de biens, le contraire n'est pas vrai. Par exemple, un restaurant situé dans une petite ville où fonctionne une usine de bois d'oeuvre dépendra de la performance économique et du succès de l'usine de bois d'oeuvre, mais l'usine ne dépend pas du succès du restaurant.

Ce lien de dépendance à sens unique était évident dans les Prairies pendant la crise de la vache folle entre 2003 et 2005. Bien que les propriétaires de ranch d'élevage de bétail ne représentent qu'un petit pourcentage de la population rurale de l'Ouest, la perte soudaine de revenu des exploitants de ranchs a causé une onde de choc qui a atteint les détaillants, les agents financiers et d'assurance, les grossistes d'équipement de ferme, et d'autres fournisseurs de service dans la communauté des ranchs.

## L'emploi dans l'industrie productrice de services

La taille de l'industrie productrice de services dans l'Ouest diffère grandement de celle de l'industrie productrice de biens en termes d'emploi. Plus de trois quarts de tous les travailleurs de l'Ouest sont employés dans l'industrie productrice de services.

Figure 2 :  
Emploi par industrie dans l'Ouest du Canada, 2004 (000s)

	Canada	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ouest
Toutes les industries	15 949,7	2 059,7	1 757,9	479,9	576,0	4 873,5
Industries productrices de biens	3 992,7	431,0	496,5	123,3	139,0	1 189,8
Industries productrices de services	11 957,0	1 628,7	1 261,5	356,7	437,0	3 683,9
Commerce de gros et de détail	2 503,6	320,6	265,1	76,3	85,2	747,2
Transport et entreposage	809,3	117,7	98,5	23,2	34,5	273,9
Finance, assurance, immobilier et location	955,0	131,5	90,0	26,9	30,6	279,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 010,1	145,2	120,5	17,3	24,8	307,8
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	630,1	81,5	65,8	13,2	21,1	181,6
Services d'enseignement	1 038,4	135,1	109,1	39,8	42,5	326,5
Soins de santé et assistance sociale	1 736,7	219,5	163,2	58,6	78,0	519,3
Information, culture et loisirs	732,7	111,4	71,7	20,3	23,4	226,8
Hébergement et services de restauration	1 006,8	174,8	124,2	32,7	34,0	365,7
Autres services	705,1	93,5	82,8	22,8	25,8	224,9
Administration publique	829,2	97,9	70,4	25,4	37,1	230,8

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0008 et N° de catalogue 71F0004XCB

En ce qui concerne l'industrie productrice de services, c'est dans le commerce de gros et de détail que l'on retrouve le plus d'emplois, avec près de 750 000 travailleurs dans l'Ouest. Cette catégorie de service représente à elle seule environ 15,3% de tous les travailleurs de l'économie de l'Ouest du Canada dans son ensemble (voir Figure 2). D'autres employeurs importants dans l'industrie productrice de services sont les soins de santé et d'assistance sociale (10,7%), et l'hébergement et les services de restauration (7,5%).

La catégorie de l'administration publique, soit les employés du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux et municipaux, ne représente que 4,7% du total des emplois dans l'Ouest du Canada. C'est légèrement inférieur au pourcentage national qui est de 5,2%. Quand on regarde la valeur en pourcentage du nombre total d'emploi en administration au niveau provincial, c'est l'Alberta qui emploie le moins de travailleurs dans ce domaine (4,0%) alors que c'est le Manitoba qui en emploie le plus (6,4%).

## **Transformations : L'avenir de l'industrie productrice de service dans l'Ouest du Canada**

On a accordé beaucoup d'attention au déclin progressif du secteur manufacturier nord-américain au cours de la dernière décennie, alors que des producteurs à bas prix tels que la Chine, l'Inde, le Bangladesh, et le Mexique sont de plus en plus concurrentiels. Le déclin de certaines des industries productrices de biens traditionnelles est évident dans l'ensemble du Canada, y compris pour la fabrication de vêtements au Manitoba.

Mais que dire des industries productrices de services situées dans l'Ouest ? Sont-elles immunisées de la concurrence étrangère ? De plus en plus, la réponse est non. Ce ne sont pas uniquement les travailleurs à la chaîne du Canada qui doivent concurrencer avec des travailleurs à faible salaire de l'étranger.

L'amélioration des technologies de l'information telles qu'Internet à haute vitesse et les réseaux de données à transmission mixte a augmenté nos capacités de transmettre rapidement et de façon sécuritaire de grandes quantités de données. Le monde est maintenant beaucoup plus petit et pour cette raison, même nos spécialistes hautement qualifiés et très bien payés de l'industrie des services vont trouver cela de plus en plus difficile d'être compétitifs. Le bon côté est que cela crée également l'occasion de vendre nos services à un plus grand marché.

Un exemple de la planète qui rapetisse pour les travailleurs de l'industrie des services est celui de ces dispensateurs de soins médicaux des É.-U. qui font affaire avec des médecins en Inde. Les rayons X des patients sont envoyés par courriel à un médecin en Inde qui en fait l'examen et qui retourne son diagnostic par courriel à l'hôpital aux É.-U. D'autres exemples d'industries productrices de services qui subissent la contrainte de l'augmentation de la compétitivité incluent les centres d'appels, les agences de publicité et les détaillants en ligne.

Si l'emploi dans l'industrie des services doit se développer, et que les salaires offerts dans cette industrie doivent augmenter, l'Ouest du Canada devra stimuler une industrie de services fortement qualifiée et hautement spécialisée et qui est fluide au-delà de ses propres frontières. L'Ouest devra faire en sorte que sa main-d'œuvre fondée sur les connaissances demeure un pas en avant de la concurrence. (Plusieurs éléments relatifs à la formation et à l'éducation ont été traités dans les Chapitres 3 et 4).

Mais pour que les fournisseurs de service de l'Ouest du Canada réussissent vraiment sur le marché global qui rapetisse, ils devront pouvoir servir leurs clients selon leur culture et leur langue. Les employeurs et les enseignants visionnaires de l'Ouest seraient bien avisés de mettre l'accent sur la formation culturelle et linguistique, en particulier au chapitre des langues asiatiques et de

l'Amérique latine, qui sont parlées par les plus grands marchés croissants de l'avenir.

Il sera également essentiel que l'Ouest du Canada maintienne des systèmes de communications dernier cri pour garder le rythme avec le reste du monde. Cela peut être facilité par des programmes provinciaux comme le SUPER-Net de l'Alberta (un réseau de connexions Internet haute vitesse branchant toutes les communautés, écoles et bibliothèques de l'Alberta), ou par l'entremise de généreux crédits d'impôt ou d'amortissements fiscaux pour les investissements des entreprises dans de nouveaux systèmes de communication.



## Chapitre 9

# Activité manufacturière

- ▶ L'activité manufacturière est légèrement moins importante pour l'économie de l'Ouest du Canada qu'elle l'est pour l'économie du Canada central, par rapport à son PIB global.
- ▶ L'Alberta est la plus importante province de l'Ouest du Canada en ce qui concerne l'activité manufacturière.
- ▶ La majorité de l'activité manufacturière de l'Ouest du Canada dépend fortement de la présence du secteur de l'énergie, de l'agriculture et d'autres ressources.
- ▶ La transformation des aliments, et en particulier le conditionnement des viandes, représente près du cinquième de l'activité manufacturière totale de l'Ouest.
- ▶ L'abondance des ressources naturelles a également entraîné l'essor d'une industrie significative de fabrication à valeur ajoutée en foresterie, raffinage de pétrole, et production de produits chimiques.

## TRANSFORMATIONS

L'avenir de l'activité manufacturière dans l'Ouest du Canada sera limité par quelques facteurs clés qui transforment l'industrie de la fabrication à l'échelle mondiale :

- L'essor continu des pays à bas salaire et à faible niveau de compétence comme la Chine en tant que puissance de l'industrie manufacturière;
- L'intensification de la concurrence mondiale et de l'efficacité dans d'autres pays, ce qui maintient les prix et les marges à de bas niveaux pour les producteurs canadiens (p.ex., pour les pâtes et papier);
- L'éloignement géographique des principaux marchés et le manque d'investissement en capital requis pour réaliser des économies d'échelle concurrentielles.

En dépit de ces facteurs limitatifs, il y a encore des perspectives positives pour plusieurs opportunités de fabrication dans l'Ouest du Canada au cours des prochaines années :

- La fabrication spécialisée et dans de nouveaux créneaux, où des économies d'échelle peuvent être réalisées à l'intérieur d'une production relativement petite ;
- De la fabrication spécifique à l'endroit où se trouvent les ressources naturelles, telles que la valorisation du bitume et son raffinage, lorsqu'il est extrait des sables bitumineux de l'Alberta ;
- Des activités à valeur ajoutée exigeant un niveau plus élevé des compétences et de formation, telles que la conception, l'ingénierie et le marketing.

L'activité manufacturière est légèrement moins importante pour l'économie de l'Ouest du Canada qu'elle l'est pour l'économie du Canada central. La valeur des livraisons manufacturières canadiennes totales en 2004 totalisait 592 milliards de dollars, et 117 milliards, ou 19,8%, provenaient de l'Ouest du Canada. C'est considérablement moins que la part de 30% qui revient à l'Ouest quand il est question du PIB total du Canada.

L'activité manufacturière n'est pas uniquement moins significative dans l'Ouest qu'elle ne l'est en Ontario et au Québec. En effet, elle est aussi totalement différente. Le secteur manufacturier du Canada central est dominé par l'équipement de transport et d'autres biens durables de consommation, alors que dans l'Ouest, ce même secteur est placé sous le signe des produits à valeur ajoutée liés aux secteurs des ressources naturelles : l'agroalimentaire, les produits forestiers, le pétrole raffiné et les produits chimiques.

Figure 1 :  
Livraisons pour les industries  
manufacturières par Province, 2004

	Millions de dollars	% du total
<b>C.-B.</b>	42 344	7,1
<b>ALB.</b>	52 966	8,9
<b>SASK.</b>	9 611	1,6
<b>MAN.</b>	12 528	2,1
<b>OUEST</b>	<b>117 449</b>	<b>19,8</b>
<b>ONT.</b>	310 294	52,3
<b>QUÉ.</b>	137 786	23,2
<b>N.-B.</b>	14 072	2,4
<b>N.-É.</b>	9 281	1,6
<b>Î.-P.-É.</b>	1 414	0,2
<b>T.-N.L.</b>	3 069	0,5
<b>CANADA</b>	<b>593 452</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, CANSIM tableaux: 304-0014, 304-0015

## Tendances actuelles : Aliments et boissons

Le secteur des aliments et des boissons a représenté plus de 21 milliards de dollars (ou 18%) des livraisons manufacturières totales de l'Ouest du Canada en 2004. C'est le plus grand segment de l'activité manufacturière en Saskatchewan et au Manitoba.

Le secteur des aliments et des boissons de la C.-B. est dominé par l'abattage et la transformation de viandes (en particulier la volaille), la transformation des fruits et légumes, la bière et le vin, les produits laitiers et la production de fruits de mer. Un peu plus de la moitié (55%) de toutes les sociétés de transformation de produits alimentaires sont situées dans la grande région de Vancouver et dans la vallée du Fraser, non loin de là. Un autre 30% des sociétés de transformation de produits alimentaires sont situés dans la vallée de l'Okanagan et en régions côtières.

La production d'aliments et de boissons en Alberta est moins diversifiée, alors que l'abattage et la transformation de boeuf et de porc représentent une grande partie de l'activité manufacturière totale. Cependant, le secteur des aliments et des boissons de l'Alberta est le plus important des quatre provinces de l'Ouest. La crise de la vache folle entre 2003 et 2005 a eu un impact quelque peu négatif sur l'activité de la transformation de boeuf en 2003 (qui s'est reflété par des valeurs manufacturières à la baisse pour le secteur des aliments cette année-là). Cependant, lorsque la frontière des É.-U. a de nouveau été ouverte aux coupes de boeuf emballées et congelées, les deux usines de transformation de bœuf de l'Alberta ont travaillé des heures supplémentaires pour traiter l'approvisionnement excessif en bovins vivants (secteur qui n'était pas ouvert à l'exportation vers les É.-U. jusqu'aux derniers mois de 2005). Cela a eu comme conséquence de faire de 2004 une année record pour la transformation d'aliments en Alberta.

L'industrie des aliments et des boissons de la Saskatchewan est le plus grand secteur manufacturier de la province, représentant plus de 2 milliards de dollars (soit environ le quart) de toutes les livraisons manufacturières annuelles. Les principaux produits incluent les produits à base de viande (30%), la mouture de farines et les produits de boulangerie (20%) et les produits végétaux (10%).

L'activité d'abattage et de la transformation de viande représente un quart des activités totales de transformation des produits alimentaires au Manitoba, et ce sont principalement des produits de charcuterie. Les produits laitiers, la farine et les aliments destinés à la consommation animale, les boissons et la volaille sont les autres produits du segment des aliments et des boissons du secteur manufacturier du Manitoba.

**Figure 2 :**  
**Principales livraisons manufacturières, 2004**  
**(Pourcentage des livraisons totales)**

	<b>C.-B.</b>	<b>Alb.</b>	<b>Sask.</b>	<b>Man.</b>
Aliments et boissons	14,6	18,8	22,0	24,7
Bois, pâte à papier et papier	44,7	10,5	12,1	10,3
Produits chimiques, produits en plastique et pétrole raffiné	5,7	38,7	11,7	11,5
Machinerie et équipement de transport.	7,6	9,1	9,7	21,5
Tous les autres	27,5	22,9	44,6	32,0

Source : Statistique Canada, CANSIM Tableau 304-0015

## Traitement des ressources naturelles

Étant donné la richesse de l'Ouest du Canada au niveau des ressources naturelles, il est logique de penser qu'une bonne part de l'activité manufacturière de l'Ouest soit liée avec le traitement de ces produits. Coupez un arbre et il sera compté dans la catégorie « activité forestière » du Système de comptabilité nationale utilisé pour le calcul du PIB. Envoyez maintenant cet arbre coupé à une usine de sciage et coupez-le en bois d'oeuvre, et la valeur qui est ajoutée à cet arbre est comptée en tant qu'« activité manufacturière ».

L'activité manufacturière liée au secteur de la foresterie dans l'Ouest inclut le papier, la pâte à papier, le bois d'oeuvre, les panneaux de bois et le placage, les panneaux à copeaux orientés et d'autres produits de bois, qui ont totalisé près de 27 milliards de dollars en 2004. La majeure partie de cette activité a lieu en C.-B. (voir Figure 3), avec une plus petite part en Alberta.

L'industrie de bois de sciage a fait face à plusieurs années de contraction, particulièrement en C.-B., en raison du litige qui perdure entre les États-Unis et le Canada au sujet des exportations canadiennes de bois d'oeuvre. Cela a mené à la fermeture de plusieurs vieilles usines moins efficaces partout à l'intérieur de la C.-B., ce qui a eu pour effet de rendre le secteur du bois de sciage de l'Ouest du Canada plus efficient. En raison des prix plus élevés du bois d'oeuvre pour

l'ensemble de l'Amérique du Nord, la valeur des exportations de bois d'oeuvre vers les É.-U. a en fait augmenté, quoique le volume total ait diminué.

Les activités manufacturières à valeur ajoutée tournent aussi autour des importantes ressources énergétiques de l'Ouest du Canada, en particulier le pétrole et le gaz naturel. L'activité de raffinerie en Alberta domine l'Ouest du Canada, représentant la presque totalité de la valeur de 10 milliards de dollars en 2004 (voir Figure 4). Les raffineries et les usines de valorisation du pétrole de l'Alberta sont situées en grande partie à Strathcona County, à l'est d'Edmonton. En plus de la production des produits raffinés tels que l'essence et d'autres carburants, la région est également responsable de la valorisation d'une grande partie des produits des sables bitumineux, transformant le bitume qui ressemble à du goudron en pétrole synthétique qui pourra alors être acheminé par pipeline.

La production de produits chimiques en Alberta est principalement basée sur l'extraction des substrats du gaz naturel, soit les liquides du gaz naturel, qui incluent l'éthane, le propane et le butane. Ces liquides sont extraits à des installations situées le long du système de pipeline de gaz naturel, et servent à produire d'autres carburants et des plastiques. Deux installations importantes en Alberta, la DOW Chemical Plant près d'Edmonton et la Nova Chemicals/Dow Chemicals à Joffre au centre de l'Alberta sont d'importantes usines de production d'éthylène et de polyéthylène. Ces produits chimiques sont utilisés pour la production de plastique pour les emballages et pour d'autres produits de consommation.

## Autres activités manufacturières

La transformation des aliments et les activités liées aux ressources naturelles ont représenté 77 milliards de dollars (66%) des livraisons manufacturières totales de l'Ouest du Canada en 2004. Mais d'autres plus petits secteurs manufacturiers apportent également des contributions importantes.

Au Manitoba, la fabrication d'équipement de transport représente près de 2 milliards de dollars (voir Figure 6). Winnipeg est un important canadien d'assemblage de moteurs à réaction et pour d'autres activités manufacturières liées au transport aérien. Il y a également deux importantes usines de fabrication d'autobus dans la ville.

La production de produits métalliques ouvrés, tels que la production d'acier, a ajouté environ 7,4 milliards de dollars au secteur manufacturier de l'Ouest en 2004. La majorité de ce segment d'activité est centrée en Alberta, où les produits en acier tels que les tuyaux, le métal en feuille et les chaudières sont fabriqués pour l'extraction du pétrole et du gaz. La fabrication de machines compte pour un autre 4 milliards de dollars en Alberta, et est en grande partie liée au secteur de l'énergie, particulièrement en ce qui concerne l'assemblage de machines spécialisées utilisées dans les sables bitumineux (voir Figure 4).

Figure 3 : Activité manufacturière en C.-B.  
(millions de dollars)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Total de l'activité manufacturière</b>	33,496	31 757	36 679	40 699	38 281	38 499	37 223	42,242
<b>Groupe des biens non durables</b>	13 492	12 540	14 519	17 084	16 662	16 061	16 429	17,016
Alimentation	3 707	3 577	3 730	4 108	4 505	4 725	4 890	5,043
Boissons et produits du tabac	776	875	985	1 032	993	1 087	1 091	1,133
Habillement	..	..	..	..	..	..	..	..
Cuir et produits connexes	..	10	..	13	12	15	23	46
Papier	5 582	4 913	5 649	7 500	6 264	5 497	5 652	5,881
Impression	665	675	713	853	909	829	759	780
Produits du pétrole et du charbon	949	729	..	..	..	..	..	..
Produits chimiques	991	885	999	1 009	1 001	1 017	1 084	1,264
Produits en caoutchouc et en plastique	692	748	987	976	1 052	1 054	1 156	1,140
<b>Groupes des biens durables</b>	20 004	19 216	22 159	23 615	21 619	22 438	20 794	25,226
Produits du bois	11 417	10 192	11 977	11 872	10 817	11 270	9 913	12,991
Produits minéraux non métalliques	995	1 021	1 040	1 037	1 057	1 268	1 416	1,561
Métaux de première transformation	1 294	..	..	2 116	1 592	1 953	1 995	2,427
Produits métalliques ouvrés	1 435	1 419	1 584	1 695	1 698	1 714	1 722	2,031
Machines	1 266	1 421	1 456	1 635	1 539	1 685	1 837	2,129
Produits informatiques et électroniques	1 016	1 112	1 294	1 721	1 449	1 224	1 101	1,105
Appareils et composants électriques	..	357	497	624	..	..	..	..
Matériel de transport	1 273	1 367	1 875	1 772	1 671	1 565	991	1,062
Meubles	418	459	537	617	672	757	799	893
Activités diverses de fabrication	328	335	..	527	591	640	652	655

Source : Statistique Canada, CANSIM Tableau 304-0015

Figure 4 : Activité manufacturière en Alberta  
(millions de dollars)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Total de l'activité manufacturière</b>	34 184	32 842	37 096	44 430	45 399	43 673	45 838	52 887
<b>Groupe des biens non durables</b>	21 604	20 044	23 384	28 835	28 656	27 894	28 779	33 083
Alimentation	6 687	6 660	7 413	8 313	8 407	8 269	7 976	9 089
Boissons et produits du tabac	644	..	..	773	873	817	813	877
Habillement	..	..	..	..	..	..	..	..
Cuir et produits connexes	..	..	..	..	..	..	..	..
Papier	1 469	1 357	2 033	2 079	1 715	1 762	1 788	1 784
Impression	537	572	617	708	762	700	662	657
Produits du pétrole et du charbon	4 883	3 721	5 073	8 195	7 480	7 440	8 200	9 953
Produits chimiques	6 513	6 215	6 392	7 596	8 243	7 856	8 285	9 645
Produits en caoutchouc et en plastique	781	732	906	939	939	828	836	882
<b>Groupes des biens durables</b>	12 580	12 797	13 711	15 595	16 743	15 779	17 058	19 805
Produits du bois	2 186	2 215	2 856	2 766	2 603	2 634	2 932	3 757
Produits minéraux non métalliques	1 005	1 066	1 239	1 216	1 258	1 567	1 556	1 695
Métaux de première transformation	1 341	938	1 024	1 235	1 265	1 282	1 812	2 137
Produits métalliques ouvrés	2 021	2 177	2 103	2 526	2 936	2 779	3 410	4 136
Machines	2 254	2 261	2 093	2 598	3 258	2 927	3 308	4 063
Produits informatiques et électroniques	2 074	2 239	2 520	3 193	3 100	2 230	1 520	1 472
Appareils et composants électriques	161	186	199	249	287	325	356	396
Matériel de transport	442	525	510	563	704	715	780	746
Meubles	640	714	815	872	980	951	851	828
Activités diverses de fabrication	302	336	353	378	352	370	534	574

Source : Statistique Canada, CANSIM Tableau 304-0015

Figure 5 : Activité manufacturière en Saskatchewan  
(millions de dollars)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Total de l'activité manufacturière</b>	5 964	6 080	6 279	7 116	7 396	7 634	7 913	9 641
<b>Groupe des biens non durables</b>	3 499	3 440	3 694	4 187	4 509	4 708	4 906	5 789
Alimentation	1 534	1 666	1 589	1 619	1 763	1 871	1 947	2 083
Boissons et produits du tabac	..	88	83	..	74	64	33	34
Habillement	25	25	25	..	28	26	28	28
Cuir et produits connexes	..	..	..	..	..	..	..	..
Papier	..	..	481	511	492	509	434	468
Impression	113	113	108	136	134	139	147	147
Produits du pétrole et du charbon	..	..	..	..	..	..	..	..
Produits chimiques	562	520	624	618	733	686	799	985
Produits en caoutchouc et en plastique	73	59	84	99	102	103	107	140
<b>Groupes des biens durables</b>	2 466	2 640	2 585	2 929	2 888	2 925	3 007	3 852
Produits du bois	313	314	381	346	314	409	468	694
Produits minéraux non métalliques	..	95	95	92	93	77	71	80
Métaux de première transformation	..	..	..	..	..	..	..	..
Produits métalliques ouvrés	270	316	361	382	397	371	389	470
Machines	624	543	441	488	628	684	611	670
Produits informatiques et électroniques	..	..	..	..	..	..	..	..
Appareils et composants électriques	252	324	437	675	389	213	145	171
Matériel de transport	190	227	248	267	230	272	240	268
Meubles	28	32	44	48	52	63	68	69
Activités diverses de fabrication	36	41	..	52	50	48	55	58

Source : Statistique Canada, CANSIM Tableau 304-0015

Figure 6 : Activité manufacturière au Manitoba  
(millions de dollars)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Total de l'activité manufacturière</b>	9 727	10 372	10 918	11 439	11 372	11 263	11 413	12 569
<b>Groupe des biens non durables</b>	4 067	4 206	5 089	5 361	5 360	5 286	5 405	5 864
Alimentation	2 139	2 137	2 438	2 493	2 443	2 432	2 457	2 896
Boissons et produits du tabac	..	..	..	..	212	210	208	203
Habillement	323	368	380	377	293	277	264	262
Cuir et produits connexes	..	..	..	..	..	..	..	..
Papier	..	..	453	565	554	503	443	462
Impression	430	393	483	513	547	516	510	506
Produits du pétrole et du charbon	12	..	..	..	27	27	33	22
Produits chimiques	430	465	516	545	636	635	814	818
Produits en caoutchouc et en plastique	350	390	461	468	512	538	568	607
<b>Groupes des biens durables</b>	5 660	6 167	5 829	6 078	6 012	5 977	6 008	6 704
Produits du bois	341	421	552	588	623	667	697	835
Produits minéraux non métalliques	..	..	..	168	161	170	163	145
Métaux de première transformation	..	..	..	..	..	..	..	..
Produits métalliques ouvrés	517	544	559	605	582	585	620	738
Machines	1 407	1 347	828	809	788	880	802	916
Produits informatiques et électroniques	..	..	..	..	..	..	..	..
Appareils et composants électriques	152	173	190	260	233	213	166	146
Matériel de transport	1 274	1 627	1 808	1 729	1 790	1 639	1 697	1 785
Meubles	420	484	506	510	499	549	544	542
Activités diverses de fabrication	..	186	..	248	201	179	175	213

Source : Statistique Canada, CANSIM Tableau 304-0015

En résumé, l'assise manufacturière de l'Ouest du Canada est beaucoup plus dépendante de l'extraction et de la « valeur ajoutée » des ressources naturelles que ne l'est le Canada central ou l'Est du Canada. Des zones d'activités manufacturières (dans le secteur industriel et dans les transports) existent dans l'Ouest, mais n'ont pas l'ampleur de celles de l'Ontario et du Québec.

## **Transformations: L'avenir des activités manufacturières dans l'Ouest du Canada**

Le principal défi de l'activité manufacturière traditionnelle de l'Ouest du Canada, qui est également celui de toutes les régions de l'Amérique du Nord et de l'Europe, est le fait que le coût de la main-d'œuvre soit beaucoup plus élevé dans ces régions qu'il ne l'est ailleurs dans les pays en développement, comme en témoigne la domination croissante de la Chine et de l'Asie de l'Est en tant que puissance manufacturière. Les bas salaires ont mené à un changement graduel et continu des activités manufacturières de l'Amérique du Nord vers l'Extrême-Orient.

Il y a certaines activités qui, en raison de la proximité de l'approvisionnement, sont moins « libres » dans le choix de leur emplacement. Par exemple, les usines de valorisation des sables bitumineux et les scieries sont typiquement situées près de leur matière première (dans le cas des usines de valorisation, on parle d'une source de bitume, et pour les scieries, il est question d'un bloc de territoire forestier). Il y a aussi des activités manufacturières qui exigent d'importantes mises de fonds et une infrastructure massive qui ne peuvent pas être déplacées.

Il faut noter que ces industries ne sont pas davantage protégées de la concurrence en provenance des pays à bas salaire. Bien que les scieries ou les usines de transformation de boeuf ne peuvent pas être déplacées, de nouvelles raffineries et usines de transformation de boeuf peuvent être attirées par les pays où les prix sont bas, augmentant ainsi l'offre globale et faisant tomber le prix des produits finis. Les bas prix, qui sont fixés à l'échelle mondiale, rendront la vie dure aux usines existantes où sont payés des salaires élevés, car la rentabilité sera difficile à maintenir. Le marché global pour les pâtes et papier, et les difficultés qu'ont les producteurs de la C.-B. à demeurer concurrentiels sont un bon exemple.

Un autre facteur limitant le potentiel des activités manufacturières de l'Ouest du Canada est que plusieurs activités exigent d'importants investissements en capital et une énorme capacité de production pour obtenir des économies d'échelle suffisamment importantes permettant de demeurer concurrentielles. En raison de la petite population de base de l'Ouest et de son éloignement des principaux marchés, il est difficile pour la région d'attirer des investissements en capitaux de cette amplitude. C'est pourquoi, par exemple, il n'y a pas d'usines d'assemblage automobile dans l'Ouest du Canada.



## Capacité et économies d'échelle dans la transformation de bœuf

L'industrie de l'abattage et de la transformation de bœuf dans l'Ouest du Canada offre un très bon exemple de comment la capacité de production et les économies d'échelles déterminent la façon dont les activités manufacturières sont distribuées. Actuellement, il n'y a que deux usines de transformation de bœuf d'importance dans l'Ouest (toutes deux en Alberta), chacune capable de traiter plusieurs milliers de têtes de bétail par jour. Mais des usines beaucoup plus grandes aux É.-U. sont facilement capables de traiter un approvisionnement en bovins vivants qui ne peut être traité par ces deux seules usines dans l'Ouest.

Quand la frontière américaine s'est soudainement et inopinément fermée aux bovins vivants en 2003 en raison de la vache folle, l'équation de l'approvisionnement en bovins et de la capacité des abattoirs a brusquement changé. Soudainement, l'approvisionnement en bétail canadien était de loin supérieur à la capacité des abattoirs des deux usines de l'Alberta. L'industrie canadienne du bétail aurait facilement pu faire tourner à plein régime une ou même deux autres usines d'importance (il y a une usine plus petite en construction près de Calgary). Le problème, c'est que des usines de cette envergure peuvent prendre jusqu'à deux ans à construire, et qu'avec l'incertitude entourant la fermeture de la frontière des É.-U., personne dans le secteur privé n'était disposé à investir autant d'argent pour une usine si risquée. Quand la frontière des É.-U. aurait de nouveau été ouverte, comme ce fut le cas vers la fin de l'année 2005, une usine de transformation de bœuf à grande échelle de plus au Canada aurait alors constitué une capacité excédentaire pour la transformation du bœuf, et aurait probablement perdu de l'argent.

Les bas salaires en Asie, la concurrence globale, et la nécessité d'une capacité liée à une usine à grande échelle sont tous des facteurs qui jouent contre les activités manufacturières traditionnelles dans l'Ouest du Canada. Mais cela ne signifie pas pour autant que les activités manufacturières subissent une tendance irréversible à la baisse. Plusieurs autres facteurs continueront à travailler à l'avantage distinct des secteurs manufacturiers de l'Ouest du Canada.

D'abord, tel que nous l'avons mentionné précédemment, une certaine partie des activités manufacturières sont liées à la localisation géographique des matières premières. Les sables bitumineux de l'Alberta et les activités de valorisation et de raffinage fournissent le meilleur exemple d'une industrie en croissance dans l'Ouest. Tant que le prix mondial du pétrole demeure modérément élevé (soit au dessus, disons, de 25\$ US le baril), les activités manufacturières liées au secteur du pétrole de l'Alberta sont susceptibles de continuer à croître.

Deuxièmement, il y a beaucoup d'opportunités pour l'activité manufacturière dans de nouveaux créneaux dans l'Ouest, qui n'exige pas les mêmes investissements massifs de capitaux pour être économiquement efficace et rentable. Un exemple de ceci : les nutraceutiques et les suppléments

alimentaires, qui constituent une industrie croissante au Manitoba et en Saskatchewan. Bien qu'elle soit relativement petite, cette activité manufacturière aide à élargir et à diversifier les économies de ces deux provinces.

Troisièmement, bien que l'Ouest du Canada ne puisse pas concurrencer avec les pays à bas salaire et à faible niveau de compétence pour plusieurs activités manufacturières traditionnelles, il peut très bien le faire pour d'autres activités qui nécessitent un haut niveau de compétence et de formation. Par exemple, la production de produits chimiques, la fabrication d'équipement de transport, et l'assemblage d'équipement spécialisé exigent un degré plus élevé de formation et de compétences spéciales. La main-d'oeuvre de l'Ouest du Canada est une des mains-d'oeuvre les instruites et les plus compétentes du monde, et peut certainement concurrencer dans ces activités manufacturières. Il est impératif que l'Ouest continue d'investir fortement dans les institutions d'éducation et de formation postsecondaires pour augmenter son approvisionnement en travailleurs spécialisés. Sans eux, cet avantage qu'a actuellement l'Ouest du Canada s'érodera rapidement (voir le Chapitre 4 sur l'éducation postsecondaire et le développement des compétences à ce sujet).

En résumé, l'activité manufacturière de l'Ouest du Canada est susceptible de connaître une croissance modeste au cours des prochaines années. Nous ne concurrencerons pas les régions à bas prix du monde pour la fabrication en série de produits de consommation, mais il y a certainement une place pour de l'expansion dans des activités à valeur ajoutée pour certaines ressources, pour des activités manufacturières dans de nouveaux créneaux et pour ces industries qui requièrent des travailleurs spécialement formés et spécialisés.

## Chapitre 10

# Capital de risque

- ▶ Entre 1995 et 2002, le montant total des investissements en capital de risque pour l'Ouest du Canada est passé d'un peu moins de 6 milliards de dollars à un peu plus de 22 milliards de dollars. Néanmoins, le montant total en capital de risque au Canada est bien peu important quand on le compare avec les É.-U. Alors que le PIB total du Canada représente environ 8% de celui des É.-U., le bassin de son capital de risque est bien inférieur à ce pourcentage comparatif.
- ▶ Les investisseurs en capital de risque du Canada sont en général moins activement impliqués dans l'exploitation des entreprises qu'ils ne le sont aux É.-U. ou en Europe. De plus, l'industrie canadienne est exceptionnellement dominée par des investisseurs passifs ou semi-publics tels que des fonds de travailleurs, des fonds gouvernementaux ou des fonds hybrides. Certains observateurs ont suggéré que la grande participation de ces investisseurs passifs et semi-publics au Canada – dont aucun ne peut jouer de rôle actif dans l'administration des entreprises dans lesquelles ils investissent – fait en sorte de rendre moins dynamique le marché canadien du capital de risque. On y met plutôt l'accent sur le rendement des investissements pour les actionnaires, plutôt que sur les risques enrichissants ou les idées innovatrices.
- ▶ En 2004, environ 80% de toute la valeur du capital de risque au Canada a été investie en Ontario et au Québec. Environ 14% de ces mêmes capitaux ont été investis en C.-B., et seulement 3% dans les Prairies.

## TRANSFORMATIONS

Le manque de financement en capital de risque disponible est un problème sérieux qu'il faut aborder rapidement.

Sans un bassin adéquat et accessible de capital de risque, une grande partie des talents d'entrepreneurs prêts à prendre des risques dans l'Ouest demeureront inexploités.

Ce sentiment d'urgence est mû par la crainte que la région puisse perdre des industries émergentes au profit d'autres juridictions qui ont accès à des marchés où le capital de risque est plus accessible.

Alors que l'économie de l'Ouest du Canada repose de plus en plus sur le secteur des technologies et sur le secteur des industries fondées sur les connaissances, le besoin pour davantage d'investissements en capital de risque et pour un accès plus facile à ce dernier s'intensifiera encore plus.

Voici quelques mesures qui pourraient aider à réaliser ceci :

- Augmenter les mesures incitatives gouvernementales;
- Faire diminuer les coûts relatifs aux investissements (incluant l'impôt sur les gains en capital) ;
- Améliorer les exigences relatives aux déclarations et aux productions dans le système des valeurs mobilières (incluant une autorité nationale de réglementation des valeurs mobilières) ;
- Augmenter les assises financières du capital de risque qui existe déjà en cultivant de nouvelles sources (p.ex., les fonds de pension).

Le rythme de croissance accéléré de la technologie et les innovations rapides qui ont caractérisé les premières années du 21<sup>e</sup> siècle ont donné soif de capitaux aux entrepreneurs du monde entier. Les idées et la créativité sont la devise du millénaire, mais l'argent demeure nécessaire pour que ces concepts d'affaires créatifs voient le jour. Et bien que les marchés financiers du monde aient les poches relativement profondes pour des investissements sûrs qui offrent des possibilités de rendement assuré, le capital requis pour mettre en oeuvre des idées non testées et qui n'ont pas encore fait leurs preuves est plus difficile à trouver.

Les innovateurs, les entrepreneurs, les inventeurs, et les esprits créateurs de nouveaux concepts d'affaires de l'Ouest du Canada sont plus à l'étroit que la plupart de leurs collègues ailleurs au pays, puisque les capitaux d'investissement pour les idées encore non prouvées (le capital de risque) sont rares. Et pourtant, le besoin de capital de risque est plus grand que jamais.

De quelle façon est-ce que le capital de risque peut propulser la croissance de l'économie et pourquoi est-il nécessaire ? Qu'est-ce que le manque de financement de ce type représente pour l'économie de l'Ouest du Canada ? Et comment les marchés du capital de risque dans les autres juridictions augmentent-ils la concurrence globale ?

Le capital de risque peut être décrit comme étant une source de financement privé pour les premières pas d'une entreprise, en particulier pour celles qui ont un potentiel de croissance à long terme, mais qui ont été considérées trop risquées par les banques, les marchés financiers réguliers, ou d'autres établissements. Ce type de financement diffère des formes plus traditionnelles d'investissement de capital parce qu'il est privé, et qu'il n'est habituellement pas soutenu par des établissements financiers. Le risque provient du fait que plusieurs entreprises qui sont ainsi financées développent des produits et des services qui sont relativement nouveaux et qui n'ont pas encore fait leurs preuves. En outre, puisque ce ne sont pas des valeurs mobilières publiques, il n'y a aucune norme au chapitre des exigences de déclaration. Les investisseurs doivent donc eux-mêmes faire preuve d'une diligence raisonnable afin de déterminer la prudence de leur investissement. De plus, étant donné que le capital de risque est une forme d'investissement qui apparaît alors que l'entreprise fait ses premiers pas, à un moment où certaines entreprises n'auront même pas débuté leur production, ces investissements doivent être considérés comme des engagements à long terme.

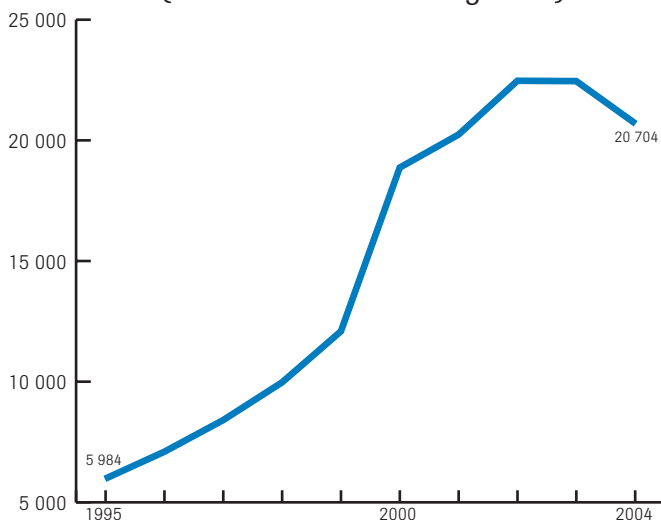
Les sociétés d'investissement en capital de risque (SICR) n'augmentent pas le nombre de leurs actions ou leurs obligations à intérêt comme les investisseurs le font dans le sens plus familier du financement des dettes. Elles prennent plutôt une participation dans les entreprises qu'elles financent. Les SICR feront de l'argent par le truchement d'une « stratégie de sortie » bien planifiée pour le futur. Cette stratégie peut prendre la forme d'un premier appel public à l'épargne, d'une inscription en bourse ou d'autres formes d'acquisition. Pour toutes ces raisons et étant donné que les idées n'ont pas encore fait leurs preuves, les SICR exigent des retours d'investissement plus important pour les projets qu'elles financent.

Les SICR apportent plus que seulement de l'argent lors des investissements. En plus d'offrir un financement direct, les SICR aideront souvent les entreprises à obtenir du financement additionnel en provenance d'autres sources, évalueront et réviseront les plans d'affaires, et reformuleront la stratégie globale de l'entreprise. Il arrive aussi que les SICR possèdent de l'expérience dans le domaine où se situe leur investissement, ce qui leur permet d'injecter des connaissances et du capital humain dans le processus. Elles ont un lien direct et un rôle intrinsèque dans le succès de l'entreprise, alors elles les aideront aussi à identifier les gestionnaires clés et offriront des conseils opérationnels et techniques contribuant à la réussite globale de l'entreprise.

Bien que la terminologie diffère selon les juridictions, il y a plusieurs différentes étapes dans le financement en capital de risque. Il y a d'abord ce qu'on appelle les capitaux d'amorçage. Ces derniers sont utilisés avant les débuts de l'entreprise pour mener des études de marché et de concepts et pour faire les premiers essais. À la deuxième ronde de financement apparaissent

les capitaux de premier établissement. Ils servent à louer des locaux à bureaux, à acheter des infrastructures et de l'inventaire, à embaucher des employés, à appliquer pour des permis et couvrent généralement les frais de toutes les activités requises pour lancer l'entreprise. Pendant que l'entreprise se développe, il peut y avoir un financement additionnel nommé capital de risque de deuxième niveau, requis pour augmenter la production. Enfin, le financement mezzanine est la dernière étape du financement en capital de risque, et est habituellement utilisé pour préparer l'introduction en bourse de l'entreprise ou tout autre genre de sortie.

Figure 1 :  
Total des capitaux de risque au Canada  
(millions de dollars sous gestion)



Source : Association canadienne du capital de risque ([www.cvca.ca](http://www.cvca.ca))

## Le capital de risque au Canada

Entre 1995 et 2002, le montant total des investissements en capital de risque pour l'Ouest du Canada a presque quadruplé, passant d'un peu moins de 6 milliards de dollars à un peu plus de 22 milliards de dollars. La plus grande augmentation est apparue entre 1999 et 2000 alors que pour cette année seulement, le total augmenta de plus de 6 milliards de dollars. Ceci correspond

à un moment dans le temps où il y avait de beaucoup d'entreprises en croissance rapide dans le secteur des technologies.

En dépit de cette augmentation significative en 2000, un sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, dont les résultats ont été publiés en 2001, rapporte que plus de 20% des entreprises ont dit qu'elles ne pouvaient pas obtenir suffisamment de financement.

**Figure 2 :**  
**Valeur monétaire des investissements**  
**en capital de risque au Canada (Millions de dollars)**

	1998		1999		2000		2001		2002		2003		2004	
	\$ total	% du total	\$ total	% du total	\$ total	% du total	\$ total	% du total	\$ total	% du total	\$ total	% du total	\$ total	% du total
<b>C.-B.</b>	147	8,9	250	10,0	540	10,2	514	13,5	302	11,9	114	6,9	248	14,1
<b>Alb.</b>	93	5,6	129	5,2	243	4,6	88	2,3	87	3,4	77	4,6	22	1,2
<b>Sask.</b>	34	2,1	21	0,8	23	0,4	14	0,4	48	1,9	23	1,4	28	1,6
<b>Man.</b>	26	1,6	46	1,8	39	0,7	44	1,2	34	1,3	20	1,2	24	1,4
<b>Ont.</b>	531	32,1	1 257	50,5	2 939	55,8	2 107	55,4	1 304	51,6	759	45,7	786	44,6
<b>Qué.</b>	630	38,0	727	29,2	1 410	26,8	984	25,9	720	28,5	614	36,9	618	35,1
<b>Atl.</b>	34	2,1	61	2,4	75	1,4	49	1,3	34	1,3	55	3,3	37	2,1
<b>Canada</b>	1 495	100	2 491	100	5 269	100	3 800	100	2 529	100	1 662	100	1 763	100

Source : Association canadienne du capital de risque ([www.cvca.ca](http://www.cvca.ca))

## Distribution régionale des capitaux de risque au Canada

Environ 80% de toute la valeur des investissements en capital de risque au Canada se retrouve en Ontario et au Québec. Pour sa part, la C.-B. en reçoit entre 10 et 12% en moyenne, ce qui est à peu près équivalent à son poids économique dans l'économie canadienne. Cependant, l'Alberta ne fait pas osciller la balance de façon proportionnelle à son poids quand il est question de capital de risque, puisqu'on y retrouve que 2 à 4% du capital de risque total au Canada.

C'est également vrai pour la Saskatchewan et le Manitoba, où la part de capital de risque tourne autour de 1% (alors que leur part de PIB et de population est d'environ 3 à 3,5%).

Au niveau national, il y a eu un sommet de l'investissement en capital de risque au cours de l'année 2000, et la valeur des investissements additionnels a chuté au cours des années suivantes. Ceci correspond à peu de choses près à l'expansion rapide et à la correction subséquente du marché des hautes technologies.

L'industrie canadienne du capital de risque diffère de ses contreparties américaines et européennes d'un moins une façon importante. Dans la plupart des autres pays, les sources de financement sont, pour la plupart, soutenues par des institutions, des partenariats limités ou des sociétés professionnelles de capital de risque. Bien que ces partenariats existent aussi au Canada, l'industrie

Figure 3 :  
Financement en capital de risque au Canada  
(nombre d'investissements financés de cette façon)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>C.-B.</b>	82	75	120	110	73	48	68
<b>Alb.</b>	48	28	65	28	28	29	15
<b>Sask.</b>	39	11	20	8	26	20	17
<b>Man.</b>	20	29	45	65	32	26	29
<b>Ont.</b>	273	258	424	295	224	202	180
<b>Qué.</b>	511	465	620	434	395	366	278
<b>Atl.</b>	29	25	33	28	18	18	25
<b>Canada</b>	1 074	989	1 502	968	796	709	612

Source : Association canadienne du capital de risque (www.cvca.ca)

Figure 4:  
Comparaison entre le capital de risque  
national, le PIB et la population  
(en tant que pourcentage du total canadien  
sur 5 ans [2000-2004])

	Investissement en capital de risque	PIB	Population
<b>C.-B.</b>	11,3	12,2	13,1
<b>Alb.</b>	3,2	11,9	9,9
<b>Sask.</b>	1,1	2,9	3,2
<b>Man.</b>	1,2	3,2	3,7
<b>Ont.</b>	16,8	30,2	29,9
<b>Qué.</b>	50,6	42,1	38,5
<b>Atl.</b>	30,6	21,1	23,8
<b>Canada</b>	1,9	5,7	7,2

Source : Association canadienne du capital de risque (www.cvca.ca)

est exceptionnellement dominée par des investisseurs passifs ou semi-publics tels que des fonds de travailleurs, des fonds publics ou des fonds hybrides.

Certains observateurs ont suggéré que la domination de ces investisseurs passifs et semi-publics au Canada – dont aucun ne peut jouer de rôle actif dans l'administration des entreprises dans lesquelles ils investissent – fait en sorte de rendre moins dynamique l'environnement canadien du capital de risque. On y met plutôt l'accent sur le rendement des investissements pour les actionnaires, plutôt que sur les risques enrichissants ou les idées innovatrices.

Étant donné la taille relative du Canada et des É.-U., on pourrait s'attendre à ce que la taille de l'industrie du capital de risque au Canada soit d'environ 8 à 10% de celui des É.-U. Cependant, à l'aube du nouveau millénaire, l'industrie canadienne du capital de risque ne représentait que 4 à 8% de celle des É.-U.

Ce déséquilibre a mené plusieurs entreprises canadiennes à chercher du financement auprès de sociétés d'investissement en capital de risque américaines, en particulier ces entreprises en



démarrage cherchant à obtenir des capitaux d'amorçage ou des capitaux de premier établissement, qui sont très rares au Canada. Un problème résultant de cette approche est que cela précipite l'émigration éventuelle de plusieurs entreprises connaissant le succès vers les É.-U., encouragée en ce sens par leurs investisseurs et par les rendements plus élevés sur l'investissement disponible pour les formes traditionnelles de financement.

Le Canada a pris des mesures pour essayer de faire face à cette situation avec le programme d'activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) et d'autres programmes de recherche et développement. Ceci inclut des avantages comme la pleine déduction pour les dépenses courantes, la pleine déduction pour plus de 90% des dépenses en capital relatives aux travaux de RS&DE, et la capacité de reporter ces déductions de RS&DE afin de pouvoir les utiliser au cours des années suivantes pour réduire l'impôt à payer. De plus, un crédit d'impôt à l'investissement de 20% est offert pour les dépenses admissibles et il est possible de le reporter sur les 3 années précédentes ou les 10 années suivantes, afin de réduire l'impôt à payer pour ces années.

Les provinces ont utilisé des politiques pour essayer de stimuler cet investissement dans les premiers stades. Voici quelques exemples :

#### **C.-B**

- Congé fiscal sur le capital des entreprises pour les nouveaux investissements en recherche et développement.
- 10% de crédit d'impôt sur les dépenses des activités de RS&DE admissibles menées dans la province.

#### **Saskatchewan**

- Capacité pour les entreprises de réduire le capital imposable pour l'année où les dépenses de RS&DE deviennent déductibles à des fins d'impôt, plutôt que pour l'année au cours de laquelle ils ont été effectivement déduits.
- Crédit d'impôt non remboursable de 15% pour les dépenses admissibles engagées en Saskatchewan. Les crédits non utilisés peuvent être reportés en avant sur sept années et en arrière sur trois années.
- Un crédit d'impôt non remboursable sur l'investissement, équivalent à la taxe de vente (qui est actuellement de 6%), sur l'achat d'équipement partagé.

#### **Manitoba**

- Crédit d'impôt non remboursable de 15% pour les dépenses admissibles engagées au Manitoba. Les crédits non utilisés peuvent être reportés en avant sur sept années et en arrière sur trois années.
- Exemption de taxe de vente pour la conception, le développement et la programmation de logiciels sur mesure.
- Autres programmes gouvernementaux (p.ex., Innovations Fund, Science and Technology Fund, Health Research Initiative, Agri-food Research & Development Initiative)

Source: The RnD Team (<http://www.therndteam.com/html2/provincial.htm>)

NOTE: Le gouvernement de l'Alberta n'offre pas de crédits d'impôt à titre d'encouragement.

La C.-B., la Saskatchewan et le Manitoba offrent également des crédits d'impôt pour l'investissement dans des corporations à capital de risque de travailleurs. Les groupes de travailleurs peuvent parrainer des fonds de pension qui entreprennent des initiatives de capital de risque et donnent aux investisseurs des crédits d'impôt pour leurs investissements. Il y a un débat en cours à savoir si ces fonds sont utiles ou non pour stimuler les investissements en capital de risque, parce qu'ils sont souvent confrontés avec d'importants coûts de gestion et une hésitation à prendre des risques.

### **Crédits d'impôt et encouragements fiscaux en Alberta**

La situation en Alberta est drastiquement différente de celle des autres provinces de l'Ouest. Au milieu des années 1990, le gouvernement a mis en place le programme Vencap, qui était un programme d'investissements de capital de risque parrainé par le gouvernement. Malheureusement, ce programme a souffert d'un problème commun aux fonds publics, à savoir un manque de bons investissements et une hésitation à prendre des risques. Ce fonds a été liquidé en 1998. Depuis lors, le gouvernement n'a pas lancé de nouveaux programmes de financement ni autorisé de corporations à capital de risque de travailleurs.

Toujours en 1998, le gouvernement de l'Alberta a commandé un rapport à l'Alberta Tax Review Committee. Un de leurs mandats était de faire des recommandations à propos de programmes spécifiques d'encouragements fiscaux en comparaison avec de faibles taux d'imposition. Suivant la suggestion de ce comité, le gouvernement a donc choisi les faibles taux d'imposition. En conséquence, l'Alberta comme l'Île-du-Prince-Édouard n'offre pas de crédits d'impôt provinciaux liés aux investissements en capital de risque.

Cependant, l'Alberta a des programmes en place pour tenter de créer des investissements en capital de risque dans la province. Un programme spécifique est le Alberta-California Venture Channel. Dans le cadre de ce programme, les entreprises qui ont bénéficié d'une ronde de financement en Alberta peuvent déposer une application leur permettant d'obtenir un financement équivalent de la part d'investisseurs de la Silicon Valley. De cette façon, des entreprises peuvent être fondées localement, et ont la possibilité d'accéder tout de même au marché américain, ainsi qu'au financement américain. C'est par le partage d'informations que le gouvernement de l'Alberta facilite le financement en capital de risque, plutôt que d'investir directement.

Une des raisons expliquant le manque de capitaux d'amorçage et de capitaux de premier établissement au Canada est la pénurie de ce que l'on nomme des « investisseurs providentiels ». Les investisseurs providentiels jouent un rôle important dans le financement de petites et moyennes entreprises. Ils investissent typiquement un montant moins important que les grandes sociétés d'investissement en capital de risque ou que les fonds, mais offrent plus que de l'argent. Les investisseurs providentiels

offrent également des conseils et de l'expertise aux entrepreneurs, qui peuvent faire la différence entre le succès et l'échec.

De façon générale, les investisseurs au Canada sont moins portés à prendre des risques importants, et tardent davantage à tirer profit des occasions d'affaires émergentes. Voici un point intéressant qui a été mentionné lors de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes, tenue en 2000 :

« Au Canada, le marché du capital de risque est moins dynamique parce qu'il est dominé par des investisseurs passifs et semi-publics. Les fonds de travailleurs, les fonds gouvernementaux et les fonds hybrides – dont aucun ne peut jouer de rôle actif dans l'administration des entreprises dans lesquelles ils investissent – représentent plus de 60 % du bassin de capital de risque au Canada. Aux États-Unis, en revanche, 1 % seulement des fonds sont sous gestion passive ». (Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes, 2000).

## **Transformations : L'avenir du capital de risque dans l'Ouest du Canada**

Les années à venir seront critiques pour l'Ouest. La région est riche en entrepreneurs créateurs qui ont en tête de nouveaux concepts d'affaires innovateurs qui n'ont pas encore été tentés. Ils ont besoin d'argent pour transformer ces idées créatrices en réalités rentables qui produiront de la richesse et rendront l'Ouest prospère.

Pour profiter pleinement de la richesse des opportunités économiques qui caractérisent les jeunes années 2000, il n'est pas suffisant pour l'Ouest du Canada de n'être que la région qui trouve de bonnes idées. Ces idées doivent être cultivées, développées et commercialisées dans l'Ouest. Cela est particulièrement vrai puisque plusieurs nouvelles entreprises de pointe et fondées sur les connaissances sont mobiles. Si elles ne peuvent pas obtenir le financement en capital de risque dont elles ont besoin ici, elles se déplaceront en Ontario, au Québec ou à l'étranger pour connaître du succès, emportant avec elles des emplois, de la richesse et une assiette fiscale potentiellement importante.

En deux mots, les entrepreneurs de l'Ouest ont besoin d'un accès plus important et aussi plus facile au capital de risque. Si les marchés en capital de risque ne sont pas enrichis, l'Ouest perdra rapidement du terrain face à la concurrence internationale.

Il y a quelques manières d'accomplir ceci, telles que les encouragements fiscaux des gouvernements (plusieurs bonnes idées sont déjà en marche, comme nous venons de le voir plus haut), la diminution des coûts reliés à l'investissement au Canada et l'expansion des assises financières du capital de risque qui est déjà présent.

Un des moyens de cultiver de nouvelles sources de capitaux disponibles est de se tourner vers les fonds de pension. Ces derniers ont contribué de façon significative au bassin de capital de risque dans les années 1980, mais se sont depuis retirés et ne sont désormais présents qu'à des niveaux minimes. Selon un rapport du Centre syndical et patronal du Canada, il y a quelques raisons expliquant ce retrait :

« (...) la récession de la fin des années 1980, les performances inférieures ajustées à des valeurs de risque des bassins d'éléments d'actifs en comparaison avec les taux obtenus aux États-Unis, et les difficultés de traiter avec des fonds en capital de risque, dont certaines sont attribuables aux frais et à la complexité de la surveillance, et d'autres aux fonds de pension qui n'étaient pas préparés à faire des investissements non liquides » (Prudence, patience et des emplois: Les placements des caisses de retraite dans une économie canadienne en évolution, Centre syndical et patronal du Canada, 1999).

Une autre mesure qui pourrait être prise serait de réduire le coût de l'investissement en capital de risque au Canada. La réduction du taux d'inclusion pour l'impôt sur les gains en capital est un des moyens permettant de réduire ces coûts.

Un autre des « coûts » pour faire des affaires au Canada est l'existence de treize juridictions qui ont chacune leur organisme de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Avant de lancer un appel public à l'épargne, une entreprise doit déposer les documents requis auprès de chacun de ces organismes, ce qui ajoute un fardeau coûteux et qui absorbe du temps. S'enregistrer et se conformer à tous ces organismes augmente drastiquement les frais d'un appel public à l'épargne, qui est une forme importante de « sortie » pour les sociétés d'investissement en capital de risque.

Cette barrière pour faire des affaires au Canada a des similitudes saisissantes avec certaines des questions concernant le commerce entre les provinces qui ont été discutées au Chapitre 2. Le Canada est le seul pays du G7 où les valeurs mobilières sont réglementées par un deuxième niveau de gouvernement.

Récemment, le Conseil des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières (qui compte des représentants de toutes les provinces à l'exception de l'Ontario) a signé un protocole d'entente dans lequel ils s'engagent à simplifier la réglementation des valeurs mobilières au Canada :

« Le protocole d'entente constitue un engagement officiel sans précédent visant l'implantation d'un régime de passeport qui améliorera le cadre réglementaire des valeurs mobilières, l'élaboration d'une législation hautement harmonisée, simplifiée au besoin, sur les valeurs mobilières et l'exploration d'autres options afin de consolider et/ou de renforcer la coordination et la cohérence des lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans les provinces et territoires. » Source : Nouvelles et documents 2005, Valeurs mobilières Canada ([www.valeursmobilières.org](http://www.valeursmobilières.org)), 16 novembre 2005.

Il s'agit là d'une bonne première étape, et il y a des discussions en cours pour harmoniser encore davantage les organismes de réglementation. Par contre, ce processus devrait être accéléré et il y a moyen de faire plus. Il faudrait considérer sérieusement l'amalgamation de ces treize organismes pour créer un seul organisme national de réglementation afin de simplifier l'exigence de conformité avec la réglementation et les coûts relatifs en temps et en argent.

Certaines provinces, en particulier l'Alberta et la C.-B., ont soulevé des inquiétudes concernant un organisme national de réglementation des valeurs mobilières. Une question importante pour elles est de savoir si un organisme national pourrait représenter les cultures régionales d'affaires distinctes et les plus petites entreprises inscrites en bourse. Bien que cette préoccupation soit valide, il est imprudent de rejeter la capacité que pourrait avoir un organisme national de réglementation à maintenir une compréhension des différences régionales. Il y a d'autres grands pays qui comportent plusieurs régions (comme les É.-U.) et un seul organisme de réglementation arrive à le faire. Il n'y a pas de raisons qui empêcheraient un organisme unique bien établi au Canada d'arriver au même résultat.

# Chapitre 11

## Conclusion

Nous avons admis dès le départ que certaines des prévisions avancées dans ce volume étaient « hautement probables » et « plus apparentées avec des observations de tendances connues » que de véritables prévisions. D'autres prévisions ont cependant exigé que nous prenions certains risques.

Mais autant les prévisions « fondées » que les prévisions audacieuses peuvent nous en apprendre davantage sur l'avenir probable de l'économie de l'Ouest du Canada. En passant en revue les sections *Transformations* qui forment la conclusion de chacun des dix chapitres, on constate que plusieurs thèmes reviennent régulièrement, et peuvent en conséquence être identifiés comme étant des « méga-thèmes. » Bien qu'il serait surprenant que toutes les prévisions précises avancées tout au long de ce volume se réalisent, il est presque certain que ces méga-thèmes auront un impact significatif sur la forme que prendra l'avenir de l'Ouest.

## Sept méga-thèmes pour l'avenir de l'Ouest du Canada

D'abord, l'Ouest fera face à des **pressions concurrentielles croissantes**, autant de l'intérieur du pays que de l'étranger. Nous continuerons à faire partie d'une économie mondiale de plus en plus petite, et cela ajoutera une pression accrue sur notre capacité de suivre le jeu des grands joueurs économiques de la planète. Notre capacité concurrentielle est sur une pente glissante non seulement avec les É.-U., mais aussi et encore davantage avec la Chine, l'Inde, et une foule d'autres nations qui excellent au jeu global.

Ce n'est pas uniquement une question de « course vers le fond » et de couper dans les coûts, comme le prétendent certaines voix antimondialistes. C'est plutôt à propos de qui possède les cerveaux les plus brillants, le meilleur environnement pour la recherche et le développement, et les entrepreneurs qui sont prêts à prendre des risques. Il ne sera possible de faire face à cette pression concurrentielle qu'en améliorant l'éducation et le développement des compétences, en ayant de meilleures relations commerciales et en ayant un accès amélioré aux outils et au capital dont les entreprises ont besoin pour prendre la place qui leur revient sur l'échiquier mondial.

Le deuxième thème est le **changement des caractéristiques socioéconomiques** et le vieillissement de la population. Cela affectera indiscutablement plusieurs secteurs de notre économie. La main-d'œuvre sentira la pression de l'arrivée à la retraite des membres de la génération du baby-boom, alors que de plus en plus de travailleurs commencent à quitter le marché du travail ou sont à la recherche de conditions de travail flexibles. Ceci a des implications sur la pénurie de travailleurs qualifiés, sur la nécessité d'augmenter la formation postsecondaire dès maintenant pour combler les écarts dans le futur, et sur l'importance d'augmenter l'immigration ciblée et de mettre à profit la main-d'œuvre autochtone. Il y a de plus d'importantes implications pour nos finances publiques et pour le financement de notre système de soins de santé.

Troisièmement, le secteur des **ressources naturelles** continuera d'être notre meilleur ami, mais possiblement aussi notre plus grande malédiction. En 2006, il est tentant d'envisager une demande continuellement forte pour les ressources de l'Ouest du Canada, en particulier pour le pétrole et le gaz naturel. Il est assez raisonnable de supposer que la demande pour le pétrole et le gaz demeurera forte au moins pour les prochaines années à venir, comme il est également raisonnable de penser que certains événements, tels qu'une importante percée technologique, une récession mondiale majeure, une diminution subite de la demande due aux habitudes changeantes des consommateurs, feraient éventuellement chuter les prix de l'énergie. Les prix d'autres ressources (bois d'œuvre, métaux de base, céréales, etc.) continueront d'être sujets aux péripéties cycliques du marché.

L'énorme richesse de l'Ouest du Canada en ressources naturelles continuera d'alimenter l'économie pour les années à venir. Ces ressources domineront nos tendances commerciales internationales et interprovinciales, soutiendront l'importante industrie des services, généreront des milliers d'emplois et rempliront efficacement les coffres de nos finances publiques. Mais le danger avec ces ressources repose dans notre dépendance envers elles, et des difficultés que beaucoup de régions expérimentent en tentant de diversifier leur économie en s'éloignant d'elles.

Un quatrième thème pour l'avenir est la **coopération interprovinciale**. Ce thème dépasse largement le sujet du commerce interprovincial qui a été abordé dans le Chapitre 2. En effet, plusieurs des chapitres de ce volume font état d'une aggravation des conditions économiques si les provinces ne parviennent pas à atteindre un niveau plus élevé de coopération. Le secteur de l'éducation postsecondaire et du développement des compétences est un secteur où la Canada West Foundation a réalisé des travaux considérables, et pour lequel elle a recommandé un niveau plus élevé de coopération entre les provinces de l'Ouest du Canada. Les progrès sur les questions de l'accessibilité au capital, des ressources énergétiques, de l'eau, des ressources environnementales, et des transports dépendent tous de la capacité des provinces à travailler ensemble en partenariat.

L'atteinte d'une plus grande **valeur ajoutée** est le cinquième thème qui revient fréquemment dans nos prévisions sur l'avenir. La question de savoir comment ajouter de la valeur à notre

économie, particulièrement en ce qui concerne nos ressources naturelles, en est une qui a tourmenté les responsables des orientations politiques de l'Ouest du Canada depuis plusieurs décennies, mais elle se résume finalement à une question centrale : comment pouvons-nous ajouter de la valeur à nos produits et conserver davantage de richesse dans l'Ouest, plutôt que de simplement exporter nos ressources et demeurer des « bûcherons et des porteurs d'eau » ? C'est une question qui n'a pas de réponse facile et évidente. Ce n'est pas suffisant de construire davantage d'usines pour la transformation secondaire (faire des chaises avec du bois, des pâtes avec du blé ou des plastiques avec des liquides de gaz naturel). Dans certains cas, l'Ouest a fait un énorme travail pour trouver des créneaux à ses activités manufacturières, mais pour d'autres, il ne peut pas concurrencer les bas salaires que l'on retrouve dans d'autres pays du monde.

L'ajout de valeur à nos produits n'est donc pas susceptible de venir de chaînes de montage à facteur travail élevé. Cet ajout proviendra davantage des ressources intellectuelles de l'Ouest que sont nos cerveaux. Nous ne construirons peut-être pas les chaises, mais nous les concevrons. Nous ne ferons peut-être pas de pâtes, mais nous ferons des recherches et nous créerons des céréales à haute teneur en protéine.

Le sixième thème est celui de l'**éducation**. Une fois de plus, c'est un thème qui revient dans chaque chapitre, et non seulement dans celui sur l'éducation postsecondaire. Sans une main-d'œuvre intelligente, éduquée et spécialisée, nous sommes condamnés à prendre du recul face à notre position actuelle au niveau du commerce international. Notre main-d'œuvre rétrécira ou bien nous perdrons des emplois à la faveur de pays plus « intelligents », et nous n'aurons pas les outils et les talents requis pour se servir de nos recherches et de nos technologies afin de les commercialiser ici dans l'Ouest. C'en est presque devenu un cliché, mais on ne soulignera jamais assez l'importance d'une main-d'œuvre éduquée.

Le dernier thème qui est digne de mention est la nécessité de **réagir et de s'ajuster rapidement** au caractère évolutif des circonstances. Au niveau du commerce international, les variations soudaines dans les tendances des échanges commerciaux (comme lors de la crise de la vache folle) exigeront des stratégies d'ajustement immédiates. Pour les entreprises à la recherche de capital de risque, la capacité d'agir rapidement quand une occasion se présente est cruciale. En ce qui concerne notre main-d'œuvre, les travailleurs et les employeurs devront augmenter la vitesse à laquelle ils réagissent aux développements évolutifs du marché du travail. Dans le secteur de services, ceux qui s'adapteront et qui mettront les nouvelles technologies de l'information en place auront un avantage sur la concurrence. Dans toute l'économie de l'Ouest du Canada, il y aura urgence croissante pour que tous les participants soient vifs à réagir. Ceci, en contrepartie, a des implications pour les politiques publiques. Les politiques doivent aider, et non nuire, aux agents économiques en leur permettant de réagir rapidement aux changements.

Ces sept méga-thèmes façonneront l'économie de l'Ouest du Canada pour les cinq, dix ou vingt



prochaines années. Il est impossible de voir l'avenir avec clarté dans une boule de cristal, mais ces éléments moteurs peuvent être pris en charge. Ces méga-thèmes offriront sans doute leur lot de dangers et de pièges à nos responsables des orientations politiques, mais l'optimisme a aussi sa place. Il y aura des occasions de profiter du caractère évolutif des circonstances, et d'établir la place de l'Ouest du Canada dans l'économie mondiale. Tout ce que nous avons à faire, c'est de prévoir où sera la rondelle et de nous y rendre qu'elle n'arrive, comme le grand Wayne Gretzky savait si bien le faire.

## Chapitre 12

### Sommaire des transformations clés

Le rapport *Les événements À VENIR* présente un portrait de l'économie de l'Ouest du Canada, mais plus important encore, il offre des suggestions sur la direction que prennent certaines choses, regroupées sous le thème des *transformations*. Vous retrouverez ci-dessous un sommaire des prévisions clés sur ce à quoi nous pouvons nous attendre au cours des dix à vingt prochaines années.

#### Commerce international

Les différends commerciaux avec les É.-U. (tels que ceux sur le bois d'oeuvre, les bovins vivants et le blé) pourraient s'intensifier au cours des prochaines années, surtout si les É.-U. décident d'adopter davantage de politiques protectionnistes. Les exportateurs et les responsables des orientations politiques du Canada sont susceptibles de poursuivre les négociations d'accords commerciaux avec d'autres pays que les É.-U. (tels que la Corée du Sud, le Japon et la Chine), tâchant autant que possible de diversifier les marchés pour les exportations. L'expansion rapide des économies chinoises et indiennes est prometteuse, en ce sens que ce sont des marchés en croissance pour les exportations de biens et de services de l'Ouest du Canada, bien que le commerce avec la Chine demeurera minuscule en comparaison avec celui ayant cours avec les É.-U. Si le Canada souhaite faire des pressions au sein de l'Organisation mondiale du commerce en faveur d'une plus grande libéralisation des échanges, il sera peut-être forcé d'abandonner ses systèmes de gestion d'approvisionnement pour certains produits agricoles, et devra possiblement accepter des modifications importantes au sujet du monopole de la Commission canadienne du blé. L'Ouest du Canada pourrait perdre des possibilités d'affaires au profit de ports concurrents aux É.-U. si la capacité des ports de l'Ouest n'est pas augmentée.

## Commerce interprovincial

La grande majorité des échanges commerciaux entre les provinces a lieu sans barrières ou autres facteurs d'empêchement, mais la situation pourrait néanmoins être grandement améliorée. Les barrières persistantes spécifiques au commerce interprovincial continueront d'être problématiques, et cela en dépit de l'Accord sur le commerce intérieur, qui date d'une dizaine d'années. Du point de vue économique, les barrières les plus importantes au commerce interprovincial continueront de découler des différences au niveau des réglementations et des reconnaissances professionnelles, des normes de réglementation, et des politiques d'approvisionnement local des gouvernements provinciaux et municipaux. À court terme, les changements seront lents et beaucoup d'entraves commerciales interprovinciales demeureront en place. La pression politique pour retirer ces barrières demeurera faible. Les vrais progrès dans la réduction des barrières seront peut-être limités à des accords bilatéraux entre différentes provinces. Il y a davantage d'optimisme à entrevoir au niveau des changements à plus long terme, alors que les gouvernements cherchent de plus en plus de moyens de hausser la productivité et de la compétitivité internationale fléchissante du Canada.

## La main-d'oeuvre

Les employés et les employeurs de l'Ouest du Canada augmenteront leur capacité d'adaptation aux circonstances changeantes du marché du travail, et cela continuera d'améliorer la dynamique du marché du travail dans le futur. Alors que la durée d'occupation d'un emploi a augmenté légèrement au cours des dernières décennies, le concept de la loyauté à un employeur en tant que valeur s'est affaibli chez les travailleurs, et continuera de s'affaiblir à l'avenir. Les caractéristiques socioéconomiques continueront de faire augmenter l'âge moyen des travailleurs dans l'Ouest du Canada. Le taux de participation continuera d'augmenter dans l'Ouest, en particulier en Alberta. L'élimination éventuelle de la loi fixant l'âge de la retraite obligatoire en C.-B. et en Saskatchewan, accompagnée de certains changements au Régime de pensions du Canada et aux autres régimes de retraite, feront aussi augmenter l'âge moyen de la main-d'oeuvre. La disparité dans les salaires et les avantages sociaux entre les travailleurs hautement qualifiés et hautement scolarisés et ceux qui possèdent peu de qualifications et moins de formation a de bonnes chances de s'élargir. Les employés et les employeurs continueront de souligner l'importance de la formation et de l'éducation continue.

## L'éducation postsecondaire et le développement des compétences

Des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée menacent certains secteurs de l'économie de l'Ouest du Canada. La demande publique envers les métiers, la formation technique et les programmes de formation professionnelle augmentera à une vitesse supérieure à la demande pour les diplômes universitaires traditionnels au cours des prochaines années. Les inscriptions dans les collèges techniques dépasseront les inscriptions dans les universités au cours de la prochaine décennie. Il y aura une augmentation de la participation des entreprises et du milieu des affaires dans le financement et l'élaboration de programmes, créant ainsi une récolte de diplômés sur mesure qu'ils pourront recruter. Les frais de scolarité continueront peut-être d'augmenter alors que les écoles luttent pour maintenir leurs infrastructures immobilières et attirer des professeurs, mais ces augmentations se feront à un rythme plus lent qu'au cours de la dernière décennie. Le gouvernement fédéral s'impliquera de plus en plus dans le secteur de l'éducation postsecondaire en enrichissant les bourses d'études, en finançant les chaires de recherches, et en dirigeant plus d'argent vers le développement des compétences.

## Ressources énergétiques

L'Ouest du Canada continuera de récolter les bénéfices et la richesse de ses abondantes ressources énergétiques. Les prix du pétrole et du gaz ne se maintiendront probablement pas indéfiniment aux niveaux records atteints en 2005 ; cependant, on s'entend généralement pour dire que le marché global de l'énergie est entré dans un environnement de prix généralement plus élevés. L'extraction du pétrole brut en Alberta continuera de se déplacer des opérations de forage aux opérations d'extraction. Les implications environnementales entourant le développement des sables bitumineux, soit les émissions, l'utilisation de l'eau et l'impact sur les terres et les forêts, deviendront des facteurs économiques importants dans le futur. L'hydroélectricité continuera d'être une source de production énergétique significative pour la C.-B. et le Manitoba, bien qu'il pourrait y avoir certains risques à long terme pour la capacité de production en raison de la tendance nord-américaine vers des conditions climatiques plus chaudes et plus sèches. L'Ouest du Canada a l'occasion de devenir un chef de file mondial dans la recherche et le développement de sources d'énergie alternatives. Les technologies utilisant le vent, le soleil, la biomasse, l'hydrogène et même l'énergie marémotrice sont pleines de promesses pour satisfaire les demandes énergétiques croissantes de la planète.

## Ressources non énergétiques

Bien que les prix de la plupart des produits non énergétiques aient été relativement élevés en 2005, ils sont cycliques et sont susceptibles de poursuivre leur tendance à la baisse à long terme au cours des prochaines années. L'emploi dans le secteur des ressources non énergétiques ne sera pas un domaine de croissance significative pour l'Ouest du Canada au cours des prochaines années. Ces secteurs deviennent plus exigeants en investissements, et se fient sur moins de travailleurs, qui sont en contrepartie plus qualifiés. À cause de l'infestation de dendroctone du pin, le secteur du bois d'oeuvre fera face à une montée subite de la production à court terme suivi d'une période de sous-production sévère vers les années 2008 à 2010. Le différend commercial avec les É.-U. au sujet du bois d'oeuvre demeurera un irritant pour le Canada. Du côté de l'agriculture, le modèle des petites fermes familiales traditionnelles continuera d'en prendre pour son rhume et le nombre de fermes de ce genre diminuera dans l'Ouest. Il y a davantage d'optimisme à l'égard des fermes de cultures spécialisées, de la transformation des légumes et des fermes d'élevage à grande échelle. La gestion de l'offre en agriculture, incluant la Commission canadienne du blé et divers offices de producteurs, pourrait éventuellement être altérée afin que le Canada puisse plaider avec plus de vigueur en faveur du libre-échange mondial pour l'agriculture.

## L'économie du savoir

Les entreprises qui sont impliquées dans la biotechnologie et les sciences de la vie, dans les technologies de l'information et des communications et dans la recherche sur les énergies alternatives font toutes parties de l'économie du savoir qui est en pleine croissance. L'avantage de l'Ouest réside dans ses travailleurs hautement qualifiés, mais il serait dangereux de prendre cet avantage pour acquis. En effet, d'autres régions du monde sont en train de combler l'écart existant à ce niveau. Au cours des prochaines années, les gouvernements voudront continuer à soutenir et à encourager les industries fondées sur les connaissances. Il faut éviter à tout prix de « choisir des gagnants », où l'argent des contribuables est dépensé de façon à attirer et à soutenir artificiellement certaines activités. Une des barrières les plus significatives à l'expansion des industries basées sur la connaissance est l'étape de la commercialisation. L'aide et les politiques gouvernementales se concentreront sur les moyens appropriés d'aider les industries basées sur la connaissance à passer de l'étape de la recherche et du développement à celle des affaires rentables.

## L'industrie des services

L'industrie des services continuera de dominer l'activité économique totale et les emplois totaux dans l'Ouest. Les industries de services exportables, comme les services juridiques, de publicité et d'affaires, offrent les plus grandes opportunités de croissance, mais sont également les secteurs les plus vulnérables de l'économie. Ils ont un marché international presque sans limites à exploiter et où croître, mais ils doivent également faire face à une concurrence internationale féroce. Pour cette raison, l'attention des politiques gouvernementales devrait se concentrer sur l'augmentation de la productivité et la capacité concurrentielle des industries de services exportables. Pour que les salaires dans l'industrie des services continuent à augmenter, il sera essentiel que l'Ouest du Canada maintienne un avantage concurrentiel par rapport aux fournisseurs de service dans d'autres pays. L'éducation, le développement des compétences, la formation linguistique, et les technologies de communication seront la clef du succès.

## Activité manufacturière

L'avenir de l'activité manufacturière dans l'Ouest du Canada sera limité par quelques facteurs clés: l'impartition continue en faveur de pays à bas salaire et à faible niveau de compétence comme la Chine, l'éloignement géographique des principaux marchés, et le manque d'investissement en capital requis pour réaliser des économies d'échelle concurrentielles. Si le dollar canadien continue de perdre de la valeur au dépend de la devise américaine, cela constituera une contrainte supplémentaire. En dépit de ces facteurs limitatifs, il y a encore des perspectives positives pour plusieurs opportunités, par exemple pour la fabrication spécialisée et dans de nouveaux créneaux, pour la fabrication spécifique à l'endroit où se trouvent les ressources naturelles (p.ex., la valorisation du bitume et son raffinage), et des activités à valeur ajoutée exigeant un niveau plus élevé des compétences et de formation, telles que la conception, l'ingénierie et le marketing, toutes liées à l'activité manufacturière.

## Capital de risque

Le manque de financement en capital de risque disponible pour les entreprises en démarrage est un problème sérieux qu'il faut aborder rapidement. Sans un bassin adéquat et accessible de capital de risque, une grande partie des entrepreneurs prêts à prendre des risques dans l'Ouest s'en iront ailleurs où ils pourront trouver du capital. Cette situation est de plus en plus urgente et retient une attention sérieuse. Certaines des solutions pratiques qui sont susceptibles d'évoluer au cours des prochaines années incluent l'augmentation des mesures incitatives gouvernementales, la diminution des coûts relatifs aux investissements (p.ex., incluant l'impôt sur les gains en capital), l'amélioration des exigences relatives aux déclarations et aux productions dans le système des valeurs mobilières (p.ex., la création d'une autorité nationale de réglementation des valeurs mobilières), et l'augmentation des assises financières du capital de risque qui existe déjà en cultivant de nouvelles sources (p.ex., les fonds de pension).

L'économie de l'Ouest du Canada fait présentement l'envie de la nation : les prix des ressources naturelles connaissent des hausses spectaculaires, les finances des gouvernements provinciaux sont en assez bonne santé et les villes de la région sont en pleine croissance.

Mais que se passera-t-il demain? Quels sont les défis qui nous attendent à l'avenir? Quelles sont les forces et les tendances qui influenceront le développement de l'économie de l'Ouest du Canada?

*Les événements À VENIR* fournit des éléments de réponse à ces questions, en examinant les transformations en cours au sein des principaux secteurs de l'économie de l'Ouest du Canada.

Avec ses chapitres traitant du commerce international, du commerce interprovincial, de la main-d'œuvre, de l'éducation postsecondaire et du développement des compétences, des ressources énergétiques, des ressources non énergétiques, de l'économie du savoir, de l'industrie des services, de l'activité manufacturière et du capital de risque, *Les événements À VENIR* offre un aperçu inestimable de l'économie de l'Ouest du Canada et des transformations qui la façonneront au cours des 10 à 20 prochaines années.

\$15.00



[www.cwf.ca](http://www.cwf.ca)